VOL. XLII—No 33

PRIX: SEPT C[illegible]

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

WINNIPEG, SAMEDI 12 NOVEMBRE 1955



Le **premier ministre Louis St-Laurent** prend les manettes de commande du vaisseau de guerre le plus moderne du Canada, le HMCS St-Laurent, sous la direction du capitaine, le **commodore R. W. Timbrell**, lors de la cérémonie d'armement du navire aux chantiers de la Canadian Vickers Ltd., à Montréal. (CW)

Pie XII souligne l'importance des instituteurs catholiques

VATICAN — "Ne vous laissez pas dérouter par les raisons que les adversaires de l'éducation chrétienne invoquent souvent, lorsqu'ils parlent de défense de la culture, de la liberté, ou même de l'économie publique."

Voilà ce qu'a déclaré le Souverain Pontife dans un discours qu'il a prononcé en recevant à St-Pierre 10,000 instituteurs et institutrices catholiques italiens, dont l'association, qui célèbre son 10ème anniversaire, groupe 81 pour cent des enseignants des écoles élémentaires de la péninsule.

"Combien ces raisons sont sans fondement, a poursuivi le pape, les faits le démontrent. Jamais la culture, la paix véritable et l'économie n'ont été aussi bien protégées que lorsque les écoles privées ou publiques ont eu la possibilité de se développer conformément aux principes, aux fins naturelles et aux désirs des familles elles-mêmes."

Le Saint-Père, dans son discours, a traité des quatre points suivants: ce que doit être le maître, ce qu'il doit savoir, ce qu'il doit vouloir, ce qu'il doit enseigner, en insistant sur l'idée qu'il ne suffit pas d'être catholique, mais qu'il faut vivre sa foi et être un exemple pour les enfants.

Situation attristante

Le Souverain Pontife a dit ensuite son amertume de voir que même en Italie se multiplient "les écoles, a-t-il dit, où sous des prétextes spécieux et des apparences innocentes, en réalité on ignore Jésus, ou pis encore on enseigne à le combattre et à l'exclure de partout où on le rencontre: dans les esprits, dans les coeurs, dans les familles, dans la société. Que pourront-ils apprendre, a poursuivi le pape, ces pauvres enfants, entre ces murs déconsacrés, de maîtres qui n'enseignent pas la vérité, qui ne connaissent pas et ne peuvent par conséquent pas montrer le chemin qui mène à la vie charitable."

Après avoir engagé ses auditeurs à user fermement de leur droit d'enseigner la doctrine chrétienne, qui est aussi un devoir envers Dieu et envers la patrie, Pie XII a relevé que l'on néglige trop aujourd'hui l'amour envers cette dernière, qui constitue un précieux coefficient dans la formation de l'enfant.

Amour de l'humanité

"Il ne faut pas craindre, a ajouté le Saint-Père, que l'amour envers toute l'humanité soit nécessairement en opposition avec l'amour de la patrie. L'amour envers les autres familles peut-il être en opposition avec l'amour spécial que chacun doit avoir pour sa famille?"

Le pape a terminé en soulignant que l'Eglise s'accorde toujours avec les intérêts des familles, donc de la société, ce qui fait que les mesures qu'elle prend en ce qui concerne la vie publique se révèlent droites et conformes à la volonté de Dieu.



Le docteur Raymond-G. D'Agincourt, de St-Boniface, vient d'être reçu "fellow" de l'American College of Surgeons, au cours d'une cérémonie qui a eu lieu à Chicago samedi dernier. Cette distinction, qui permet au récipiendaire de faire suivre son nom du titre "F.A.C.S.", est accordée aux médecins possédant les qualifications suivantes: une éducation médicale fort étendue, un entraînement spécialisé dans l'une des branches de la chirurgie, un bon caractère moral et pratique conforme aux exigences de l'éthique professionnelle.

Environ 950 chirurgiens ont été reçus en cette occasion parmi les 21,000 membres de l'association. Le docteur D'Agincourt, un des 22 candidats canadiens acceptés, a ouvert son bureau à St-Boniface en janvier 1954. Il est gradué de l'université de Londres et "fellow" du Royal College of Surgeons de Londres.

Manquements aux règlements qui gouvernent les allocations

OTTAWA — La négligence de plusieurs bénéficiaires des allocations familiales et de la sécurité de la vieillesse à avertir les autorités fédérales de leur absence en dehors du Canada cause des embarras aux fonctionnaires et de sérieuses difficultés aux bénéficiaires eux-mêmes.

Voilà ce qu'a annoncé le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, administrateur de ces prestations de bien-être social. Les allocations et les pensions ne sont pas payables en dehors du Canada. Aussi beaucoup de familles et de pensionnés ont des difficultés parce qu'ils n'avertissent pas le ministère lorsqu'ils partent pour l'étranger.

Départs et retours

Aux termes de la loi, les bénéficiaires de ces prestations sont tenus, lorsqu'ils vont à l'étranger, d'avertir de leur départ et de leur retour. Près de la moitié de ces bénéficiaires négligent de donner cet avis. Aussi, le ministère se voit-il obligé, après coup, de demander le remboursement des chèques. Il faut du temps pour découvrir ces absences, mais on finit par les connaître, et plusieurs mois peuvent s'écouler avant que l'on demande aux bénéficiaires de rembourser des sommes qu'ils auront probablement dépensées depuis longtemps.

La loi prévoit des avis de départ et de retour dans le cas des pensions de vieillesse. Leurs chèques seront versés pour le mois de leur départ ainsi que pour le mois de leur retour au Canada. Et lorsque, en tout, l'absence n'aura pas dépassé six mois, la pension pourra être payée pendant trois autres mois de n'importe quelle année civile.

Changements d'adresse

Une autre cause de difficultés, c'est la négligence à avertir du changement d'adresse. Le maître de poste a l'ordre de ne pas faire suivre les chèques de la sécurité de la vieillesse et des allocations familiales, ni de les livrer à une adresse d'où le bénéficiaire a déménagé, afin d'être bien certains que chaque chèque sera remis à la personne qui y a droit. Les chèques adressés à des endroits d'où le bénéficiaire a déménagé doivent être retournés aux bureaux de la sécurité de la vieillesse et des allocations familiales.

Un porte-parole du ministère fédéral de la Santé et du Bien-être social fait remarquer que le gouvernement veut que ces chèques parviennent à tous ceux qui y ont droit et qu'il n'a nullement l'intention de priver qui que ce soit de ces prestations. Mais, afin de protéger les contribuables contre les plus payés, il faut que les règlements soient observés. Deux fois par année, afin que l'on puisse s'en servir en cas de besoin, des formules de changement d'adresse sont expédiées avec les chèques des allocations familiales et de la sécurité de la vieillesse.

Bénédiction du premier abbé de Notre-Dame des Prairies

En septembre dernier, les journaux du Canada annonçaient que le monastère de Notre-Dame des Prairies était élevé au rang d'abbaye.

Ce monastère est situé à neuf milles au sud de Winnipeg et à un demi-mille de St-Norbert.

Sa fondation remonte à l'année 1892. C'est Mgr Ritchot, P.D., curé de St-Norbert, qui, paraît-il, en prit l'initiative. Mgr Taché l'appuyait de tout son pouvoir. Ils s'adressèrent à Dom Jean-Marie Chouteau, abbé de Bellefontaine, en France. Celui-ci fit presque aussitôt un voyage au Manitoba pour examiner la propriété qu'on lui offrait gratuitement. Il en fut enchanté et promit d'y établir des moines sans retard. Il envoya d'abord le Frère Antoine, convers, l'un des fondateurs de la Trappe d'Oka, pour commencer la construction de la première habitation. Le 10 septembre suivant, arrivait une petite colonie de moines sous la conduite du R. P. Louis. C'étaient les Pères Paul et Cléophas, ainsi que les Frères Alphonse et Urbain.

Consécration de l'église

Deux mois plus tard, le 18 octobre, Mgr Taché venait bénir le monastère tant désiré. En septembre 1902, le Chapitre général de l'Ordre autorisait la construction de l'église actuelle. C'est un bel édifice de style roman qui mesure 140 pieds de long sur 60 de large au transept et 25 dans la nef. La consécration solennelle en fut faite le 20 août 1947 par S. Exc. Mgr Georges Cabana, alors archevêque coadjuteur de St-Boniface.

Depuis 1931, la communauté est passée sous la paternité de Notre-Dame du Lac (La Trappe d'Oka) dont elle reçoit une aide substantielle dans tous les domaines. Enfin, en septembre dernier, le Chapitre général plénier réuni à Cîteaux décidait d'ériger le monastère en abbaye.

Relations de dépendance

Certains ont interprété cette nouvelle dignité comme un signe d'autonomie et de complète indépendance. C'est une erreur: sans doute les abbayes cisterciennes doivent se suffire à elles-mêmes tant au point de vue du personnel que du matériel. Mais elles gardent entre elles des relations très étroites de dépendance.

La première idée évoquée par le mot abbé est celle de paternité: Abba, Père. A cette idée est venue s'ajouter, au cours des âges, celle de plénitude, si l'on peut ainsi dire, dans l'accomplissement des fonctions liturgiques, par l'octroi qui fut fait aux abbés de l'usage des pontificaux.

L'abbé est vraiment un père, comme son nom l'indique. Cette paternité est beaucoup plus intime que celle de la chair et du sang. L'abbé est avant tout le père des âmes qui lui sont confiées. Sans doute, il doit veiller à la bonne marche de son monastère. Mais sa grande préoccupation, c'est de faire avancer ses enfants dans l'amour de Dieu. Un monastère c'est une famille organisée par saint Benoît, romain, sur le modèle de la "gens" romaine avec, en plus, ce caractère surnaturel de charité qui rend l'obéissance douce et l'autorité facile.

Mission de l'abbé

"L'abbé, dit saint Benoît, est censé tenir dans le monastère la place du Christ". Or, dans l'Eglise qui est son royaume, sa société, sa famille, le Christ apparaît comme Pasteur et comme Pontife, prince des pasteurs, pontife suprême. C'est une mission pareille que l'abbé doit remplir.

Aux yeux du Patriarche des moines d'Occident, l'abbé apparaît tout d'abord comme pasteur, c'est-à-dire chargé de distribuer aux âmes qui lui sont confiées le pain de la parole de Dieu.

A l'idéal fréquemment évoqué dans la Règle par le mot pasteur, l'Eglise, dans son cérémonial de la bénédiction de l'abbé, a joint celui de pontife. Par les formules de ses invocations, ses rites, les insignes extérieurs dont elle revêt

(Suite à la deuxième page)



S. Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface, présidera le dimanche matin 13 novembre à la bénédiction et à l'installation du premier abbé de la Trappe de St-Norbert, **Dom Fulgence Fortier.** Ce dernier a été choisi à ce poste par les membres de sa communauté après l'érection du monastère de Notre-Dame des Prairies en abbaye de l'ordre cistercien. La cérémonie débutera à 9 h. Les dames n'y sont pas admises.

Congrès annuel des Coopérateurs de langue française

ST-BONIFACE — Les Caisses Populaires de langue française tiendront leur congrès annuel, sous la direction de leur fédération connue sous le nom du Conseil Manitobain de la Coopération, le mercredi 16 novembre, dans les salles des Canadiens de Naissance, face à l'hôtel de Ville, avenue Provencher.

L'enregistrement se fera à 9 h. 30 du matin et l'ouverture à 10 h. précises.

Durant l'après-midi, les délégués se diviseront en commissions d'étude pour discuter de leurs différents problèmes et feront l'élection de leurs officiers pour la nouvelle année.

Tous les sociétaires de nos caisses sont chaleureusement invités. L'ajournement se fera à 5 h. p.m.

Hausse du prix du papier-journal

INTERNATIONAL FALLS — La Minnesota and Ontario Paper Company a annoncé dans des lettres adressées à ses clients, éditeurs de journaux, qu'elle augmente le prix de son papier-journal de $3 la tonne.

Six fabricants canadiens ont déjà annoncé des hausses de $3 à $5 la tonne depuis deux semaines. La plupart des augmentations ont pris effet immédiatement.

50e anniversaire de l'arrivée des religieuses à Bellegarde

BELLEGARDE — Le dimanche 30 octobre, les religieuses du couvent célébraient le 50ème anniversaire de leur arrivée à Bellegarde.

Les paroissiens se sont fait un devoir en même temps qu'un plaisir de préparer une fête qui fut en tout digne des gens de Bellegarde.

La célébration débuta par une messe solennelle à laquelle assistait S. Exc. Mgr M. C. O'Neill, archevêque de Régina. La chorale exécuta pieusement la messe de Ste-Agnès à 2 voix. M. l'abbé D. Dugas, curé de Maple Creek et ancien élève, donna le sermon de circonstance en français. Il commenta le texte des Saints Livres: "Ceux qui en auront enseigné plusieurs dans les voies de la justice brilleront comme des étoiles dans les perpétuelles éternités". Il fit ressortir cette doctrine virile, basée sur l'esprit de sacrifice que les Filles de la Croix ont toujours essayé d'instiller dans leur enseignement.

S. Exc. Mgr O'Neill, parlant en anglais, nous montra comment des lois iniques contre les congrégations enseignantes en France naquit, au Canada, toute une floraison de communautés qui depuis 50 ans se dévouent à l'éducation et à l'instruction de notre belle jeunesse. Il raconta les humbles débuts de la Congrégation des Filles de la Croix au Canada, et esquissa la vie édifiante de saint André-Hubert Fournet et sainte Jeanne-Elisabeth, leurs fondateurs.

Officiants

Un nombre imposant de paroissiens s'approchèrent de la sainte Table. La messe fut célébrée par M. l'abbé P. Béchard, curé, ayant comme diacre et sous-diacre MM. les abbés F. Marcotte et D. Dugas. Assistaient au choeur: MM. les abbés J.-A. Lévesque, curé de Storthoaks, R. Beaudry, curé de Cantal, et F. Kolla, du Séminaire Regina Cleri.

Nos religieuses avaient la joie d'avoir parmi elles la Rév. Sr Julie St-Jean, supérieure provinciale des Filles de la Croix, ainsi qu'une vingtaine de religieuses des différents établissements du Manitoba et de la Saskatchewan. Entre autres, on remarquait les RR. SS. Eugénie St-Jean, Eugénie-Françoise et Hélène St-Joseph, enfants de la paroisse, ainsi que Srs Jeanne St-Vincent et Emma St-Gabriel, anciennes élèves du couvent. Les religieuses de la Croix de Cantal et de Wauchope avaient aussi répondu à l'invitation du comité.

Après la messe, les Dames de Ste-Anne servirent un souper "buffet" à la salle paroissiale. Puis le couvent ouvrit ses portes aux anciens élèves, ainsi qu'aux amis des Filles de la Croix.

Séance

A 8 h., un programme des plus intéressants réunissait de nouveau les paroissiens dans notre belle salle si bien ornée pour la circonstance. M. l'abbé H. Poirier, enfant de la paroisse, curé de Forget, ainsi que M. l'abbé Komus, de Manor, retenus le ma-

(Suite à la neuvième page)

Prêts garantis sur le blé entreposé sur les fermes

REGINA — Le gouvernement fédéral garantira des prêts bancaires d'au plus $1,500, au taux de 5 p. 100, aux cultivateurs de l'Ouest qui ont du blé entreposé sur leurs fermes "dans le but de leur procurer de l'argent avant la livraison".

Le ministre du Commerce, le très hon. C. D. Howe, a annoncé la nouvelle samedi dernier dans une déclaration émise à Ottawa et dans un discours prononcé devant des dirigeants du pool du blé de la Saskatchewan.

Un cultivateur qui recevra un prêt garanti devra utiliser au moins la moitié des recettes de chacune de ses livraisons de blé à la Commission du blé pour rembourser son emprunt.

Un Franco-Américain nommé consul général à Montréal

MONTREAL — Pour la première fois, le titulaire du consulat général des Etats-Unis à Montréal est un Franco-Américain.

En effet, ce haut fonctionnaire du service diplomatique américain, qui vient d'être assigné à l'un des postes les plus enviés de la "carrière" chez nos voisins, répond au nom français de: Hervé L'Heureux. Tous les Canadiens français seront sensibles au geste délicat posé par Washington à leur endroit.

Interviewé en français, à l'ombre du drapeau étoilé, le consul général des Etats-Unis déclara: "Il va de soi que, comme pour des raisons bien plus fortes que la majorité d'entre eux, je suis souventes fois venu au Canada. J'ai été notamment en poste pendant dix ans, 1927 à 1937, à Windsor, qui fut la première étape de ma carrière et où mes trois enfants ont été élevés. C'est assez dire que pour ce motif et pour bien d'autres, le Canada occupe dans notre coeur la première place, immédiatement après celle de notre pays."

Famille de 13 enfants

Agé de 56 ans, M. L'Heureux est fils de deux Canadiens français qui ont émigré jeunes aux Etats-Unis. Son père était originaire de St-Pie-de-Bagot et sa mère de St-Romuald. "Ils ont eu treize enfants, dont j'ai été le quatrième. Trois moururent en bas âge. Parmi les autres, cinq de mes soeurs sont religieuses, toutes dans la même communauté, celle des Soeurs de la Présentation. Mon unique frère est avocat et membre d'un des comités du Congrès."

Le nouveau consul général fit la première guerre mondiale dans l'infanterie. La paix revenue, il obtint son baccalauréat à l'université de Washington puis sa licence en droit à celle de Detroit. Il fut, par la suite, admis au Barreau du New Hampshire (il est né à Manchester) puis au Barreau fédéral et détient le titre de conseiller de la Cour Suprême de son pays.

Déclarations du nouveau consul

"Inutile de vous dire la joie que j'éprouve à me trouver à Montréal, affirme M. L'Heureux. J'ai infiniment de choses à apprendre sur votre ville et ma mission ici me sera également l'occasion d'approfondir mes connaissances en histoire du Canada, domaine pour lequel j'ai toujours ressenti un particulier attrait. Je ne vous dirai pas que j'ai un plan particulier pour le développement des relations entre nos deux pays: elles sont déjà bien nourries. Simplement, j'espère qu'il me sera possible, à l'instar de mes prédécesseurs, de contribuer à intensifier encore le caractère amical des relations entre nos peuples."

M. L'Heureux est ici accompagné de son épouse. Ses trois enfants qui tous, insiste-t-il, parlent couramment le français, sont mariés et habitent les Etats-Unis; mais il compte bien qu'ils lui feront de fréquentes visites à Montréal. Le nouveau consul général des Etats-Unis peut déjà être assuré du plus sympathique accueil de l'élément francophone du Canada.

Lettre de Paris

Vers des élections générales en France

Par Maurice HERR

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

L'année 1956 sera, pour la France, une année de décisions historiques. Après les échecs et les humiliations de ces derniers mois — Indochine, Maroc, Algérie, ONU, Sarre, etc. — nombreux sont ceux qui estiment que "ça ne peut plus durer". Et le chef du gouvernement, conscient plus que quiconque du délabrement de la politique française, et de la nécessité d'y remédier de toute urgence, a pris une initiative héroïque: des élections anticipées.

Les pouvoirs de l'Assemblée nationale, élue en juin 1951, devaient normalement expirer en juin 1956. Mais cette Assemblée sans forme, où les majorités négatives sont innombrables, mais d'où aucune majorité positive n'a pu se dégager de façon durable, avait atteint, depuis quelques mois, un tel degré d'incapacité et de désarroi, qu'il n'était plus possible de la gouverner, ni de gouverner avec elle. Or, le système politique né de la constitution de 1946 a consacré l'omnipotence de l'Assemblée nationale: si celle-ci est défaillante, c'est tout le mécanisme de la politique française qui se bloque et se détériore.

L'approche de l'échéance électorale de juin 1956 avait encore aggravé la décomposition de l'Assemblée. Tourmentés par le prurit électoral, les partis et les députés se préoccupaient bien plus de se ménager des succès électoraux que de diriger les affaires du pays. Et l'on sait ce que cela signifie: assauts démagogiques, surenchères scandaleuses, etc. L'agonie risquait donc d'être dangereuse, sinon mortelle, à une heure où, à l'intérieur comme à l'extérieur, la situation de la France exige une pensée forte et soutenue, une action cohérente et constante.

Conscient de ces périls, M. Edgar Faure a donc proposé aux députés d'en finir au plus vite afin d'abréger les souffrances du pays. Il a suggéré que les élections générales se déroulent soit le 4, soit le 11 décembre prochains, c'est-à-dire dans quelques semaines.

(Suite à la deuxième page)

La Colombie aura un festival de la Bonne Chanson en 1956

VANCOUVER — La Colombie aura son festival de la Bonne Chanson le printemps prochain — telle est la décision prise, le dimanche 23 octobre, par le Conseil de l'Enseignement du Français, lors d'une réunion qui s'est tenue au parloir des Ursulines de Lourdes, à Maillardville, sous la présidence du R. P. J.-L. Lemire, S.S.S., aumônier général de la Fédération Canadienne-Française de la Colombie.

Assistèrent à cette réunion: la Rév. Sr St-Bernard, supérieure de Lourdes, et deux de ses religieuses, les RR. SS. Marie du St-Esprit et M. de St-Gabriel; la Rév. Sr St-Didace, nouvelle supérieure de Fatima, et trois de ses religieuses, dont la Rév. Sr Ste-Louise de Savoie, ancienne supérieure; Mme Alma Loiselle-McDougall, institutrice à l'école de Fatima.

Echange de vues

Après quelques mots d'introduction par le R. P. Lemire, il y eut échange de vues et discussion au sujet des festivals organisés ces dernières années dans l'Est et les Prairies, pour voir dans quelle mesure on pourrait s'inspirer de ces initiatives, qui ont été partout de grands succès. Mme McDougall, qui a enseigné plusieurs années en Saskatchewan, nous entretint d'abord de ce qu'on faisait en fait de festival en Saskatchewan et en Alberta. Puis la Rév. Sr M. de Pontmain nous dit un mot du grand festival interscolaire, organisé dans la ville de Québec, il y a quelques années, par M. l'abbé Gadbois. Suivirent les comptes rendus des RR. SS. St-Bernard et St-Eucharistie sur le festival qui eut lieu à Winnipeg en 1953, et auquel elles assistèrent à titre de déléguées de la Colombie au Ve congrès annuel de l'A.C.E.L.F.

Election d'un comité

A la suite de ces délibérations, on en conclut à la possibilité d'organiser nous aussi notre propre festival en Colombie. En conséquence, on procéda sur-le-champ à l'élection d'un Comité du festival. Le R. P. Lemire proposa que les RR. Mères Supérieures de chacune de nos écoles fassent partie de ce nouveau comité, qui ne sera qu'un sous-comité du Comité de l'Enseignement du Français. La Rév. Sr M. de Pontmain, secondée par la Rév. Sr St-Bernard, suggéra que cette proposition soit acceptée, mais que, si on n'y voyait pas d'objection, une religieuse de chaque école soit adjointe à sa supérieure, comme membre du comité. Cette dernière suggestion fut acceptée à l'unanimité.

La première réunion du comité eut lieu le dimanche 6 novembre, à 2 h. p.m., au couvent St-Sacrement de Vancouver. On laisse aux officières du comité de décider par elles-mêmes en quoi consistera le programme du festival et à quelle date il aura lieu.

Suggestions opportunes

Toutefois comme matière du programme, on a suggéré, à la réunion du 23 octobre, d'avoir non seulement des chants de la Bonne chanson, mais surtout des chants "mimes", quelques récitations, quelques courtes saynètes,

(Suite à la neuvième page)



Sa Sainteté Pie XII a récemment reçu en audience privée **Sa Majesté le roi Charles Mutara Rudahigwam**, souverain de Ruanda-Urundi, dans le Congo Belge, et la **reine consort Rosalia**, que l'on voit ci-dessus à droite et à gauche du St-Père. La fille des souverains apparaît à droite, ainsi qu'un religieux attaché à l'aumônerie de l'ambassade belge près le St-Siège. Le roi, âgé de 44 ans, appartient à une tribu de géants connue sous le nom de Vatussi; il mesure près de 7 pieds. (NC)

La rareté du papier-journal nous cause des inquiétudes

Nos lecteurs ont sans doute pris connaissance d'une déclaration de M. R. M. Fowler, président de la "Newsprint Association of Canada", qui prédit la possibilité d'un manque de papier-journal dans certaines imprimeries du Canada, vers la fin de l'année. Cette situation serait causée par le fait que de gros éditeurs, disposant de capitaux énormes et voulant tirer autant de profit que possible de la vogue actuelle de l'annonce commerciale, effectueraient des achats gigantesques de papier-journal, épuisant ainsi les stocks.

Notre journal ressent déjà les effets de cette concurrence effrénée et se voit arbitrairement obligé de limiter le nombre de ses pages afin de pouvoir rencontrer ses obligations essentielles d'ici la fin du mois de décembre. Au delà de cette date, on ne peut, pour le moment, prévoir ce qui peut arriver.

Nous comptons sur l'indulgence de nos lecteurs pendans cette période de crise et nous les prions de tenir compte de cette situation. Qu'ils veuillent bien nous excuser si nous supprimons de temps en temps des rubriques populaires, si nous coupons sans pitié tout ce qui n'est pas essentiel à une nouvelle, si, enfin, à l'occasion, l'espace réservé à l'annonce semble empiéter sur les colonnes de nouvelles.

Pour notre part, nous continuerons à donner la préférence aux nouvelles et commentaires qui semblent davantage susceptibles d'intéresser le plus grand nombre possible de nos 48,000 lecteurs.

LA REDACTION.

Les dépenses des Canadiens à l'étranger

OTTAWA — Les dépenses des touristes canadiens à l'étranger atteindront cette année un nouveau sommet.

L'an dernier, les Canadiens ont laissé $382,000,000 dans les autres pays. Ce chiffre, inégalé jusqu'alors, sera cependant dépassé cette année si l'on en juge par les totaux des six premiers mois. Les visiteurs en provenance du Canada sont plus prodigues que jamais de leurs dollars.

Les Etats-Unis demeurent le pays de prédilection des Canadiens. En 1954, ils y ont dépensé $313,000,000 des $382,000,000 laissés à l'étranger. Et les dépenses de 1955 promettent d'être encore plus fortes.

Vers des élections générales en France

(Suite de la première page)

Cette proposition a reçu au Palais-Bourbon l'accueil que l'on devine. Tous les députés ont répondu, la main sur le coeur, qu'ils étaient disposés à se sacrifier pour l'intérêt supérieur du pays. Tous, cependant, n'ont pas manqué d'ajouter un "mais" restrictif... Mais... il faudrait changer la loi électorale...., mais il y aura de la neige en décembre dans les régions montagneuses...., mais le ministère de l'Intérieur n'aura pas le temps matériel de préparer la consultation, etc... Bref, l'enthousiasme n'y était pas.

C'est que des élections brusquées ont pour premier effet de renverser la marmite dans laquelle mijotaient depuis un certain temps déjà les combinaisons les plus subtiles, et qui devaient arriver à leur point de cuisson au printemps prochain.

Le plus directement menacé par l'opération Edgar Faure est M. Mendès-France lui-même. L'ancien chef du gouvernement n'a pas pardonné à ses adversaires l'échec cuisant que ceux-ci lui ont infligé en le congédiant en février 1955. Animé par un vif désir de vengeance autant que par ambition politique, M. Mendès-France avait élaboré un véritable "planning" pour la reconquête du pouvoir. Son idée était de rassembler toutes les forces de gauche — y compris les communistes, si la chose était nécessaire — de leur fournir une plate-forme électorale commune, et de les lancer à l'assaut des urnes vers une victoire totale.

Ce plan comportait nécessairement un assez long travail préparatoire, psychologique, politique et matériel. Les formations "de gauche" sont dispersées et, généralement, elle pratiquent le cannibalisme, c'est-à-dire qu'elles se dévorent entre elles avant de s'attaquer à leurs adversaires communs. En outre, hormis le parti communiste, elles sont constituées en "chapelles" sans contacts réels avec l'opinion publique. Les amener à s'unir, leur fournir les moyens d'atteindre la masse des électeurs, tel était l'objet des premiers efforts menés avec ardeur par M. Mendès-France et ses amis.

Le point de départ de l'action concrète a été, au début d'octobre, le lancement d'un quotidien, l'**Express**, journal qui, sous sa forme hebdomadaire, avait contribué au succès de M. Mendès-France en 1954. Ce lancement a d'ailleurs été un remarquable échec journalistique et politique: tous ceux qui, dans la presse ou ailleurs, avaient quelques raisons de redouter l'apparition de l'organe officiel du mendessisme ricnent et se frottent les mains, car, de toute évidence, l'**Express** ne fait pas le poids, et sera incapable de remuer profondement les foules. D'ailleurs, après deux semaines de parution, le tirage réel du nouveau journal ne dépasse pas 30,000, ce qui est très nettement insuffisant pour qu'il puisse prétendre jouer un rôle politique de premier plan — ou même tout simplement, pour couvrir ses frais.

Aussi bien, la réaction de M. Mendès-France à l'annonce du projet gouvernemental d'élections anticipées a-t-elle été fort vive: "Il s'agit là, a-t-il déclaré, d'un expédient indigne!"

Une telle accusation est aussi fausse qu'injuste, car si les affaires de la France marchent mal, M. Mendès-France, dont la responsabilité est au moins aussi engagée que celle de M. Edgar Faure, devrait être le premier à souhaiter une rapide clarification de la situation. Lui-même, d'ailleurs, avait songé à des élections anticipées, du temps qu'il était au pouvoir; sa chute rapide ne lui a pas permis de réaliser ce projet.

Cependant, devant une réaction aussi brutale, la voie de la majorité sur laquelle s'appuie M. Edgar Faure (modérés, radicaux et républicains populaires) aurait dû être toute tracée. "Puisque Mendès-France est contre, soyons pour", a déclaré un des députés de cette majorité. C'était hélas sans compter sur la crainte qu'inspire à tous les députés un contact direct avec l'électeur. Entre la peur d'un néo-front populaire animé par M. Mendès-France, et le risque de perdre leur siège six mois avant l'échéance prévue, un certain nombre de députés ont hésité.

C'est alors qu'une bataille de retardement s'est déroulée au Palais-Bourbon où le gouvernement, interpellé sur sa politique générale, avait à défendre tout à la fois son existence et son projet d'élections anticipées. Car les adversaires de celles-ci espéraient faire chuter M. Edgar Faure avant que la date de la consultation fut définitivement arrêtée; une crise gouvernementale eût rendu impossible un vote du pays en décembre.

Mais M. Edgar Faure, énergiquement soutenu par M. Antoine Pinay, ne s'est pas laissé manoeuvrer. Il a lutté avec beaucoup de courage et a finalement arraché un vote de confiance par 12 voix de majorité.

Un premier obstacle était franchi; il en restait un autre, beaucoup plus redoutable: la loi électorale. Le système bâtard et injuste des apparentements, imaginé en 1951 par les partis gouvernementaux pour contenir l'assaut conjugué des bataillons gaullistes et des troupes communistes, paraît condamné. Ce système, aux yeux de beaucoup, est en grande partie responsable du désordre et de l'incohérence dans lesquels l'Assemblée nationale s'est complu pendant quatre ans, pour le plus grand malheur de la politique française. Mais par quoi le remplacer?

Depuis moins d'un siècle, la France a expérimenté une bonne douzaine de systèmes électoraux. Aucun n'a jamais donné pleine satisfaction, et on le comprend. Scrutin majoritaire, représentation proportionnelle, combinaisons de l'un et de l'autre, élections à un tour et à deux tours, tout a été essayé. A quoi va-t-on revenir?

La controverse entre les partisans de ces systèmes n'est pas seulement doctrinale ou technique. D'une part, chaque parti, chaque député s'ingénient à trouver un mode de scrutin qui favorisent leurs intérêts et, d'une consultation à l'autre, selon la conjoncture politique, ils se feront défenseurs du système majoritaire ou de la proportionnelle. En outre, le problème des alliances électorales, et celui de la future majorité éventuelle dépendent évidemment de l'ordre de bataille devant les urnes.

Au demeurant, et quel que soit finalement le système adopté par l'Assemblée nationale, les élections de décembre se feront, sous l'aspect d'un duel Pinay — Mendès-France. Les modérés et les libéraux, rangés derrière le ministre des Affaires étrangères, se heurteront aux forces de gauche, conduites par l'ancien chef du gouvernement. Et, bien sûr, il est trop tôt pour formuler un pronostic.

Maurice HERR



Benoit Guyot


Raymonde Marchand


Gérald Tougas

Voici deux anciens acteurs du Cercle Molière et un jeune, que vous pourrez applaudir au théâtre Playhouse le mardi soir 6 décembre, lorsqu'ils joueront la plus drôle des comédies de Molière, "Les Fourberies de Scapin". Au jeune, Gérald Tougas, revient le difficile honneur de maintenir le rythme endiablé de cette farce, car c'est lui, Scapin, le valet aux inventions diaboliques. A ses côtés, Benoit Guyot campera la silhouette placide du calme Sylvestre, l'autre valet. Raymonde Marchand, que l'on a pu déjà applaudir dans nombre de pièces montées par le Cercle, personnifiera Nérine, la nourrice, qui par son arrivée va amener le dénouement de la pièce.

Retenez cette date: le mardi 6 décembre; l'heure, 8 h. 30; la salle, théâtre Playhouse. Venez-y en famille, venez-y avec vos amis. Tous sont assurés de se bien récréer et divertir, et qui sait? vous serez peut-être le gagnant du magnifique prix de présence: un appareil de télévision.

Bénédiction du premier abbé de . . .

(Suite de la première page)

l'élu, l'Epouse du Christ signifie aux yeux de tous la qualité de pontife qu'elle attache à la fonction du chef du monastère bénit par elle. C'est au moment de la messe conventuelle célébrée par l'abbé entouré de ses frères que brille plus particulièrement ce caractère de pontife. Revêtu des insignes de sa dignité, le chef du monastère offre à Dieu la victime sainte, ou plutôt, par son ministère le Christ lui-même, pontife suprême et médiateur universel, s'offre au Père. L'abbé présente au ciel les hommages, les voeux, les coeurs mêmes de ses moines d'où s'élève un parfum de sacrifice et d'amour, que le Père reçoit, par le Christ en odeur de sainteté.

En ce moment solennel de l'oblation sainte, où les voix sont confondues dans une même louange, les coeurs unis dans un élan identique d'adoration et d'amour envers Dieu, l'abbé digne de ce nom peut faire siennes tout en les modifiant quelque peu, les paroles prononcées devant les disciples par le divin Pasteur, à l'heure où celui-ci allait donner sa vie pour ses brebis: "Père, ils étaient vôtres, et vous me les avez donnés... Je ne vous demande pas de les enlever de ce monde, mais de les garder du mal... Qu'ils soient un entre eux et avec moi, comme votre Fils et vous, vous êtes un..." (Dom Marmion).

Le jour fixé pour l'élection du premier abbé de Notre-Dame des Prairies était le 24 octobre, 42ème anniversaire de l'élection du R. P. Dom Pacôme Gaboury comme 2ème abbé d'Oka. Le vénérable octogénaire présidait lui-même l'importante séance. M. l'abbé Alphonse Fortin et le R. P. Ignace Lemieux, O.M.I., assistaient comme témoins.

C'est le R. P., Dom Fulgence Fortier qui fut élu. Le titulaire est né à Thetford-les-Mines, P.Q. Il perdit sa mère alors qu'il était encore en bas âge. Son père, M. Wilfrid Fortier, vit encore et demeure à St-Rédempteur de Lévis avec sa deuxième épouse.

Dom Fulgence a un frère rédemptoriste, le R. P. Robert Fortier, qui a été quinze ans missionnaire au Vietnam et qui réside maintenant à Sherbrooke. Il a aussi deux demi-frères, MM. Marc et Georges Fortier, tous deux mariés et résidant à St-Rédempteur. Le premier abbé des Prairies a fait ses études classiques au juvénat des Pères Rédemptoristes, à Ste-Anne de Beaupré. Il est entré à la Trapre d'Oka en 1934 et a été ordonné prêtre en 1940. Jusqu'en 1948, il enseigna la philosophie et la théologie. Au mois de mars 1948, il devenait aumônier des Soeurs Trappistines à Rogersville, N.-B. Au mois de décembre 1953, il était élu prieur titulaire du monastère de Notre-Dame des Prairies, charge qu'il exerçait au moment de l'érection en abbaye.

Le 13 novembre prochain, à 9 h. a.m., au cours d'une imposante cérémonie qui ressemble de près au sacre d'un évêque, il recevra des mains de S. Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface, la bénédiction abbatiale.

Tous les prêtres sont invités à y assister; les Pères Trappistes espèrent que, malgré leur ministère, ils pourront au moins prendre part à leurs agapes fraternelles à 1 h. p.m.

(Communiqué)

L'ACTUALITÉ SPORTIVE

Exclusif à "La Liberté et le Patriote"
par Jacques LEMOYNE

Lorsque Jean Béliveau a marqué quatre buts contre les Bruins de Boston, la semaine dernière, le capitaine des Canadiens, Emile "Butch" Bouchard, a forcé le modeste Béliveau à tourner le dos à la caméra de télévision afin que tous les téléspectateurs et les enthousiastes partisans des Canadiens, groupés au Forum, voient le gros numéro 4 sur le chandail du Gros Bill. Malchanceux depuis les débuts de la saison, si on peut appeler malchanceux un joueur qui mène le classement de la ligue Nationale, Béliveau a retrouvé son oeil très précis et il a contribué très grandement à maintenir les Canadiens en tête du classement de la ligue. Nous ignorons si quelqu'un va un jour briser le record de Maurice Richard, mais nous croyons que si quelqu'un doit réussir cet exploit, ce sera probablement un joueur du Canadien et ce joueur sera soit Béliveau, soit Boum Boum Geoffrion.

En parlant de Maurice Richard, soulignons le bon travai de cet as du Tricolore. Le Rocket est plus lent cette saison que par les années passées, et cela se comprend, mais il n'en demeure pas moins le joueur de la Nationale le plus dangereux autour des filets. Au cours de la dernière fin de semaine, Richard a joué pendant plusieurs minutes avec son jeune frère, Henri, et il faut attribuer à la malchance le fait qu'Henri n'ait pas marqué un ou deux buts sur les belles passes de son frère. Chose certaine, un de ces soirs, les frères Richard vont trouver la combinaison magique qui leur permettra d'augmenter encore le prestige d'un nom qui exerce toujours sur les foules un magnétisme incroyable.

Un autre éloge

Tom Meaney, un grand rédacteur sportif des Etats-Unis, a déclaré à des journalistes de Montréal qu'il avait été favorablement impressionné par le football canadien et qu'il demeurait convaincu que notre manière de jouer ce sport était la meilleure, du point de vue du spectateur. Meaney ne nous a pas surpris en faisant cette déclaration; à peu près tous ceux qui ont bien voulu étudier notre football sont d'accord sur ce point. Mais il nous a surpris un peu en se prononçant en faveur des trois essais, au lieu de quatre. Meaney déclare que, grâce à ces trois essais, le quart-arrière doit tenir continuellement ses joueurs sous pression et que le public voit plus souvent et plus régulièrement aussi des jeux de passes qui seraient rendus inutiles si nous adoptions les quatre essais pour les 10 verges.

Nous partageons l'opinion de Meaney lorsqu'il déclare qu'on devrait permettre l'interférence et la protection quand il y a un botté. Cela n'enlèverait rien au jeu et les spectateurs verraient les mêmes courses rendues plus excitantes du fait que le coureur, en possession de la balle, serait protégé par 11 joueurs, au lieu d'être laissé absolument seul contre 12 adversaires. En un mot comme en cent, ce rédacteur sportif aime ce qu'il a vu et il ne se gêne pas pour le dire. Il ne restera plus maintenant au commissaire Bert Bell et à ses amis qu'à mettre un peu d'eau dans leur vin, d'enlever les lunettes noires qui leur bouchent les yeux et d'en venir à une entente avec les clubs des deux ligues professionnelles du Canada. Une telle entente se ferait à l'avantage des deux parties concernées et elle enlèverait au football cet air d'illégalité que nous ne prisons pas du tout.

Durocher de retour?

Que faut-il aux journalistes pour qu'ils croient les déclarations de Léo Durocher? Depuis quelques semaines, on a parlé de la nomination prochaine de Léo au poste de gérant des Braves de Milwaukee, un poste dont Léo ne voudrait probablement pas, du moins à ce qu'il dit. Interrogé à New-York sur ses projets, Durocher a affirmé qu'il ne se rendait à Milwaukee que par affaires, pour ses nouveaux patrons, et qu'il ne rencontrerait même pas les dirigeants des Braves. Il n'y a qu'une chose qui nous étonne dans l'attitude de Durocher et c'est cette décision de quitter le baseball après une mauvaise saison. Pourquoi Léo n'a-t-il pas abandonné le baseball après la victoire des Giants? Il devait quand même savoir qu'il allait quitter le baseball après la saison qui vient de se terminer et il n'avait aucun avantage à retarder son départ des majeures, surtout si tous ses plans étaient déjà établis depuis longtemps.

Nous croyons que Durocher parle sincèrement quand il affirme qu'il ne reviendra pas au baseball. On lui versera un salaire de $50,000 par année et il n'aura pas toute une équipe à diriger et des milliers de patrons à satisfaire. Il est vrai que la gloire sportive laisse un goût bien attirant dans la bouche de ceux qui l'ont déjà goûtée, mais cette gloire passe et Durocher en est un bon exemple. Il serait sage pour lui de rester en dehors du baseball où son nom est encore respecté et où on parlera toujours de lui en termes flatteurs, du moins en autant que son désir de bien jouer et de gagner est concerné.

Le pape et les sports

Tous les sportifs et toutes les personnes qui veulent vivre une vie pleine ont certainement pris connaissance des commentaires et des conseils du Très Saint-Père en marge des sports. L'Eglise universelle ne manifeste pas uniquement son universalité par sa doctrine acceptable par tous les hommes, mais elle manifeste aussi cette universalité par la bonté avec laquelle elle se penche sur nos problèmes quotidiens dans tous les domaines de l'activité humaine. Ce que le pape a dit des sports, il l'avait dit des sciences, des arts, des métiers variés, des lettres. Le problème n'est pas compliqué à première vue, mais il est parfois difficile d'application. Il s'agit de jouer avec un esprit chrétien.

On objectera peut-être que les sports sont de création païenne et qu'ils tirent leurs origines de manifestations religieuses et païennes. Mais origine n'est pas but, et l'homme qui a évolué dans le domaine scientifique a aussi progressé dans l'important domaine de la vie quotidienne. C'est cela la civilisation, et les sports font partie de notre civilisation qui est basée sur des principes de vie chrétienne. Pourquoi alors vouloir retirer ces bases dès qu'on s'adonne à une activité qui ne paraît pas religieuse, à première vue? Il faudra relire souvent ces exhortations du Saint-Père et profiter de l'occasion pour manifester nos origines chrétiennes, en jouant en chrétiens.

Souscription pour la campagne en faveur du Château Maisonneuve

MONTREAL — La Ligue d'action nationale, à la suggestion d'une vingtaine d'associations et de corps publics, a décidé de lancer une campagne de souscription pour financer la lutte qu'elle a entreprise pour obtenir que le nouvel hôtel des Chemins de fer nationaux à Montréal porte le nom de Château Maisonneuve.

Au cours d'une réunion tenue récemment au Cercle Universitaire de Montréal, les délégués d'un grand nombre d'associations ont adopté le voeu suivant: "Qu'une campagne de souscription soit immédiatement lancée par la Ligue d'action nationale pour financer la campagne en faveur du Château Maisonneuve".

Aérobus capables de traverser les Etats-Unis en moins de 5 heures

LOS ANGELES — Le président des American Airlines, M. C. R. Smith, a annoncé que sa compagnie commandera le mois prochain 20 aérobus à "turbojet", au coût global de $100,000,000.

Les Pan-American Airways et les United Air Lines ont déjà déclaré leur intention d'acquérir des appareils à réaction mus par des moteurs à turbine.

M. Smith a ajouté qu'il ne sait pas encore si la commande sera donnée à Douglas ou à Boeing, mais les appareils devront être en service à l'été de 1959. Chaque avion, y compris les pièces de rechange, coûtera environ $5.000,000.

Les American Airlines ont acheté de Lockheed 35 avions de transport Electra à moteur à turbine avec hélices, dont la vitesse de croisière dépassera 400 milles. Les avions à réaction à turbine sont encore plus rapides: ils pourront traverser le continent nord-américain en 4 heures et demie.

ABC **La Liberté et le Patriote** ABC

Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada

Organe des Franco-Canadiens du Manitoba et de la Saskatchewan

NOTRE FOI, NOTRE LANGUE! — DIEU ET MON DROIT!

Journal hebdomadaire publié le samedi par Canadian Publishers Ltd. Directeur: C.-L. LAFRENIERE, O.M.I.

Rédaction et administration: 619, avenue McDermot, Winnipeg, Manitoba, Canada

ABONNEMENTS—Canada: 6 mois, $1.75; 1 an, $3.00; 2 ans, $5.00
Etranger: 6 mois, $2.00; 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00

Toute correspondance concernant la rédaction du journal doit nous parvenir au plus tard le mercredi matin, à 8 h. 30, et être adressée au Rédacteur, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.

Autorisé comme envoi postal de 2e classe. Ministère des Postes, Ottawa

Une occasion unique de promouvoir la langue française au Canada

Depuis quelques semaines, une serie d'événements et de déclarations semble confirmer que les portes s'ouvrent au progrès du français parmi les citoyens anglophones du Canada. A l'appui de cette assertion, notons quelques faits.

S'adressant récemment à quelque 1,000 étudiants de l'Université du Nouveau-Brunswick, à Fredericton, Lord Beaverbrook a déclaré qu'il est essentiel à l'essor futur de ce grand dominion "que ses citoyens parlent l'anglais et le français". Quelques jours plus tard, le Congrès Mondial des Journalistes de langue française, qui tint ses assises successivement à Montréal, Ottawa, Trois-Rivières et Québec, donnait lieu à de nombreuses manifestations susceptibles d'attirer l'attention sur les liens culturels et linguistiques qui unissent la France et le Canada. A son tour, l'Association des Commissaires d'écoles publiques d'Ontario adoptait une résolution en faveur de l'enseignement du français dans les écoles primaires de la province.

Au Manitoba, l'on voit depuis un mois le nouveau commandant du 14e Groupe d'Entraînement de l'Aviation canadienne, le commodore de l'Air H. H. C. Rutledge, prendre la parole non seulement en anglais mais aussi en un excellent français à l'occasion des parades qui marquent sa visite officielle des bases sous son commandement. Plus à l'ouest, en Saskatchewan, se rencontre le même courant d'idées. Le **Saskatoon Star Phoenix** vient de publier en page éditoriale un article d'un universitaire de la ville qui se plaint du fait que "les éducateurs myopes nous ont volé les avantages personnels et nationaux que nous aurions eus à apprendre le français de bonne heure". Simultanément, un professeur de français de Calgary réclame du gouvernement des bourses qui seraient expressément octroyées aux professeurs de français en vue de leur permettre de se perfectionner en cette matière.

Il serait facile d'allonger cette liste, y ajoutant, par exemple la mention de l'inauguration, à Winnipeg, d'un système de traduction simultanée à l'occasion du congrès annuel de la Chambre de Commerce du Canada, et combien d'autres faits analogues. Les épisodes de ce genre se produisent à un rythme tellement accéléré que l'on peut croire à une véritable conversion au bilinguisme chez beaucoup d'Anglo-Saxons.

Les raisons de cette reprise de position pour le français sont des plus diverses: avantages commerciaux et culturels, conditions de travail au fédéral, voyages d'études, meilleure compréhension de ce qui distingue la nation canadienne et désir correspondant de promouvoir la paix et l'harmonie au pays, etc. On ne saurait nier non plus en ce sens l'influence exercée par MM. St-Laurent et Duplessis dont les agissements rappellent constamment aux citoyens du pays la présence française au Canada. De fait, leurs arguments se complètent car le premier ministre de la vieille province souligne sans cesse le cachet spécial de "son" peuple tandis que M. St-Laurent appuie habituellement sur le fait que cette province distincte fait partie intégrale du Canada, aux points de vue historique, géographique et économique. Devant de telles réalités, on arrive nécessairement à la conclusion que, le pays étant bilingue, il serait bon que le bilinguisme s'y répande davantage.

Cette tendance pose cependant au Canada français un problème particulier qu'il serait peut-être utile de souligner. Ailleurs où le français occupe une place officielle — en France, en Belgique, en Suisse — on peut se contenter de mettre l'accent sur la position antianglo-saxonne qu'il convient d'adopter, tenant compte de la pression qu'exercent un peu partout dans le monde moderne la culture, la technique et la langue américaines. En un mot, il suffit de se tenir sur la défensive. Au Canada, toutefois, il s'agit de répandre davantage la langue et la culture françaises tout en maintenant avec vigueur l'éternelle vigilance contre l'infiltration anglicisante. La vieille lutte se continue, car les deux cultures ont droit d'existence l'une à côté de l'autre, et s'aventurer sur un terrain jusqu'ici hostile demande du courage. Le traditionaliste doit se faire pionnier pour comprendre la place qui revient de plein droit au français comme à l'anglais.

Sans doute, l'essentiel de cet apostolat linguistique consiste-t-il à intensifier les méthodes qui ont jusqu'ici contribué à améliorer la situation, notamment: la réclamation digne et tenace de nos droits, la participation française aux congrès nationaux, sur un pied d'égalité avec l'anglais, l'insistance sur les avantages dont jouit le Canada dans le monde, grâce à son bilinguisme, etc. N'y aurait-il pas lieu aussi de promouvoir plus intensément l'enseignement du français dans les écoles du pays, à tous les niveaux? Il semble que, dans le domaine universitaire — comme dans celui de l'école secondaire, d'ailleurs — il y aurait moyen d'obtenir que le français soit obligatoire comme langue seconde partout où l'anglais domine. Des recherches plus approfondies sur la question et une saine propagande pourraient peut-être amener les responsables à instaurer cet enseignement plus tôt, même très tôt, chez nous.

Il importe aussi de profiter du climat favorable actuel: ainsi, on pourra être assuré d'obtenir des fruits réels et durables dans un avenir prochain.

Le relèvement de l'Allemagne

L'Allemagne est devenue, dans l'ordre économique, une des premières puissances de l'Europe occidentale. Quelques chiffres illustrent cette affirmation. En sept ans, le nombre des salariés occupés en Allemagne est passé de 14.9 millions à 16.9 millions; l'indice de la production industrielle (base 1936: 100) a progressé de 159 à 202; l'accroissement annuel de l'indice est de 12%; de 1949 à 1954, 542,999 nouveaux logements furent construits. Le relèvement de l'Allemagne, son expansion économique, amènent bien souvent cette constatation empirique que: "le redressement allemand est miraculeux!" constatation sommaire, hâtive et . . . facile!

En réalité, il faudrait considérer, comme l'écrit le bulletin français **Professions**, les véritables causes de renouveau de la République fédérale: son patriotisme profond, son sens de la discipline, de l'ordre, sa volonté tenace de mener à bien une tâche entreprise.

L'un des plus grands spécialistes des affaires allemandes, M. Bernard Lefort, conseiller commercial de la France à Francfort, publie dans le "Bulletin de l'industrie cotonnière" une étude sur l'expansion de l'économie allemande: "On oublie trop, écrit-il, que l'économie est un phénomène humain, que l'humain exerce un rôle décisif sur elle. C'est à mon avis, dans les facteurs humains qu'il faut chercher le secret de la force de l'Allemagne et son succès actuel. Tout en reconnaissant qu'à côté de qualités éminentes l'âme allemande est hantée périodiquement par de mauvais rêves, M. Bernard Lefort explique le relèvement allemand "par le jeu d'une volonté de grandeur et de puissance fondée sur le travail et l'esprit d'organisation, marque essentielle du pays, à l'origine d'une cohésion économique parfaite."

Le mois des morts

Novembre est le mois des morts. Ne les oublions pas: parents, amis, simples connaissances. Presque tous ont besoin de nos prières pour abréger leur séjour au purgatoire et jouir de la béatitude du ciel.

Si le mois de novembre leur est spécialement consacré, cela ne nous exempte pas toutefois de prier pour eux en d'autres temps. Combien est-il préférable, par exemple, au décès d'un parent ou d'un ami d'offrir des messes plutôt que des fleurs. Les plus belles couronnes ne leur apporteront rien, tandis qu'une seule messe hâtera leur délivrance.

L'aide espagnole à l'Amérique latine

Deux évêques espagnols ont assisté, en qualité d'observateurs, à la conférence de l'épiscopat hispano-américain tenue à Rio de Janeiro, à la suite du congrès eucharistique. L'un d'eux, l'évêque de Bilbao, Mgr Morcillo, rentrant en Espagne, a fait des déclarations à la presse. Après avoir souligné la grande importance du congrès et de la conférence, Mgr Morcillo a expliqué que les pays invités comme observateurs ont été l'Espagne, les Iles Philippines, le Portugal, les Etats-Unis et le Canada: les uns, du fait qu'ils aident déjà les diocèses de l'Amérique du Sud, les autres, parce qu'ils pourront le faire plus ou moins prochainement.

L'Espagne est fière de montrer ce que des milliers de religieux et de prêtres de "l'Oeuvre de coopération sacerdotale hispano-américaine", qui travaillent dans les diocèses de ces pays-là ont accompli. Les évêques américains sont très reconnaissants de cet effort de l'Espagne.

"L'Amérique latine a besoin, a ajouté Mgr Morcillo, de nombreux prêtres et religieux et, à leur suite, d'un grand nombre d'instituteurs catholiques et d'apôtres laïques. Les prêtres espagnols qui voudront prendre part à cette entreprise, si chère au Souverain Pontife, en ont le chemin tracé dans l'Oeuvre de coopération sacerdotale hispano-américaine, qui vient d'ouvrir cette année sa troisième session de préparation. Nous avons l'obligation de rappeler au clergé espagnol, tant séculier que régulier, et aux bons catholiques espagnols, a poursuivi Mgr Morcillo, que l'aide à l'Amérique est urgente, étant donné que le manque de prêtres a eu pour résultat un affaiblissement de la foi et de la vie chrétienne."

L'enseignement catholique

S'il est une chose à laquelle l'Eglise tient, c'est bien l'enseignement catholique. L'avenir de la jeunesse et, par conséquent, des hommes de demain y est attaché. Nombreux sont les discours et les écrits des papes à ce sujet. Pie XII a suivi la voie de ses prédécesseurs, notamment Léon XIII, Pie X et Pie XI. Il importe de connaître ses déclarations et de s'en inspirer. Aucun catholique ne peut être indifférent à l'enseignement que reçoivent non seulement ses enfants mais toute la jeunesse du pays qu'il habite.

Les Actes Pontificaux viennent de publier les principaux discours et écrits de Pie XII sur l'enseignement catholique. C'est un fascicule précieux qui éclairera et inspirera tous ceux qui le liront; pères et mères de famille, éducateurs, membres des commissions scolaires, universitaires, hommes publics, etc. Ce fascicule (no 73) se vend 20 sous au secrétariat de l'Institut Social Populaire, 25, rue Jarry ouest, Montréal.

Vers le pôle Nord

Ayant conçu des doutes sur la position exacte du pôle Nord magnétique, le R. P. Daniel Linehan, S.J., directeur de l'observatoire de Weston (Massachusetts), s'est embarqué sur la goélette Montecarlo, à la tête d'une expédition scientifique, pour se rendre compte de visu de ce qui en était. Il a eu la satisfaction de découvrir le pôle en question 200 milles plus au nord qu'on ne le pensait généralement. A la suite de quoi, conquis sans doute par les joies des voyages polaires, il est parti dans l'Antarctique, cette fois à bord du brise-glace Akta, en qualité d'observateur scientifique et d'aumônier de l'expédition.

Objectif non atteint dans la capitale de l'Ontario

TORONTO — La campagne de souscriptions pour les oeuvres de charité de la ville de Toronto n'a pas atteint, cette année, l'objectif fixé de $3,836,000, a-t-il été annoncé. Les sommes recueillies s'élèvent à $3,743,669, soit $82,331 de moins que l'objectif. L'an dernier, alors que l'objectif n'avait également pas été atteint, une seconde campagne avait été entreprise et avait permis de le dépasser.



Après une brillante carrière dans le service diplomatique américain, **M. Hervé L'Heureux** vient d'être assigné au poste de consul général de son pays à Montréal. M. L'Heureux est né à Manchester, New-Hampshire, de parents canadiens-français ayant émigré jeunes aux Etats-Unis. Il est âgé de 56 ans. (Cliché La Presse)

Billet du samedi

Dans une île enchantée de la côte du Pacifique

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Un livre de l'extrême-ouest, même de l'extra-ouest, qui apporte l'odeur de la mer, des vents du large, de conifères irréels: huit pieds sur la souche et des branches qui se perdent dans la nue. Il s'intitule **Phares**, et ce n'est pas sans d'excellentes raisons. (1) Dans la nuit et dans la vie, ajoute l'auteur, et ce prolongement du titre s'explique aussi, pour qui sait lire.

L'auteur est Madame Tharsyle Ouellette-Gélinas, aujourd'hui de l'île Bigras, près Montréal, qui passa une jeunesse enchantée dans une autre île, celle baptisée Lucy, à dix-sept milles de la côte de la Colombie Britannique, à l'ouest de Prince Rupert. Une histoire que vécut, non pas une fillette, mais une famille entière: le père, la mère et cinq enfants.

Pionniers à leur manière, continuateurs de ces découvreurs d'autres siècles qui révélèrent les deux-tiers du continent à l'univers: La Vérendrye, Radisson, Charles Frémont chez les grands; de Langlade et Juneau, Julien Dubuc, Antoine Leclerc, Jean-Baptiste et Joseph Larocque, dans le groupe des fondateurs; Toussaint Charbonneau, Pierre-Antoine Tabeau, Joseph Bissonnette, des douzaines d'autres, chez les petits. Celui qui nous occupe aujourd'hui, l'aventurier chef de famille, s'appelait Octave Ouellette, et il passa huit ans dans son île.

* * *

Le hasard l'y conduisit et il remplaça là-bas comme gardien de phare un autre Canadien français nommé Turcotte, célibataire taciturne et neurasthénique, qui en avait assez de sa solitude. Si, souvent, il s'y sentit perdu, les jeunes y découvrirent une liberté pareille à nulle autre, l'espace et le rêve.

Originaire de Plessisville et sa femme, née Couture, venant de Saint-Bernard de Dorchester, ils n'avaient jamais songé, ni l'un ni l'autre, à s'exiler sur une île de l'océan Pacifique, à cinq cents milles au nord de Vancouver. Ce fut pourtant leur lot. Sans doute y seraient-ils restés longtemps, si un jour l'épouse n'avait sombré dans la mort, laissant désemparé un homme qui ne vivait que par elle.

Parti pour l'Ouest avec les siens, attiré, comme d'autres, par les promesses d'or du Klondike, Octave Ouellette s'arrêta à Prince Rupert, alors ville-champignon grossière et rude. Il vit l'île Lucie, ou Lucy, au cours d'un voyage de plaisir, auquel s'étaient donné rendez-vous les Canadiens français de la région. Ils étaient là-bas comme ils sont partout, depuis que les blancs mirent le pied sur le sol de la Nouvelle-France. Dans l'île, le voyageur vit l'occasion d'un établissement et ne la laissa point passer. Ce fut une aventure, mais une aventure que n'oublièrent pas ceux qui la vécurent.

* * *

C'est celle que raconte dans **Phares** Madame Gelinas, l'aînée des enfants Ouellette. Dans l'île, dès l'âge de huit ans, elle tenait son journal. Elle continua et de ses notes finit par fabriquer un livre. Il en est de savoureuses et de pittoresques. A la vérité, l'île Lucie est double: la première, longue d'un mille et demi et large d'une quinzaine d'arpents, se pare de pruches et d'épinettes géantes; la seconde, un énorme rocher, s'élève à 65 pieds au-dessus du niveau de la mer. C'est sur cette dernière que brille le phare. Un pont de bois relie les îles.

Il y a là-bas des merveilles: des coquillages appelés têtes d'évêques, des framboises grosses comme un jaune d'oeuf et de la même couleur, de délicats poissons gris-perle au goût d'amande, des pieuvres dont on mange les tentacules, chair d'un blanc de neige. Sans insister sur les poissons du commerce: saumon, flétan, morue grise ou rouge, hareng. Dans le sous-bois, des fleurs à profusion et de fines fougères, des oiseaux.

Deux enfants naquirent dans l'île. Des missionnaires oblats venaient une fois l'an, apportant un peu de religion. Une soeur de Madame Ouellette se joignit à la petite colonie, pour faire la classe à la marmaille. On vivait. Bonheur et paix qui s'envolèrent avec le départ de la mère. C'est tout cela qu'évoque l'auteur, dans une nostalgie qu'elle communique. Livre sincère que le sien, qui n'est pas d'un écrivain professionnel, mais quand même d'une écriture vivante, un peu déparée, çà et là, d'anglicismes qu'explique la première ambiance anglo-saxonne.

L'ILLETTRE

(1) Les Editions Laval, Iles Laval.

Mouvement des classes moyennes

La Ligue des Associations catholiques de Commerçants s'est réunie à la Ligue des Classes moyennes des Pays-Bas et à la Ligue chrétienne nationale des Classes moyennes de Belgique, pour constituer un Mouvement international catholique des Classes moyennes, dans le but de mettre en pratique la doctrine sociale et économique de l'Eglise dans la vie internationale. Des contacts vont être pris avec les organisations poursuivant le même but dans les autres pays. Le siège du Mouvement est à La Haye.

Moscou s'assure de nouvelles positions clés

Pour tenir la Pologne solidement en main, Moscou vient de mettre à la disposition de Varsovie 200 experts dont 80 spécialistes de "l'organisation" sont destinés au parti communiste et aux syndicats. Ils ont été affectés à Varsovie et à Lodz où, de l'avis de Moscou, les cadres du parti ne sont pas dignes de confiance. La Commission pour la Sûreté de l'Etat a été placée tout entière sous contrôle soviétique.

Dans l'armée, le maréchal Rokossovsky a conservé sa situation intacte, mais le général soviétique Antonov devient chaque jour plus puissant.

Mgr Peter Cule libéré par la Yougoslavie

BELGRADE — L'évêque catholique de Mostar, en Yougoslavie, Mgr Peter Cule, condamné à 11 ans et demi de prison en 1948 sous une accusation de collaboration avec les Nazis, vient d'être libéré sur parole par le gouvernement yougoslave, mais on ignore s'il pourra choisir le lieu de sa résidence.

La Chronique . . . internationale

par André LAFLECHE

La réunification des deux Allemagnes a été le sujet principal de la conférence de Genève.

Le gouvernement Faure est particulièrement chanceux depuis quelque temps. Le premier ministre a posé trois fois la question de confiance et chaque fois l'Assemblée nationale lui a accordé une confortable majorité.

M. Faure, principalement pour des raisons de politique coloniale, a demandé que les élections nationales fussent devancées de plusieurs mois. Il en a fixé la date à décembre; normalement, elles devaient avoir lieu en juin prochain. "Si nous n'avons des élections qu'au printemps prochain, a-t-il dit, nous risquons de retarder l'action du gouvernement au Maroc et en Algérie, au moment même où s'imposera l'application de la politique que nous avons proposée pour ces régions."

Le parti communiste s'est rallié à la proposition, car il est prêt à n'importe quel moment aux élections. Pour les autres partis, la situation n'est pas la même. De là la vive opposition de MM. Pierre Mendès-France et Edouard Daladier, tous deux anciens premiers ministres, à la mesure ministérielle. Entre-temps, l'ancien sultan du Maroc, qui était en exil depuis deux ans, est retourné en son pays. C'est lui qui assurera la mise en train d'une nouvelle politique autonomiste qui sauvegardera les intérêts de la France.

Conférence de Genève

La stabilité, même précaire, du gouvernement français assure plus de continuité à la politique étrangère de Paris. Les pays occidentaux comptent sur l'appui de la France. Ainsi, la semaine dernière, les ministres des Affaires étrangères des Quatre Grands se sont réunis à Genève. La question de la réunification des deux Allemagnes a constitué le principal sujet de discussion. M. Molotov, ministre des Affaires étrangères de Moscou, a surpris ses collègues en proposant la fusion des deux Allemagnes, la formation d'un conseil pan-allemand composé de représentants des zones de l'Est et de l'Ouest, la création de commissions mixtes allemandes pour étudier certaines questions d'intérêt national, notamment les douanes, les devises, l'armement et "l'éventuelle participation allemande à la défense européenne". La proposition de M. Molotov a été immédiatement repoussée par les délégués occidentaux, parce qu'ils l'ont considérée comme un dictat sans précédent.

Paradis soviétique

Il est entendu que les puissances occidentales désirent l'union des deux Allemagnes alors, qu'au fond, la Russie n'en veut pas. Mais, comme M. Foster Dulles l'a dit au nom des Etats-Unis, cette union doit être le fruit d'élections libres: or, quand on parle d'élections libres, cela ne convient pas du tout à la Russie. M. Antoine Pinay, ministre des Affaires étrangères de France, a relevé certains propos de M. Molotov. Celui-ci ayant affirmé que l'Allemagne de l'Ouest aurait intérêt à connaître les réalisations sociales de l'Allemagne de l'Est, M. Pinay a tout simplement dit: "Depuis 1946, trois millions d'Allemands ont fui le paradis oriental". Les statistiques, comme on le voit, ne sont pas toujours inutiles.

Il y aura tout probablement une nouvelle conférence des Quatre Grands l'an prochain. Pour l'heure, la rencontre de Genève n'a pas semblé donner des résultats mirobolants. M. Dulles a soutenu que l'actuelle division des deux Allemagnes serait une source de militarisme. En effet, l'Allemagne occidentale est forte, prospère, surpeuplée. Elle peut se donner une armée puissante. Et si on la pousse à bout, elle pourra un jour tenter de s'emparer par la force de l'Allemagne de l'Est. Pour éviter un tel malheur, mieux vaudrait réunir les deux Allemagnes au moyen d'élections libres.

Israël et Egypte

La bataille a fait rage à la frontière qui sépare l'Egypte et l'Etat d'Israël. Les soldats juifs se sont emparé d'un poste militaire égyptien situé dans le désert du Sinaï. Il paraît que le poste a changé deux fois de main. Les pertes seraient considérables des deux côtés. Israël prétend avoir tué un bon nombre d'Egyptiens, alors que l'Egypte affirme avoir tué 200 soldats d'Israël et fait plusieurs prisonniers. Les rapports se contredisent du tout au tout. Israël aurait, au surplus, empêché les surveillants de l'O.N.U. de voir la scène du carnage. On craint le pire. Les Etats-Unis seraient prêts à fournir des armes à Israël. M. David Ben-Gurion aurait repris les fonctions de premier ministre d'Israël et aurait offert de rencontrer le premier ministre égyptien. Mais le Caire affirme qu'Israël ne parle de paix que pour mieux faire la guerre, ce qui est bien probable.

A Londres, le gouvernement britannique a protesté officiellement auprès du représentant israélite et blâmé Israël des derniers incidents. Il semble, en tout cas, qu'Israël veut brusquer la guerre avec l'Egypte et la Syrie, avant que ces dernières ne reçoivent les armes qu'elles ont commandées en Russie et en Tchécoslovaquie.

Un mot de la France

Dans **La Patrie** du 3 novembre, M. Roger Duhamel a consacré son éditorial à la situation politique en France. Il conclut en ces termes: "Il semble que les jours de M. Edgar Faure soient comptés. Sa grande faiblesse, c'est qu'il ne dispose d'aucune majorité stable. Elle se modifie à chaque vote, selon le sujet en cause. Le jour où ses adversaires successifs parviendront à faire cause commune pour assurer sa perte, il n'aura plus qu'à s'éloigner. Ce flottement constant empêche le chef du gouvernement de s'en tenir à une politique ferme: il doit toujours louvoyer, à la recherche d'une majorité provisoire, qui risque souvent de se dérober sous ses pieds. Pendant ce temps, la politique française subit d'humiliantes défaites à l'étranger. Nous le déplorons vivement."

Ce sentiment est partagé par l'ensemble de la population canadienne de langue française. Car elle est restée profondément attachée à la France. Nous voulons que notre ancienne mère-patrie soit grande, forte, prospère. Nous souhaitons que sa présence soit partout respectée. La France a tout pour réussir, excepté un gouvernement stable.

Politique patronale sociale

Le "Centre des Jeunes Patrons", un organisme qui groupe en France des catholiques désireux d'appliquer la doctrine sociale de l'Eglise, vient de diffuser à ses trois mille membres, à l'issue de la dernière réunion de son comité de direction, un rappel des grandes lignes de sa politique salariale et des instructions précises d'application immédiate dans leurs entreprises. Il se déclare partisan d'une politique de hauts salaires qui, pour être cohérente, doit être d'abord menée au niveau de l'entreprise.

Il invite ses membres à appliquer un plan d'augmentation progressive des salaires de 25% en cinq ans. L'étude porte sur une juste rémunération de base, l'intéressement collectif et les mesures tendant à augmenter la sécurité du revenu, dans la limite compatible avec l'équilibre de l'entreprise en donnant la préférence à la forme contractuelle. Ce document rappelle au chef d'entreprise qu'il lui appartient de prendre l'initiative de ces mesures, hors de toute pression extérieure, dans un climat d'information objective, après consultation des représentants du personnel. Il insiste sur les révisions périodiques qui doivent être faites, dès que le permettent le progrès technique et l'évolution de l'entreprise.

S'appuyant sur les nombreuses réalisations déjà acquises dans ce climat, il affirme sa foi dans ces méthodes pour élever le niveau de vie des salariés, ouvrir aux entreprises de nombreux débouchés et assurer l'expansion économique et le progrès social.

A la Chambre . . . des Communes

par Jean Daniel

M. H. Lapointe est nommé ministre des Postes. — On croit que l'impôt sur le revenu serait réduit l'an prochain.

OTTAWA — Le premier ministre Louis St-Laurent vient d'annoncer, à la sortie d'une extraordinairement longue séance de son cabinet, la nomination de M. Hugues Lapointe, ministre des Affaires des Anciens combattants, à la direction du ministère des Postes. M. Lapointe cumulera, pour un certain temps, les deux fonctions.

On sait que le ministère des Postes, dirigé jusqu'au début du mois dernier par M. Alcide Côté, est resté sans ministre depuis la mort de ce dernier, le 7 août.

Le cabinet s'était réuni dans l'avant-midi, puis on avait tenu une autre longue séance dans l'après-midi. C'est à la suite de ces réunions avec ses ministres que M. St-Laurent a révélé aux journalistes le nom du nouveau ministre des Postes. A la même occasion, le premier ministre a annoncé que les élections partielles dans le comté de St-Jean-Iberville-Napierville auront lieu le 19 décembre prochain. On croit comprendre que le brigadier Jean Allard, commandant de la 3e brigade d'infanterie à Valcartier, briguera les suffrages dans l'ancien comté de M. Côté. Il est bien possible que si le brigadier Allard sortait victorieux de cette élection, il entrerait dans le cabinet pour diriger le ministère des Affaires des Anciens combattants. Toutefois, l'élection du brigadier ne serait pas aussi facile qu'elle pourrait l'être dans des conditions normales, car le maire de St-Jean, et ancien organisateur de M. Côté, M. Armand Ménard, aimerait aussi à tenter sa chance aux élections du 19 décembre. En somme, les électeurs de St-Jean auront à choisir entre un ministre, le brigadier Allard, comme tous prévoient son entrée dans le cabinet, et un simple député, le maire Ménard.

M. Lapointe entrait dans le cabinet fédéral il y a six ans. Pendant un an, il a été solliciteur général, puis le 7 août 1950, il devenait ministre des Affaires des Anciens combattants. M. Lapointe a assumé cette tâche avec un succès remarquable. On se souvient que lors de la dernière session, des députés de toutes les parties du pays ont tenu à féliciter le ministre Lapointe pour le doigté, le tact et le dévouement qu'il met à diriger le ministère des Anciens combattants.

On croit comprendre que M. Lapointe passera aux Postes en abandonnant le ministère des Anciens combattants, lorsque M. St-Laurent comblera la vacance ministérielle qui existe actuellement pour le district de Montréal.

Le ministère des Postes est l'un de ceux qui sont le plus difficiles à administrer. Les ramifications de ce ministère sont fort étendues. Son administration exige un homme d'expérience. C'est pourquoi plusieurs prédisent que M. St-Laurent éviterait de nommer un nouveau venu dans le cabinet pour assumer cette tâche.

Réduction de taxes

Devant les chiffres relatifs au revenu national brut, il se trouve plus d'un observateur sur la colline parlementaire pour prédire une réduction de taxes sur le revenu des particuliers lors du prochain budget de M. Walter Harris, ministre des Finances.

Ce ne sont là que des pronostics, mais il reste un fait indéniable: le revenu national brut dépasse de beaucoup les estimés pourtant optimistes faits par M. Harris dans son énoncé budgétaire en avril dernier.

Il est possible aussi que le gouvernement fédéral réduise sinon sensiblement, du moins légèrement, les dépenses relatives à la défense nationale. Il ne faudrait toutefois pas oublier à ce sujet la déclaration récente de M. St-Laurent, alors qu'il procédait à Montréal au lancement d'un nouveau navire de guerre "Le St-Laurent".

A cette occasion, le premier ministre du Canada a déclaré qu'il importait de continuer à se préparer pour faire face à toute attaque éventuelle. "Si vis pacem, para bellum" est l'axiome auquel M. St-Laurent a toujours cru en ce qui concerne la défense des pays libres. Mais étant donné les modifications radicales qui s'imposent dans l'élaboration de la défense par suite des découvertes de nouveaux engins de destruction, il est possible qu'on puisse maintenir un niveau adéquat de préparation à la défense tout en réduisant les sommes fabuleuses qu'on consacre sous ce chapitre dans le moment.

De toute façon, les Canadiens sont heureux de l'activité économique dans leur pays, car tous estiment qu'elle pourrait bien se traduire par un allègement du fardeau des impôts. C'est dire qu'alors tous les contribuables bénéficieraient directement de la prospérité actuelle.

A l'Alliance Française

Conférence sur Bernanos par M. M. de Gandillac

La dernière réunion de l'Alliance Française se tint le mercredi 2 novembre, au collège United. La conférence, intitulée "Georges Bernanos", fut donnée par M. Maurice de Gandillac.

M. Maurice de Gandillac est professeur d'histoire de la philosophie à la Sorbonne depuis 1946. Ancien pensionnaire de l'Institut français de Berlin, il a fait de nombreux travaux sur la philosophie allemande tels que maître Eckhart, Nicolas de Cuse, Plotin, Abélard. Il est un Français des plus averti dans le domaine de la pensée allemande contemporaine, et en liaison avec un grand nombre d'intellectuels européens. Il est extrêmement renseigné sur tous les problèmes de la vie intellectuelle des pays d'Europe.

Le consul de France, M. le comte Serge de Fleury, a présenté le conférencier et a fait un grand éloge de toutes ses oeuvres.

M. de Gandillac nous a décrit la jeunesse de Bernanos dans le nord de la France (Pas-de-Calais), notant que ses premières impressions de ce paysage le suivirent toute sa vie. Il nous parla de son tempérament à la fois tendre et violent, de ses années d'écolier malheureux, nulle part satisfait, lisant en cachette, chez son père, Balzac, Zola et Huysmans.

Bernanos, après ses années à la Sorbonne, joignit le mouvement de l'Action Française de Léon Daudet et fut camelot du roi. En 1914, il fut soldat pendant 4 ans et souffrit du manque d'invidualisme de l'armée. En 1917, il se maria et, pour vivre, fut courtier d'assurances jusqu'à ce qu'il eut achevé un succès littéraire.

Après plusieurs voyages au Paraguay, au Brésil, Bernanos revint en France, en 1945, où il reçut la croix de guerre. Il joignit le mouvement du général de Gaulle qui le désappointa beaucoup. Il est surtout, dans ses oeuvres, pour l'honneur, la pureté, la liberté. C'est un éveilleur d'idées et un passionné de justice et de liberté qui cherche la sainteté dans la vie. Il voulait écrire une vie de Jésus, mais la mort mit trop tôt fin à sa carrière.

Parmi ses oeuvres les plus connues mentionnons "Le journal d'un curé de campagne", "Le soleil de Satan", "La joie", un opuscule "La grande peur des bien pensants", "La lettre aux anglais" et le "Monologue des Carmélites", tous livres très intéressants.

Il est contre la bourgeoisie et, dans ses livres, exalte les prêtres et leurs vies de sacrifice.

M. le professeur V. Leathers a présidé et a remercié chaudement M. de Gandillac.



Le **R. P. Louis-N. Boutin**, O.M.I., vient de publier une brochure intitulée "L'oratoire mystique du Manitoba, St-Joseph d'Otterburne", ouvrage qui traite du culte de S. Joseph à partir des commencements de l'histoire manitobaine et qui fait ressortir en particulier l'importance de la Maison St-Joseph d'Otterburne. "Je trouve votre travail très intéressant et très fouillé", écrivait à l'auteur, M. l'abbé Antoine d'Eschambault, de la Société Royale du Canada.

La brochure de 32 pages se vend 35 sous chez l'auteur: Maison provinciale des Pères Oblats de Marie Immaculée, 340, avenue Provencher, St-Boniface, Man.

Retraites fermées

NOVEMBRE

8-11: Dames des vicariats forains 4 et 5. Prédicateur: R. P. Paquette, O.M.I.

11-14: Hommes des paroisses de la ville. Prédicateur: R. P. Lechasseur, O.M.I.

15-18: Hommes des vicariats forains 2-6-7. Prédicateur: R. P. Paquette, O.M.I.

18-21: Aviateurs de langue anglaise. Prédicateur: R. P. Kramer, C.Ss.R.

22-25: Hommes des vicariats forains 4 et 5. Prédicateur: R. P. Paquette, O.M.I.

25-28: Jeunes ménages. Prédicateur: R. P. Lechasseur, O.M.I.

Précieux-Sang

Partie de cartes

Les organisatrices de la partie de cartes du 1er novembre étaient Mmes Roger Brunelle et Victor Labelle, aidées de Mmes D. McNair, Léon Bernardin, D. Renault, Adélard Houle, Ulric Normandeau, Armand Carrière, C. Préfontaine, Fortunat Létourneau, Jean Lavack, Jacques Laurin, Armand Marcoux, Octave Lebleu, Richard Lapointe, Joseph Sourisseau, André Champagne, Arthur Marion, Richard Cormier et René Bernier.

Les prix des cinq mains échouèrent aux personnes suivantes: 1er, Mme A. Carrière et M. R. Bilodeau; 2ème, Mme O. O'Connor; 3ème, Mme A. Carrière, M. A. Carrière, M. J. Goss; 4ème, Mme Roland Tremblay. M. J.-M. Delorme gagna le prix d'entrée; Mlle M. Ménard et Mme O'Connor, la cagnotte. Le prix de série du mois d'octobre alla à M. Albert Gagné.

Au tirage, les gagnants furent: Mlle Alice Carrière, Mmes O. Leclerc et S. Fiola (2 prix), Mlles Cécile Simard (2) et Doris McLaughlin, Mme Eugène Drouin, M. S. Muloin, M. A. Laforme, Mlle P. Moquin, Mme A. Tinley, Mme J.-E. Cossette (2), Mme P.-J. Péloquin, M. N. Gérard, M. R. Bruneau, Mme J. Lagassé, Mme O. Saulnier, Mlle G. Senez et Mme J. Dupuis.

Mmes H. Prud'homme, R. Bilodeau et R. Desrosiers furent les chanceuses au tirage spécial.

Naissances

Gisèle-Pauline-Marie, née le 13 octobre, enfant de Roland Rowan et de Gertrude Sénécal.

Suzanne-Hélène-Marie, née le 13 octobre, enfant de Claude Dauphinais et de Maria St-Hilaire.

Léonie-Joseph-Edmond, né le 30 octobre, enfant d'Ulysse Clément et d'Hélène Tremblay.

Club de hockey

Notre club de gouret fait partie de la Ligue Catholique interparoissiale dont les parties débutèrent le 6 novembre, à la patinoire Olympic.

Distribution des prix

Dimanche soir dernier, à 8 h., eut lieu, à la salle de l'école, la "Soirée de la Fierté nationale". A l'occasion de cette fête, on distribua aux élèves les prix et diplômes qu'ils ont mérités au concours de français de l'Association d'Education en mai dernier.

Les donateurs de ces prix étaient: l'Association d'Education, l'Association des Parents et Maîtres du Précieux-Sang, les Chevaliers de Colomb du Conseil Goulet, le Club St-Vincent de notre paroisse, les Dames de Ste-Anne, ainsi que quelques autres donateurs qui préfèrent demeurer anonymes.

Nous exprimons notre reconnaissance à ceux qui ont fourni des fonds afin de récompenser les élèves qui ont remporté le plus grand succès dans ce concours.

Réunion

L'assemblée générale des Parents et Maîtres aura lieu le lundi 14 novembre, à 8 h. p.m. Soyez des nôtres!

Ligue de 5 quilles

Equipe	G.	P.
Les Météors	4	2
Toupin Lumber	4	2
Queen's Own	4	2
Aces	3	3
Les Hirondelles	3	3
Les Joyeux	3	3
Leo Electric	2	4
Sunshine	1	5
Dames		
H 1 P — A. Rozière		295
H 3 P — A. Rozière		628
Hommes		
H 1 P — A. Girard		325
H 3 P — A. Girard		756
Equipes		
H 1 P — Leo Electric		930
H 3 P — Toupin Lumber		2546

Chevaliers de Colomb



Conseil St-Boniface no 3158

Rigaud

Nous n'avons rien perdu pour attendre. Notre "bottin" est une révélation, un succès. Présentement nous n'y voyons pas de défauts, nous seulement des qualités. Il a été préparé avec sagesse: voilà pourquoi notre "bottin" devient, pour nous, une source de renseignements à tous les points de vue. Nous y trouvons l'histoire de notre ville, l'histoire de notre clocher, l'histoire de toutes nos institutions et surtout l'histoire de notre conseil. Il est intéressant de noter aussi que toutes les annonces sont bien conçues et qu'elles nous invitent à encourager nos membres. Ce qui est un élément de fraternité.

Je ne parle pas de la compilation, de la liste des membres, car cela me fait ressentir les maux de tête que l'auteur a dû endurer pour faire un travail si parfaitement et si au point. J'ajoute que ce "bottin" pourrait même servir de livre de propagande en faveur de la "Chevalerie", avec ses dix commandements de la Chevalerie et ses renseignements sur l'assurance de l'ordre. Et, de plus, toute cette nomenclature de nos membres prouve la force de notre organisation. Et enfin, que penser de cette dernière idée?.. "Heures des messes dans la ville-cathédrale".

En résumé nous avons quelque chose de très bien entre les mains. Après-Tout répète ses félicitations les plus sincères aux frères Jean Van Buckenhout et François A. Muller.

La main à la pâte

Comme Chevalier de Colomb nous avons le devoir de propager les idées catholiques à travers le monde. A toute fin pratique il faut que notre conseil soit à la hauteur de la tâche en s'intéressant avec enthousiasme à la vente des billets de rafle distribués par le Conseil d'Etat. La main à la pâte...

Souviens-toi que tu dois mourir

Nous avons eu notre "Commémoraison des morts". Ce fut une cérémonie magnifique qui restera gravée dans la mémoire de ceux qui étaient présents. Un nombre imposant de membres de notre conseil, sans oublier le Grand Chevalier du Conseil Provencher, ont répondu à l'appel. C'était en quelque sorte un jour pour manifester notre charité envers ceux qui sont disparus cette année: les frères Hector St-Godard et Joseph Thorimbert. C'était un témoignage émouvant de la charité colombienne.

APRES-TOUT

Filles d'Isabelle du Cercle St-Boniface

L'assemblée régulière du cercle eut lieu le mardi 1er novembre, à la salle Jubinville. C'était la première assemblée tenue sous la direction du nouveau comité: aussi, notre régente, Sr Madeleine Gary, nous demanda-t-elle de l'appuyer dans son travail au cours de l'année. Sr Ste-Marie fut choisie comme présidente du comité social et Sr Collette accepta la charge de présidente du comité de bienfaisance.

Comme Noël approche, on demande aux membres de se hâter d'apporter leurs provisions pour garnir les paniers de Noël.

L'équipe de quilles des Filles d'Isabelle a gagné 8 parties en 4 semaines et détient actuellement la première place. Félicitations.

LA REDACTRICE

Fine comédie au Paris le 13 nov.

Le dimanche 13 novembre, dès 6 h. du soir, on présentera au Paris, avenue Provencher, une très fine comédie intitulée: "Fantaisie d'un jour", dont voici les grandes lignes.

Ayant gagné dans un concours un bon de 200,000 francs, à toucher en marchandises dans un grand magasin, une jeune dactylo, Thérèse (Suzy Carrier), achète une cape de fourrure. Blâmée par ses parents (Yves Deniaud et Gaby Morlay), son fiancé, François (Philippe Nicaud), l'approuve. Introduite dans une riche société et grisée un instant, Thérèse, repentante, va retrouver son fiancé. Ils se marieront tandis que la fourrure, cause de discorde, ira porter le trouble chez un autre couple.

Très sympathique film, plein de gaieté et de naturel, allant de la sensibilité à l'ironie. Un passage en couleurs, traduisant un rêve, offre un intérêt supplémentaire à cette production, qui suscite le rire par une série d'aventures d'une très bonne veine comique.

Réalisation

Habile réalisation bien rythmée, renfermant de très bonnes idées. Le contraste entre l'existence simple d'une famille et le luxe tapageur d'une lointaine amie procure de la variété. Le trajet d'un autobus dans lequel se déroule la scène de réconciliation des amoureux, permet d'orner le sujet des plus beaux monuments de Paris.

Le couple Den i a u d-Morlay, compréhensif et humain, est d'un naturel parfait. Tous deux excellent à faire rire, donnant une valeur à chaque mot, à chaque geste. Jeanne Sourza est une vibrante commère, irrésistible de drôlerie, tandis que Denise Grey amuse, jouant les étourdies avec un entrain et une spontanéité charmantes. Suzy Carrier est très jolie et a l'accent juste. Philippe Nicaud est simple et discret.

Cours prénatals offerts par l'Unité Sanitaire de St-Boniface

Les futures mamans du district de St-Boniface sont invitées à s'enregistrer à des cours prénatals offerts par l'Unité sanitaire de cette ville. Ces classes commenceront le mardi 15 novembre, à 2 h. p.m., et seront données au bureau de l'Unité sanitaire, 326, rue Taché.

Les dames intéressées peuvent s'inscrire à ces cours en téléphonant au numéro 20-1186.

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet no 3681

Je suis certain que tous les Chevaliers se joignent à ceux du Conseil Goulet pour offrir leurs plus sincères condoléances au frère Spronken à l'occasion du décès de son frère, à Gravelbourg.

Il pleut dans mon coeur

Ce vers du poète Verlaine me revenait à l'esprit la semaine dernière en lisant les chroniques de "Bistouri" et d'"Après-Tout". Pourquoi cette langueur? .. "Bistouri" se plaignait du manque de politesse de la part de certains conseils. J'espère que le Conseil Goulet n'est pas inclus parmi ces conseils. "Après-Tout" déplore les indiscrétions de quelques membres et l'apathie des autres. Courage, chers collègues, Rome ne s'est pas bâtie en une journée.

Soirées sociales

Le frère L.L. a trouvé le moyen de prendre part à deux goûters, le même soir. Tôt dans la soirée, il se rendait à la paroisse Holy Cross pour célébrer le succès remporté par nos candidats catholiques lors des dernières élections scolaires. Plus tard, il se joignait aux Chevaliers de la paroisse Ste-Marie réunis pour rencontrer les candidats de la prochaine initiation. Je tiens à assurer "Après-Tout" qu'il y avait une bonne assistance à ces deux soirées sociales.

Intéressante causerie

Le 7 novembre au soir, M. l'abbé A. Boulet, curé de la paroisse-cathédrale, nous parla de son voyage à Rio-de-Janeiro à l'occasion du Congrès Eucharistique 1955. Tous ont joui de la conférence et des illustrations en couleurs projetées sur l'écran. Nous sommes donc heureux de remercier M. l'abbé Boulet.

Rappels

Que personne n'oublie la cérémonie de la commémoraison des morts que présidera le frère Roger Teillet, le lundi 21 novembre. Tous sont également invités à assister à l'initiation du 4 décembre.

RIGOLETTO

Soirée récréative de l'U.N.F.

En quittant la salle des Canadiens de Naissance, où ils avaient passé une agréable soirée, le 15 octobre dernier, nombre d'invités exprimèrent le voeu que l'Union Nationale Française en organise une autre de ce genre le plus tôt possible.

C'est pour répondre à ce désir que le conseil de la société a décidé d'en donner une deuxième qui aura lieu dans la même grande salle des Canadiens de Naissance, 230, ,avenue Provencher, le samedi 19 novembre, à 8 h. 30. Le prix d'entrée est encore de $1.00 et $1.50.

L'esprit de "Sadie Hawkins" planera dans la salle durant cette soirée. Il y aura des prix pour les plus beaux costumes, tant féminins que masculins, qui, cependant, sont facultatifs. Venez donc nombreux à cette soirée. Tout le monde y recevra la plus chaleureuse réception. Que nos hôtes du 15 octobre y reviennent avec tous leurs amis. La salle est spacieuse et les organisateurs se surpasseront pour vous procurer la plus divertissante soirée.

(Communiqué)

Les Fourberies de Scapin

On travaille ferme au Cercle Molière. Fidèle à la tradition de la troupe, chacun se fait un point d'honneur de donner un fini parfait au prochain spectacle qui sera à l'affiche au théâtre Playhouse, le mardi 6 décembre prochain, à 8 h. 30. Les actrices, Monique Guyot, Christiane LeGoff, Raymonde Marchand, comme leurs camarades masculins, Claude Cloutier, Louis Cusson, Jean-Marie Deniset, Benoît Guyot, Jacques Ouvrard, Gérald Tougas, Robert Trudel, et la souffleuse, Léonie Guyot, veulent que "Les Fourberies de Scapin" soit un succès. La directrice, Mme Pauline Boutal, qui, après trois mois de préparation et de répétitions, connaît la pièce sur le bout des doigts, rit elle-même de bon coeur du jeu des Géronte, Sylvestre, Zerbinette, Scapin et autres.

Quoiqu'étant une comédie de caractères où ressortent l'avarice des deux pères, l'égoïsme des amoureux, etc., la pièce plaît surtout par son entrain endiablé; de fait, du commencement à la fin c'est un feu roulant de situations cocasses, un assaut de finesses et de fourberies. Le valet Scapin est le grand maître; c'est lui qui tire les ficelles, et, en face de son imagination débordante, de son "génie de la tromperie", de ses talents de comédien, les autres personnages ne sont plus que des marionnettes — et tout ceci pour le plus grand plaisir des spectateurs.

Dès maintenant vous pouvez acheter vos billets des membres du Cercle pour cette soirée du 6 décembre au Playhouse. N'oubliez pas que cette année on tirera un prix de présence, un appareil de télévision. Venez rire, venez nombreux au théâtre Playhouse le 6 décembre, à 8 h. 30, alors que "Les Fourberies de Scapin" sera à l'affiche!

Imposantes funérailles d'un pionnier de Ste-Agathe, M. Adonias Alarie

STE-AGATHE — Le samedi 5 novembre s'éteignait, à l'hospice Taché, M. Adonias Alarie, pionnier de Ste-Agathe, âgé de 85 ans et demi.

Né à Ste-Anne des Plaines, P.Q., le 2 mai 1870, il vint s'établir à Ste-Agathe en 1888. Quelques années plus tard, en juillet 1893, il épousait Mlle Cordélie St-Onge, qui le précéda dans la tombe en 1934.

Sa grande foi et sa vie foncièrement chrétienne furent un exemple constant pour tous ceux qui l'ont connu. Sa grande résignation dans les épreuves et dans la maladie lui assureront certainement une belle place au ciel.

Le service funèbre fut chanté par le R. P. Joseph Alarie, O.M.I., de la paroisse de Ste-Rose du Lac, petit-fils du défunt, assisté à l'autel par le R. P. Albert Joyal, O.M.I., supérieur du Juniorat de St-Boniface, comme diacre, et par le R. P. Ernest Lapalme, P.B., supérieur de la Maison des Pères Blancs d'Afrique, comme sous-diacre.

Mgr Clovis Paillé, P.D., curé de Ste-Agathe, fit la levée du corps et chanta l'absoute.

Un grand nombre de parents et d'amis vinrent offrir leurs derniers hommages au cher disparu.

Les porteurs furent MM. Henri Leclaire, Gilles Lemoine, Emile, Donat et Emilien Alarie et Henri Gratton.

Le défunt laisse dans le deuil une soeur, Mme Eugène Bilodeau, de St-Boniface, et un frère, Joseph, de Falher, Alta. Il laisse aussi six enfants, dont trois fils, Amédée, Antoine et Hormisdas, de Ste-Agathe, et trois filles, Agathe (Mme Marc Leclaire), de St-Adolphe, Antoinette (Mme Matthieu Lemoine) et Berthe (Mme Armand Gratton), toutes deux de Ste-Agathe. Lui survivent aussi 48 petits-enfants et 15 arrière-petits-enfants.

Remerciements

La famille Alarie remercie bien sincèrement la chapelle Desjardins et tous les parents et amis qui se sont unis à elle dans un dernier hommage de vénération envers le cher disparu.

RADIO SAINT-BONIFACE

1250 Kilocycles

Des circonstances imprévisibles peuvent entraîner des changements après la publication de cet horaire.

DIMANCHE

6.55—Ouverture
9.00—Messe
9.55—Nouvelles
10.00—Nos missions sur les ondes
10.15—Pour nos malades
11.15—Jardins plantur.
11.30—Le ciel par-dessus les toits
12.00—Revue des hebdos
12.15—Nouvelles
12.20—Nouvelles locales
12.30—L'art et la vie
1.00—Nos nations au micro (Juifs)
1.30—Opera
4.00—L'avenir de la cité
4.30—Nos nations au micro (Allemands)
5.00—Nos nations au micro (Allemands)
6.00—La voix du Cap
6.15—Carnet social et avis de décès
6.25—Nouvelles
6.30—Connaissance de Mozart
7.00—Nouveautés dram.
7.30—Récital
8.00—Match intercités
8.30—CKSB présente
8.45—Au clavier
9.00—Radio-journal
9.15—Présence de l'Eglise
9.30—Petites symphon
10.00—Nouvelles
10.05—L'heure exquise

Du lundi au vendredi inclusivement

6.55—Ouverture
7.00—Nouvelles
7.15—Prière du matin
7.30—Nouvelles
7.35—Revue des sports
7.40—Sans cérémonie
8.00—Nouvelles
8.05—Sans cérémonie
8.30—Nouvelles
8.35—Sans cérémonie
9.00—Nouvelles
9.15—Visages de l'amour
9.45—Je vous ai tant aimé
10.00—Nouvelles
10.05—Potins familiers
10.15—Vie de femmes
10.45—Rendez-vous chez Eaton
10.50—Potins familiers
11.00—Nouvelles
11.05—Allô Manitoba
11.45—Radio S.-C
12.00—Nouvelles
12.05—Marches militaires
12.15—La Voix du Québec
12.25—Inform. rurale
12.30—Réveil rural
1.00—Nouvelles
1.15—Prev du temps
1.20—Cond. des routes
1.25—Marchés bestiaux, grain
1.30—Lettre à une Canadienne
1.45—Dîner en musique
2.00—Opera
2.30—Prom musicale
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1250
3.10—Annonces-éclair
3.30—Ranch 1250
4.00—S.D.S. et Variétés
4.30—Pinocchio
4.45—Club des Jeunes
5.45—Un homme et son péché
6.00—La revue de l'actualité
6.15—Nouvelles
6.25—Dans le monde du sport
6.30—Menu musical
6.45—Le rosaire
7.00—Nouvelles
7.05—Carnet social et avis de décès
7.25—Nouvelles
9.00—Nouvelles
9.15—Clinique du coeur
11.00—Nouvelles

LUNDI

A.M.
9.30—Fémina

P.M.
7.30—Confidentiel
7.45—A propos de livre
8.00—Nos nations au micro (Polonais)
8.30—Variétés
9.30—En trois-quatre
10.00—Orchestre R.-C

MARDI

A.M.
9.30—Sur les quais de Paris

P.M.
8.00—Mélodies de l'Ukraine
8.30—Revue des arts et des lettres
9.30—Chacun sa vérité
10.00—Concert symphon.

MERCREDI

A.M.
9.30—Fémina

P.M.
7.30—Sur toutes les scènes du monde
9.30—Récital
10.05—L'heure exquise

JEUDI

A.M.
9.30—Sur les quais de Paris

P.M.
7.30—Contes et légendes
8.00—Nos nations au micro (Polonais)
8.30—Idées en marche
9.30—Chronique de la vie chrétienne
10.05—L'heure exquise

VENDREDI

A.M.
9.30—Fémina

P.M.
7.30—Parade des chansonnettes
8.00—Universal Radio présente
8.30—Journal d'une mère de famille
9.30—Ces gens qu'on dit sauvages
10.05—L'heure exquise

SAMEDI

A.M.
8.50—Nouvelles
9.00—Les ondes enfantines
9.30—Programme "Sunny Boy"
9.45—Nos écoles françaises

P.M.
2.00—L'album des disques RCA Victor
2.30—Opérettes
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1250
4.30—S.D.S. et Variétés
5.00—Radio-journal
5.15—La langue bien pendue
5.30—L'Ass. d'Education présente . .
6.00—Menu musical
6.15—Nouvelles
7.30—Chansonniers
7.45—Le magazine des sports
8.00—Radio-journal
8.05—Les succès de la chansonnette
8.15—Le jazz à son meilleur
8.30—Musique de l'Ukraine
9.00—Sérénade pour cordes
9.30—Mus de danse
10.00—L'heure exquise

Chronique de CKSB

1250 Kilocycles

Mes neveux et nièces m'ont rappelé que je n'avais que 39 jours pour compléter mes emplettes de Noël. Je passe cette sage réflexion aux auditeurs de CKSB en leur soulignant, toutefois, qu'avant de se lancer à l'assaut des magasins, s'ils branchent leurs appareils à 1250, la grande bousculade du temps des fêtes deviendra pour eux un plaisir . . .

Il se peut que cette année encore CKSB lance sa Campagne du Bonheur. Cet appel à la générosité des auditeurs n'a jamais manqué d'apporter de la joie, et il est à souhaiter que cette tradition se continue . . .

A l'heure où les 9704 abonnés de ce journal liront ces lignes, notre Pierrot, sanglé dans un complet neuf et . . . peigné, aura quitté les rangs des célibataires. Et samedi prochain, Y. S. emboitera le pas. Tous les regards se tourneront alors vers L. B. Mais ceci est une autre histoire, et nous suspendrons pour le temps de l'Avent notre carnet mondain.

Programmes spéciaux

Voyons maintenant ce que nous réserve la prochaine semaine radiophonique:

Le dimanche 13 novembre, à l'heure de l'opéra, vous entendrez "Triflund" d'Albert, en allemand. Dimanche soir, au programme "CKSB présente", Mlle Patricia Sewek, élève de M. G. Paquin du Conservatoire Konrad, fera ses débuts.

Le lundi 14 novembre, à 7 h. 30, reprise de l'émission "Nos missions d'Afrique", série de causeries par les Pères Blancs sur leurs missions africaines.

Le mardi 15 novembre, à 7 h. 30, au "Concert symphonique", l'orchestre symphonique de Montréal, sous la direction de Josef Krips, présentera la Symphonie numéro 6 de Schubert.

Le mercredi 16 novembre, à 7 h. 30, "La double inconstance" de Marivaux.

Notez bien que le programme "Lettre à une Canadienne" passera dorénavant à 1 h. 30 et non pas à 1 h. 45.

Ile-de-Chênes

Décès

Le jeudi 3 novembre, à l'hôpital St-Boniface, est décédé M. Adolphe Van Walleghem, de cette paroisse, à l'âge de 48 ans.

Le défunt laisse dans le deuil sa mère, Mme Hortense Van Walleghem, 2 frères, Léopold et Jules, et 2 soeurs, Mmes J. Danneels et J. Waywood.

Le service funèbre fut chanté en l'église paroissiale, à 10 h., le lundi 7 novembre et l'inhumation se fit dans le cimetière du Sacré-Coeur des Belges, à St-Boniface.

Le salon funéraire Desjardins était en charge des arrangements.

Bénédiction du nouveau couvent de Laurier par S. Exc. Mgr Pocock

LAURIER — S. Exc. Mgr P. Pocock se rendait à Laurier, le dimanche 6 novembre, pour présider à la bénédiction du nouveau couvent et assister aux fêtes du 25ème anniversaire de l'arrivée des religieuses dans notre paroisse. En effet, c'est en 1930 que, répondant à l'appel de M. l'abbé M. Pierquin, 4 religieuses de la Présentation de Marie arrivaient à Laurier.

La cérémonie débuta par une cantate, chantée à merveille par notre chorale. Mlle Marie Maguet lut une adresse à Son Excellence et M. l'abbé Pierquin, avec l'éloquence qu'on lui connait, rappela les souvenirs des débuts. Mgr l'archevêque félicita nos religieuses pour la belle oeuvre qu'elles ont accomplie ici, puis, après avoir officié au salut du S. Sacrement, se rendit au couvent pour la bénédiction.

Assistaient au choeur: M. l'abbé D.-J. Desjardins, curé de McCreary, et le R. P. Fitzgerald, C.Ss.R. La Rév. Mère Lutgarde, provinciale, de Prince-Albert, et la Rév. Sr Casimir, de Duck Bay, étaient présentes à la cérémonie

Les religieuses servirent le souper aux membres du clergé.

Les paroissiens de Laurier sont fiers de leur beau couvent et ils désirent exprimer aux religieuses de la Présentation leur plus vive gratitude pour avoir doté leur paroisse d'un tel édifice.

M. Théobald Joyal, personnalité en vue de Ste-Agathe, est décédé

STE-AGATHE — M. Théobald Joyal, pionnier de cette paroisse, est décédé à l'hôpital Miséricorde de Winnipeg le lundi 7 novembre, à l'âge de 77 ans. La dépouille fut transportée à Ste-Agathe, à la demeure de M. Paul Joyal, mercredi et les funérailles eurent lieu à Ste-Agathe, à 10 h., le jeudi suivant, 10 novembre. L'inhumation se fit dans le cimetière paroissial.

M. Théobald Joyal

M. Joyal est né à St-François-du-Lac, P.Q., le 1er février 1879. L'aîné d'une famille de quatorze enfants, il cultiva la terre de son père, M. Joseph Joyal, à Ste-Agathe durant quelques années et prit ensuite, au même endroit, la direction d'un commerce connu sous le nom de Joyal et Fils, auquel il consacra toute sa vie jusqu'à sa retraite pour cause de maladie en 1946. Son épouse, Joséphine Bilodeau, qu'il épousait le 29 juillet 1902, mourut en 1918. En 1941, il épousait en secondes noces Rébecca St-Onge. Celle-ci mourait en 1943.

Très actif et dévoué aux affaires municipales, M. Joyal fut durant quelques années maire et conseiller de la municipalité Ritchot. Toujours très intéressé à l'éducation, il accepta la responsabilité de commissaire d'école durant une majeure partie de sa vie. Le défunt laisse l'exemple d'un citoyen consciencieux et d'un chrétien bien méritant. Homme de devoir et d'une probité à toute épreuve, patriote convaincu, apôtre de toutes les bonnes causes, il s'était mérité l'estime de tous ses concitoyens. Homme d'église, il a le mérite insigne d'avoir donné trois de ses fils au sacerdoce et contribué à la vocation de deux petits-fils, l'un prêtre, l'autre frère coadjuteur, tous Oblats de Marie Immaculée.

Le défunt laisse dans le deuil ses huit enfants vivants sur une famille de onze: Mme Clara Aubry, Mme Emilienne Nolette et Paul, de Ste-Agathe, Joseph, de St-Vital; ses trois fils Oblats, Isidore, curé du Sacré-Coeur de Winnipeg, Albert, supérieur du Juniorat de la Ste-Famille de St-Boniface, et Armand, professeur au même endroit, et Mme Thérèse Venne, de Grand-Mère, P.Q.

Lui survivent aussi ses frères et sa soeur: le R. P. Arthur Joyal, O.M.I., de Ste-Agathe des Monts, P.Q., Willie, de Winnipeg, Mme Rosa Dorge, Théophile et Donat, tous trois de Ste-Agathe, Dr Hector, de Haileybury, Ont., et Dr Ildor, de North Bay, Ont.

Cours d'éducation populaire pour les jeunes, à Somerset

SOMERSET — Des cours d'éducation populaire portant sur différents sujets d'actualité seront donnés à 8 h. p.m. précises, dans la salle paroissiale de Somerset, les 13, 14, 15, 16 et 17 novembre.

Les jeunes filles et jeunes garçons de Somerset et des paroisses environnantes (St-Claude, Notre-Dame de Lourdes, Cardinal, St-Lupicin, St-Léon) y sont tous cordialement invités.

Les cours suivants seront donnés:

"Les Chapdelaines ou les Plouffes".

"Le mariage — corde au cou".

"Santé sans pilules".

"C'est le temps de critiquer" (film).

"Moi, un rayon de soleil".

Portrait de Mao-tse-tung suspendu au-dessus du maître-autel d'une église

HONG KONG — Un grand portrait de Mao-tse-tung est maintenant suspendu au-dessus du maître-autel de l'église du Christ-Roi a Shanghaï. Cette église, que dirigeaient les Jésuites américains, était l'une des plus fréquentées dans cette ville chinoise.

Le drapeau communiste chinois flotte sur le carmel de Shanghaï; les moniales sont demeurées dans leur cloître, sous surveillance, et on ne permet plus qu'un prêtre aille y célébrer la messe.

Fête de la Fierté Nationale célébrée à N.-D. de Lourdes

NOTRE-DAME DE LOURDES — Le lundi soir 7 novembre, à 8 h., on célébrait, dans la salle paroissiale de Notre-Dame de Lourdes, la fête de la Fierté Nationale qui tenait lieu en même temps de festival local. La soirée était sous la présidence de M. Marcel Lancelot, instituteur à l'école Cardinal.

Le programme commença par un mot de bienvenue, après lequel le choeur de l'école du village se fit entendre dans deux chansons: "Tirouli rataplan" et "Mon coeur est Canadien" de Robert Choquette. Puis, M. le curé fit la distribution des prix provinciaux, paroissiaux, de dictée et de rédaction. Vingt-neuf élèves se virent attribuer l'un ou l'autre de ces prix donnés par l'Association; mentionnons en particulier Mlle Cécile Comte, actuellement à l'Ecole Normale, qui gagna une bourse de $50.00 au concours de mai dernier.

Après cette distribution, chaque école de la paroisse vint présenter un numéro: saynète, danse de folklore, récitation ou chant. Le programme se déroula donc comme suit:

"A la claire fontaine": danse de folklore, grades I à IV de l'école du village.

"Le Charlatan": saynète, école Jeanne d'Arc.

"A la volette": chant, école St-Louis.

"Hommage des provinces canadiennes": saynète, école Carnot.

Danse de folklore, école Cardinal.

"Le nid de fauvettes": récitation en choeur, école St-Adélard.

"La dixième promesse": saynète, école Beausale.

"J'entends le moulin" et "Mon moine": chants, école du village.

L'école Faure de St-Lupicin, qui n'avait pas pu se rendre au festival de St-Léon le soir précédent, nous présenta aussi deux chansons: "Bonhomme, bonhomme" et "Nos chansons".

A la suite du programme, le R. P. L. Guy, S.J., du collège St-Boniface et délégué spécial de l'Association, nous adressa la parole. Il se dit heureux d'avoir pu assister à notre soirée de Fierté Nationale et fit ressortir que la fierté est le premier élément du patriotisme: fierté de sa famille, de sa paroisse, de son pays. Il nous engagea aussi à cultiver davantage cette fierté Nationale dans le domaine de l'éducation afin de procurer à un plus grand nombre des nôtres les bienfaits de l'éducation supérieure par les études universitaires.

M. le curé nous dit aussi quelques mots. Il remercia et félicita tous ceux qui avaient pris part à la soirée: élèves, instituteurs et institutrices, commissaires et parents, les encourageant à continuer à travailler avec ardeur à la cause de l'éducation française et catholique.

Au cours de la soirée, en plus des prix donnés par l'Association, de nombreux prix spéciaux furent distribués aux élèves des écoles. Ces prix, donnés par les différentes commissions scolaires, récompensaient un élève ayant conservé 80 ou 85% de ses points, ou ayant fait un progrès notable au concours de l'Association.

Remerciements et félicitations sincères aux élèves, aux maîtres et aux commissaires pour la part active qu'ils prirent pour faire un succès de cette soirée.

Mariage de Mlle Hélène Bosc avec M. Luc Trudel, à N.-D. de Lourdes

NOTDE-DAME DE LOURDES — Le samedi 5 novembre, en l'église paroissiale, Mlle Hélène Bosc, fille de M. et Mme Remi Bosc, de Notre-Dame de Lourdes, unissait sa destinée à celle de M. Luc Trudel, fils de M. et Mme Arsène Trudel, de St-Boniface. M. l'abbé Marcel Dacquay, curé, bénit le mariage. Denis Lamoureux et Rhéal Roch servaient au choeur.

La mariée fit son entrée au bras de son père. Elle était revêtue d'une longue robe blanche en dentelle brochée sur satin. Les manches se terminaient en pointes de lys. Son voile trois-quarts était retenu par un diadème de perles. Elle tenait un missel orné d'une cascade de roses et d'oeillets.

Mlles Isabelle Bosc et Thérèse Magne, soeur et cousine de la mariée, étaient filles d'honneur. Elles portaient des robes trois-quarts de tulle et de dentelle bleue et rose, respectivement. Elles tenaient chacune un bouquet de roses pompons. Une charmante petite bouquetière, Carole Le Néal, accompagnait la mariée. Elle portait une longue robe blanche et une couronne de fleurs blanches. Son bouquet se composait de pois de senteur.

MM. Fabien et Marcel Trudel, cousins du marié, étaient garçons d'honneur. Les pères des mariés étaient témoins.

La messe fut chantée par la chorale paroissiale. Quelques cantiques appropriés furent exécutés à l'offertoire.

Malgré la mauvaise température, 150 invités se rendirent à la salle paroissiale, où un banquet les attendait. Pendant le repas, M. le vicaire adressa la parole aux nouveaux époux. La réception du soir commença par la marche. De nombreux et riches cadeaux furent offerts à M. et Mme Trudel.

Les nouveaux époux partirent ensuite en voyage de noces à St-Paul et Minneapolis. Pour la circonstance, Mme Trudel portait une robe vert foncé de "tweed" et un manteau de même couleur en tissu Mohair avec accessoires or. A leur retour, M. et Mme Trudel résideront à St-Boniface.

Çà et là

Nous sommes heureux de constater que notre village continue de progresser. En effet, la boulangerie Meyer, dont la renommée n'est plus à faire, s'est dernièrement adjoint les services d'un maître-pâtissier. Ils sont maintenant en mesure de fournir une ligne complète de pâtisseries de première qualité. Nous les félicitons pour cette initiative et espérons qu'ils auront tous les encouragements qu'ils méritent dans cette nouvelle entreprise. Bienvenue aussi au nouveau pâtissier et à son épouse.

M. et Mme Jean Delaquis ont, en ce moment, la visite de leur fils, Lucien, accompagné de son épouse et de leur petite fille. Ils sont récemment arrivés de France après y avoir fait un séjour de plusieurs années.

Bienvenue à MM. Perrault et Desautels, spécialistes dans le débossage et peinture pour carosserie d'auto. Désormais si vous avez besoin de ce genre de service, vous n'aurez plus à vous déplacer, car nous sommes sûrs qu'ils vous feront un bon travail.

Baptême

Le 3 novembre: Lorraine-Marie, fille d'Ulric Robitaille et d'Yvonne Deleurme, née le 29 octobre. Parrain et marraine, M. et Mme Pierre Fouasse, beau-frère et soeur de l'enfant.

Mariage de Mlle I. Ménard avec M. L. Gendre, béni à Fannystelle

FANNYSTELLE — Le samedi 29 octobre, en l'église du Sacré-Coeur de Fannystelle, M. l'abbe J.-A. Brunet, curé, bénissait le mariage de Mlle Irène Ménard, fille de M. et Mme Louis Ménard, de cette paroisse, avec M Léonard Gendre, fils de M. et Mme Ulysse Gendre, de St-Claude. Les servants de messe furent Laurent Morissette et Rosaire Ménard, cousins de la mariée.

La mariée, au bras de son père, fit son entrée au son d'une marche nuptiale jouée à l'orgue par Mlle Fernande Painchaud. Pour l'occasion elle portait une longue robe blanche de tulle sur satin et boléro de dentelle avec manches se terminant en pointes de lys. Une couronne de perles et de paillettes retenait son voile trois-quarts, genre chapelle. Son bouquet de fleurs naturelles était composé de roses rouges.

M. Ulysse Gendre servait de témoin à son fils.

Les filles d'honneur étaient Mlles Rita Ménard, soeur de la mariée, Rose Gendre, soeur du marié, Georgette Bernard et Gertrude Lavigne, cousines de la mariée. Elles portaient des robes longues de couleur rose, verte, mauve et jaune, respectivement. La petite Odette Ménard, bouquetière, et soeur de la mariée, avait une jolie robe bleu pâle. Un petit page, Albert Morissette, son cousin, l'accompagnait.

Les garçons d'honneur étaient MM. Georges Gendre, frère du marié, Roland Ménard, cousin de la mariée, Roméo Delorme et Charles Rosset, amis du marié.

Les huissiers étaient MM. André Ménard et Guy Trémorin.

La réception eut lieu à la salle du "curling" où se réunirent environ 100 invités. M. André Ménard, frère de la mariée, était maître de cérémonies. Le toast fut porté par M. l'abbé J.-A. Brunet; le marié y répondit.

Le souper, servi chez M. et Mme Louis Ménard, fut suivi d'une soirée tenue à la salle du "curling" et à laquelle une foule nombreuse de parents et d'amis assistait.

M. et Mme Léonard Gendre résideront à Bissett, Man.

Çà et là

MM. Gérard Arnal et Camille Albert, de New Westminster, C.B., sont en visite chez M. et Mme Martin Hamel.

Nous sommes heureux de revoir parmi nous Mlle Raymonde Painchaud, qui vient de faire un long séjour à l'hôpital St-Boniface.

Prix spécial décerné au Dr Léo Desautels

Le Dr Léo Desautels, fils de M. et Mme Adrien Desautels, de St-Boniface, récemment diplômé en médecine, vient de recevoir, de l'université d'Ottawa, un prix spécial en gynécologie.

M. Desautels, ancien élève de l'Institut Collégial Provencher et de l'université du Manitoba, reçut ses degrés en médecine à Ottawa au cours du mois dernier.

Bénédiction du nouveau local de la Caisse Populaire de Ste-Anne

STE-ANNE DES CHENES — Notre Caisse populaire a enfin un magnifique local qui vient de s'achever. Quand une oeuvre peut se payer le luxe d'une construction aussi spacieuse et belle, avec l'approbation des autorités compétentes, on peut y voir une preuve de solidité et un signe manifeste de progrès. Ce local a été béni par le R. P. Curé, le 1er novembre, à 2 h. p.m., en présence de M. Hector Dusessoy, maire de la municipalité, de M. P.-A. Frossais, chef des inspecteurs des Caisses populaires, et de son épouse, de M. l'abbé E. Fontaine, curé de Richer, de M. Siméon Marion, président des Caisses Canadiennes françaises du Manitoba, de M. et Mme de Ambrosis, gérants des Caisses de St-Boniface, de Mme A. Desautels, gérante de la Caisse de Ste-Anne, de M. Camille Chaput, président de notre Caisse, et de son épouse, de tous les membres des comités et de plusieurs paroissiens et amis.

M. H. Dusessoy a coupé le ruban. Après cette cérémonie, la foule s'est rendue à la salle paroissiale pour entendre quelques discours. M. R. Arbez était maître de cérémonies.

M. Frossais, témoin si bien renseigné de l'état de notre caisse, a tracé à l'assistance la marche ascendante que la Caisse de Ste-Anne a suivie depuis 5 ans. L'actif de la Caisse se chiffrait le 1er septembre à $116,000. Aussi, M. Frossais nous a-t-il répété que c'est avec la plus grande confiance qu'il a approuvé la construction du nouveau local.

M. Siméon Marion a aussi porté la parole. Bien qu'il se soit dit pris à l'improviste, il sut nous parler comme il parlait jadis dans les assemblées de la J.A.C. dans une langue très facile et nous dire des choses dont nous pourrons faire notre profit. M. le maire a félicité les officiers de la Caisse et fait appel à la collaboration de tour.

Enfin, le R. P. Curé a insisté sur la nécessité d'une Caisse populaire pour une paroisse bien organisée. Elle est oeuvre essentiellement paroissiale et il n'y a que les myopes, les gens à courtes vues, qui ne savent pas le voir. Notre Caisse a progressé, a ajouté le R. P. Curé, mais n'allons pas nous arrêter en si bon chemin. Il reste du travail à faire, des collaborateurs à obtenir. Pour y arriver, il faudra unir nos efforts et ces efforts ne convergeront vers une même fin que si nous faisons bien l'union des coeurs. Quand cette union sera obtenue, on comprendra que l'oeuvre des caisses n'est pas seulement une oeuvre financière, une oeuvre de piastres, mais une oeuvre de vertus chrétiennes et surtout de charité fraternelle.

Mariage Petit-Jolicoeur

Le samedi 5 novembre, M. Jules Petit, fils de M. et Mme Maurice Petit, de La Broquerie, épousait Mlle Eva Jolicoeur, fille de M. et Mme Stanislas Jolicoeur. La cérémonie s'est déroulée dans l'église de Ste-Anne, à 10 h. a.m. Les nouveaux mariés ont tenu à recevoir la sainte communion pendant la messe de mariage. Le R. P. L. Laplante, C.Ss.R., curé, a célébré la messe et présidé à la cérémonie.

Nos Enfants de Marie ont fait les frais du chant et Mme Alice Langill tenait l'orgue.

Les filles d'honneur étaient Mlles Jeannette Petit et Angèle Jolicoeur; les garçons d'honneur, MM. Henri Jolicoeur et Oscar Petit.

Le diner des noces a été donné dans la famille Jolicoeur qui compte seize enfants. La soirée s'est passée à la salle paroissiale de Ste-Anne où près de 400 parents et amis se sont amusés jusqu'à minuit sonnant.

Les nouveaux mariés demeureront sur la ferme de M. Maurice Petit, à La Broquerie.



Otterburne

Bazar

Il aura lieu les dimanche soir et lundi 13 et 14 novembre. Les dames serviront un souper au poulet de 5 h. à 8 h. p.m., dimanche soir. Qui assiste à notre bazar pour la première fois en est émerveillé: "On en a plus que pour son argent . . ."

Les nombreux jeux captivent et permettent à tous de gagner des prix variés et à leur choix. C'est l'occasion de rencontrer ses parents et amis dans une atmosphère de gaieté et d'entrain. Aucune personne n'a encore regretté d'avoir visité Otterburne les jours de bazar.

Cordiale bienvenue!

* * *

Tableau d'honneur pour le mois d'octobre à l'école Otterburne:

Grade I: Catéchisme, Karen-Louise Walsh; français, Karen-Louise Walsh.

Grade II: cat., Bernadette Roy; fr., Bernadette Roy.

Grade III: cat., Ronald Murick; fr., Monique Gobeil.

Grade IV: cat., Maurice Saive; fr., Armand Gobeil.

Grade V: cat., Jean-Paul Gobeil; fr., Jean-Paul Gobeil.

Grade VI: cat., Flore Proulx; fr., Flore Proulx.

Grade VII: cat., Peggy Taylor; fr., Peggy Taylor.

Grade VIII: cat., Madeleine Lacasse; fr., Madeleine Lacasse.

Grade IX: cat., Anita Gobeil; fr., Alice Carrière.

Grade X: cat., Pauline Dumont; fr., Pauline Dumont.

Grade XI: cat., Gracia Carrière; fr., Gracia Carrière.

Visite pastorale et confirmation à N.-D. de Lourdes

NOTRE-DAME DE LOURDES — Les jeudi, vendredi et samedi 27, 28 et 29 octobre, la paroisse de Notre-Dame de Lourdes avait l'honneur de recevoir S. Exc. Mgr Maurice Baudoux pour sa visite pastorale.

Le jeudi soir, à l'occasion de la confirmation, Son Excellence adressa la parole aux paroissiens et les félicita pour leurs communions fréquentes. A la suite de son sermon, Monseigneur fit subir aux confirmands un petit interrogatoire. Il fut enchanté de leurs bonnes réponses et administra ensuite la confirmation à ces cinquante garçons et filles.

Le vendredi matin, à 8 h., Son Excellence chanta la messe et distribua la communion aux nouveaux confirmés, ainsi qu'aux fidèles présents.

St-Laurent

Soirée mascarade

Le lundi 31 octobre eut lieu, à la salle paroissiale, une soirée mascarade. Deux beaux prix furent décernés, l'un pour le plus beau costume fut gagné par Mlle Betty Hall; l'autre pour le plus comique fut remporté par Mlle Patsy Boyer. Cette soirée fut un succès et les profits allèrent à l'équipe de hockey junior.

Tableau d'honneur à l'école St-Laurent

Grade I: Catéchisme, Jocelyn Chaboyer; Français, Shirley Bruce.

Grade II: Cat., Rita Gratton; Fr., Agnès Connelly.

Grade III: Cat., Monique Gratton; Fr., Claudette Robert.

Grade IV: Cat., Robert Bruce; Fr., Bernard Chartrand.

Grade V: Cat., Hilda Connelly; Fr., Doreen Bruce.

Grade VI: Cat., Marjorie Bruce; Fr., Ronald Chartrand.

Grade VII: Cat. et Fr., Audrey Bruce.

Grade VIII: Cat., Rosalie De Laronde; Fr., Barbara Gaudry.

Grade IX: Cat., Corinne Chartrand; Fr., Léona Rainville.

Grade X: Cat., Clément Combot; Fr., Lucille Combot.

Grade XI: Cat., Neil Gaudry; Fr., Achille De Laronde.

Le Dr A. L. Shewfelt

"Ce que le savant voit dans l'avenir du plus grand usage des produits agricoles" sera le sujet du discours du docteur A. L. Shewfelt, spécialiste en recherches de la ferme expérimentale de Morden, lors du congrès du jubilé d'argent des Chambres de Commerce du Manitoba, qui s'ouvrira à Neepawa le 16 novembre.

En raison de l'excédent de grain au Canada et aux Etats-Unis, qui crée une menace au marché mondial, et de la nécessité de trouver une solution à ce problème, nous sommes certains que les délégués des Chambres de Commerce du Manitoba seront intéressés à connaître l'histoire du développement des recherches agricoles, telle que résumée par le docteur Shewfelt.

Il est à souhaiter que toutes les Chambres de Commerce du Manitoba seront représentées à ce congrès important.

Mariages Fitzmaurice-Moriaux et Férec-Soucy bénis à Ste-Amélie

STE-AMELIE — Le samedi 22 octobre, à 10 h. 30, en l'église paroissiale, fut célébré le mariage de Mlle Lucienne Moriaux, fille de M. et Mme John Moriaux, avec M. Basil Fitzmaurice, fils de M. et Mme Fitzmaurice. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Charles Vachon.

Aux accords d'une marche nuptiale, la mariée fit son entrée au bras de son père. Elle était vêtue d'une longue robe de dentelle de soie et de tulle de nylon sur satin. Son voile était retenu par une petite couronne. Elle portait un bouquet genre "Nosegay".

Mlle Emilie Moriaux, soeur de la mariée, était fille d'honneur. Elle portait une robe rose pâle de tulle de nylon sur taffetas avec voile et couronne de même teinte et un petit bouquet genre "Nosegay".

Le marié avait pour témoin son oncle, M. B. Tucker, de Ste-Rose, et le garçon d'honneur était un ami, M. Johnny Nykolak, de Grandview, Man.

La mariée, accompagnée par deux enfants de Marie, Mlles Jeannette Verhaeghe et sa soeur, Imelda Moriaux, alla déposer sa couronne devant la statue de la sainte Vierge, pendant que les chantres chantaient "Bonne Marie".

Le diner fut servi chez les parents de la mariée, et le souper chez la soeur du marié, Mme T. Hives, de Ste-Rose. La soirée se termina à la salle Gay.

M. et Mme B. Fitzmaurice allèrent en voyage à Winnipeg. Ils demeureront à Ste-Amélie.

Férec-Soucy

Une grand-messe de mariage fut chantée, le mardi 25 octobre, dans l'église de Ste-Amélie, lorsque Mlle Romelda Soucy, fille de M. et Mme Ludger Soucy, épousa M. Louis Férec, fils de M. et Mme Antoine Férec. Le mariage fut béni par M. l'abbé C. Vachon, curé.

La mariée entra au bras de son père, aux accords d'une marche nuptiale. Elle était vêtue d'une longue robe blanche de dentelle de soie et tulle de nylon sur satin. Son voile était retenu par une couronne de perles. Elle portait un bouquet de roses "American Beauty".

Mlle Yvette Denis, cousine de la mariée, était fille d'honneur. Elle portait une robe de tulle sur taffetas jaune avec petit voile et couronne de même teinte, et un petit bouquet genre "Nosegay".

Le marié avait pour témoin son père. Son cousin, M. René Férec, de Ste-Rose, était garçon d'honneur.

La mariée, accompagnée par deux Enfants de Marie, Mlles Jeannette Verhaeghe et Juliette Landry, se rendit devant la statue de la sainte Vierge pour y déposer sa couronne, tandis que les chantres exécutèrent le cantique "Bonne Marie".

Vinrent assister au mariage Férec-Soucy: M. et Mme Y. Guillas et famille, de Grandview, Man., Mlle Estelle Guillas, de Dauphin, M. et Mme A. Guillas, de Winnipeg, et M. et Mme Fred Rank, de Marius, Man.

Au mariage de M. et Mme Fitzmaurice, il y avait M. et Mme P. Fitzmaurice, de Grandview, M. et Mme H. S. Reeves, de Winnipeg, et Mlle W. Fitzmaurice, de Bénard.

Décès de Mme M. Verhaeghe

Le samedi 29 octobre est décédée, à l'hôpital de Ste-Rose du Lac, Mme Martha Verhaeghe, âgée de 67 ans.

Elle laisse dans le deuil, 5 fils, Gustave, Georges, Gérard, René et Arthur, et 3 filles, Mme F. Pinette, Mme Paul Bonin et Mme Meinrad Stomp, de Winnipeg; 2 soeurs, Mme F. Malbranck et Mme J. Marion; 2 frères, M. L. Callewaert, de Port Alberni, C. B., et Jules, de Ste-Amélie, ainsi que de nombreux parents.

Il y avait une assistance nombreuse en l'église de Ste-Amélie, lors du service funèbre, le lundi 31 octobre, célébré par M. l'abbé C. Vachon, curé.

Les porteurs étaient: MM. F. Marion, F. Vandenbosch, Eugène Callewaert, Arthur Beheyt, A. Stomp et Arthur Verheaghe.

Les dames de Ste-Anne suivantes tenaient les cordons: Mmes I. Pelletier, A. Therrien, D. Roussin et A. Vandenpoele.

Remerciements

Les familles Verhaeghe désirent exprimer leur profonde gratitude à tous leurs amis, voisins et parents pour leurs témoignages de sympathies, offrandes ou assistance aux funérailles. Remerciements spéciaux aux porteurs et aux chantres.

Nos malades

Nous souhaitons un prompt rétablissement à M. Pierre Denis, patient à l'hôpital de Ste-Rose du Lac, ainsi qu'à M. Wilfrid Denis, qui, à la suite d'une fracture à une jambe, est patient à l'hôpital de St-Boniface. Aussi à M. Jos.-Raymond Pinette, qui se fractura un pied.

Çà et là

Mme Rodolphe Pinette et Eileen sont allées rejoindre M. Pinette, qui est à New Westminster, C.B.

MM. Adélard Verhaeghe, Laurent Pinette et Roméo Archambault sont allés travailler dans le bois à Hudson, Ont.

M. et Mme Paul Bonin et Mlle E. Verhaeghe, de St-Boniface, sont venus assister aux funérailles de leur mère et grand-mère, Mme Martha Verhaeghe, de même que Mmes Roy Kregor et J. Roussin, M. et Mme F. Marion, M. et Mme Willie Roussin et fils, et Mme J. Marion, sr.

Souper paroissial

Le souper paroissial qui eut lieu dans la salle paroissiale, le dimanche 30 octobre, fut un vrai succès. Nous remercions les paroissiens des paroisses environnantes, de même que tous ceux qui ont aidé en donnant de si beaux prix.

La poupée, donnée par Eaton de Dauphin, a été gagnée par Mme Adrien Labelle; la boîte d'épiceries, par Mlle Lorraine Soucy, et les 4 sacs de 50 livres de farine, par M. A. Bouchard, de Laurier, Mme J. Moriaux, Mme A. Therrien et M. F. Pinette.

Mariage Poirier-Piché célébré à Fannystelle par M. l'abbé Brunet

FANNYSTELLE — Le samedi 22 octobre, M. l'abbé J.-A. Brunet, curé, bénissait le mariage de M. Roland Poirier, fils de M. et Mme Philias Poirier, de Haywood, avec Mlle Madeleine Piché, fille de M. et Mme Gaspard Piché, de cette paroisse.

La mariée, accompagnée de son père, était revêtue d'une robe, genre princesse, de dentelle sur satin avec jupe de tulle garnie d'un rucher avec perles. Le boléro avait des manches se terminant en pointes de lis. Son voile court était retenu par une couronne de perles. Elle portait un bouquet de roses rouges.

Mlles Fernande Piché et Ghislaine Poirier, soeurs des mariés, étaient filles d'honneur. Elles étaient vêtues de robes de tulle sur taffetas vert et jaune respectivement. Elles portaient des bouquets d'oeillets jaunes et mauves.

La petite Claudette Piché, soeur de la mariée, était bouquetière. Elle était vêtue d'une robe rose et portait un bouquet de chrysanthèmes-nains blancs et de roses "sweetheart".

MM. Emile Robidoux et Camille Piché étaient garçons d'honneur. MM. Laurent Piché et Bernard Poirier agissaient comme huissiers.

Un diner servi par la pâtisserie Pelland fut suivi d'une soirée.

Après un voyage aux Etats-Unis, les nouveaux époux résideront à Haywood, Man.

Çà et là

M. et Mme Alexis Dupré, de Laurier, Man., passèrent quelques jours chez M. Emile Guyot. Ils assistèrent au mariage Morse-Mollot en l'église St-Ignace, le samedi 22 octobre.

M. et Mme Léon Saquet, de Laurier, assistèrent au mariage de leur nièce, Mlle Madeleine Piché, le samedi 22 octobre. Ils étaient les invités de la mère de Mme Saquet, Mme Maria Painchaud, pour quelques jours.

MM. Hervé et Germain Cyrenne, M. et Mme Denis Cyrenne, Mmes Edouard Cyrenne et Marguerite Syrenne, M. et Mme Lucien Guyot, accompagnés de M. et Mme Oscar Coulombe, de Bénard, Man., se rendirent à St-Front, Sask., le 24 octobre, pour assister aux funérailles de M. Eloi Cyrenne, autrefois de cette paroisse.

Les 17 et 18 octobre, nous avons eu la visite de S. Exc. M. Baudoux. Dix-huit personnes, dont 10 garçons, 5 filles et 3 adultes, reçurent la confirmation le 17 au soir.

A L'EXPOSITION DE TORONTO

M. C. Lachance et fils, de St-Eustache, et M. Nestor Lambert, de Mariapolis, sont du nombre des éleveurs qui ont été choisis pour représenter le Manitoba à la Foire Royale Hivernale d'Agriculture à Toronto, cette année. M. Lachance a été désigné par le Département de l'Industrie et du Commerce, qui a rendu publique la liste des délégués, au nombre desquels figurent six Manitobains qui feront l'expositions des porcs. M. Lambert mettra en vedette les chevaux Belges. L'exposition s'est ouverte le 11 novembre.

Prix Nobel décerné à deux Américains

STOCKHOLM — Le prix Nobel de physique a été décerné au professeur américain W. E. Lamb pour "ses découvertes concernant la structure du spectre de l'hydrogène", et au professeur P. Kusch, de l'université Columbia de New-York, pour "sa détermination précise du moment magnétique de l'électron".

Deux couples de Dunrea célèbrent leurs noces d'argent et de rubis

DUNREA — M. et Mme Arthur Paradis célébraient, le dimanche 30 octobre, leur 25ème anniversaire de mariage.

A cette occasion, leurs enfants organisèrent une fête à laquelle de nombreux parents et amis participèrent.

Au diner, un des fils des jubilaires, Edmond, junioriste, se fit l'interprète de ses frères et soeurs et lut une adresse exprimant délicatement leurs sentiments d'amour filial et leurs voeux. Puis, M. le curé, en quelques mots choisis, offrit aussi ses félicitations, ainsi que le R. P. Alphonse Paradis, O.M.I., frère du jubilaire. Ce dernier, en son nom et en celui de son épouse, remercia ses enfants pour leurs souhaits d'amour filial, ainsi que toutes les personnes venues se joindre à eux.

La soirée se passa rapidement et joyeusement en causeries amicales, chants, musique et jeux de cartes.

Un copieux réveillon vint couronner cette mémorable veillée et chacun s'en retourna emportant de cette fête un doux souvenir.

Plusieurs jolis cadeaux furent présentés aux heureux jubilaires, entre autres, un beau crucifix, cadeau du R. P. A. Paradis, et, de la part des enfants, un canapé et fauteuil des plus modernes.

Etaient venus pour cette occasion, le R. P. A. Paradis, O.M.I., de McIntosh, MM. et Mmes Pierre Huberdeau et Jules Boulet (Liliane et Yvette Paradis) et leurs enfants, de St-Lazare et Lestock, Sask., M. Edmond Paradis, du Juniorat, Mme Flore Tremblay, M. et Mme Léo Labossière, de St-Léon, M. et Mme Félix Paradis et Mlle Valérie Paradis, de St-Boniface, M. et Mme Marcel Boulic, de Notre-Dame de Lourdes, M. et Mme Ernest Delaquis, de Treherne. Prenaient part aussi à la célébration: M. l'abbé J. Bertrand, curé, M. l'abbé G. Régnier, vicaire, les grands-parents vénérés, M. et Mme Henri Beaupré, M. le docteur R. Roy, vieil ami de la famille, MM. et Mmes Guy Paradis, Adélard Boulet, Raphaël Légaré et autres.

Noces de rubis

Le même soir du dimanche 30 octobre, une autre fête familiale réunissait les membres de la famille de M. et Mme Thomas Boulet, qui célébraient leur 40ème anniversaire de mariage.

Le repas de fête réunissait autour de la table familiale, en plus des jubilaires, M. et Mme Oliva Boulet, de cette localité, MM. et Mmes Adrien Boulet, W. Raine, O. Girouard accompagnés de leurs enfants, tous de Somerset, MM. et Mmes Roméo Boulet et Johnny Faustman, de Winnipeg, M. et Mme Bob Fisher et M. Grennel, de Killarney, et M. et Mme Louis Daigle, de Mariapolis.

Après le souper, plusieurs amis de la famille se rendirent offrir à M. et Mme Thomas Boulet leurs félicitations sincères et passer la veillée avec eux. On remarquait, entre autres, MM. et Mmes A. Lavoie, G. Delaronde, A. Garand et autres.

Les heureux jubilaires reçurent, en plus de ces démonstrations d'amitié, plusieurs jolis cadeaux. Puis tous s'en retournèrent après un succulent goûter, satisfaits et contents de cette joyeuse réunion.

Visiteurs

M. Dominique Boulet, de Montréal, fils de M. Honoré Boulet, est venu passer quelques jours parmi les siens.

Mlle Louise Boulet, qui enseigne à Winnipeg, ainsi que son frère, M. Pierre Boulet, de Gilbert Plains, étaient de passage chez leurs parents, M. et Mme Ph. Boulet, en fin de semaine.

Mgr H. Lapointe, P.D., curé de Bruxelles, ainsi que M. l'abbé O. Moquin, de Mariapolis, étaient en visite chez M. et Mme Alfred Paradis, dernièrement, ainsi que Mme B. Moreau et Mlle L. Bacchus.

Programme d'amateurs

Nos talents locaux sont à se préparer pour concourir à un programme d'amateurs, qui aura lieu le samedi soir 26 novembre, au profit de la ligue antituberculeuse.

Assemblée mensuelle du cercle des Filles d'Isabelle de Somerset

SOMERSET — Le mercredi 2 novembre avait lieu l'assemblée mensuelle de notre Cercle des Filles d'Isabelle. Malheureusement, le mauvais état des chemins avait empêché nos soeurs de la campagne de s'y rendre mais environ une trentaine de membres du village étaient présents. Nous avions l'honneur d'avoir parmi nous la régente d'Etat, Sr Rose Senez, de Lorette, Man. Ce fut une grande joie pour notre cercle de la recevoir officiellement, car nous gardons toujours une place d'affection pour notre ex-régente du cercle de la Nativité.

Après l'assemblée régulière eut lieu l'installation des officières pour le nouveau terme par la régente d'Etat. Cette dernière eut ensuite des paroles d'encouragement pour notre cercle et nous donna quelques sages conseils.

Pour terminer, un excellent goûter fut servi par le comité d'organisation.

Comme résultat tangible de cette assemblée, il fut décidé à l'unanimité d'envoyer un don en argent à S. Exc. Mgr Maurice Baudoux, pour le Grand Séminaire de St-Boniface.

Thé

La date de notre thé annuel a été fixée au 19 novembre. Ce thé sera servi à l'hôtel Somerset, dans l'après-midi, de 2 h. 30 à 5 h. 30, et dans la soirée, de 7 h. à 10 h. Cordiale bienvenue à tous. Venez prendre une bonne tasse de thé avec nous et nous encourager en achetant gâteaux et biscuits de fantaisie confectionnés à la maison. Ce sera une excellente aubaine pour faire votre provision pour la fin de semaine et en même temps de pouvoir apprécier les talents culinaires des dames et demoiselles.

Notre fête de Noël aura lieu chez Sr Irène Lussier, le 13 décembre prochain. De plus amples détails vous seront donnés plus tard.

Inwood

M. et Mme P. Hogue, accompagnés de leurs fils et bru, M. et Mme Alfred Hogue, sont allés récemment visiter leurs enfants, M. et Mme Hector Hogue, de Hector, Minn.

M. et Mme J.-A. Collette ont eu récemment la visite de trois frères de M. Collette: Alex, de Los Angeles, Joe, de Lisbon, D.-N., et Wilfrid, de Grafton, D.-N.

MM. Alex Todd et Jos. Deslauriers, de Winnipeg, Albert, Oliver et Tehna Todd, de Chatfield, ont visité M. et Mme P. Hogue, dernièrement.

Les familles Paul et Raoul Bernard ont reçu la visite de leurs parents, la famille Hormisdas Rondeau, de Winnipeg, le dimanche 30 octobre.

M. et Mme Denis Gilmore, de St-Boniface, ont passé une fin de semaine chez M. et Mme B. Laporte.

ATTENTION! ATTENTION!

Cours d'Education populaire

"A la recherche du bonheur"
3ème série

Le sujet des cours de cette année portera sur

La Famille

Toute la jeunesse, tant féminine que masculine, aura grand intérêt à suivre ces cours

Ils seront donnés les 20, 21, 22, 23 et 24 novembre à 8 h. 30 p.m. à

LA BROQUERIE

BENOIT LAMBERT, ARMAND SAVARD

Responsables des cours d'Education populaire de La Broquerie

Bienvenue à tous les jeunes des environs

Saint-Claude

Mariage

M. Léonard Gendre, maintenant de Bissett, Man., et anciennement de St-Claude, épousait Mlle Irène Ménard, de Fannystelle, le 29 octobre, en cette dernière paroisse.

Baptêmes

Le 20 octobre: Denis-Richard-Joseph, né le 13 octobre, fils de M. et Mme Harry Green. Parrain et marraine, M. Norbert et Mlle Roseline Dacquay.

Le 1er novembre: Louise-Eveline-Marie, née le 25 octobre, fille de M. et Mme Raoul Bruneau. Parrain et marraine, M. et Mme Robert Murie.

Çà et là

Le jeudi 17 novembre, la Société d'Agriculture de St-Claude tiendra sa réunion annuelle, à 8 h. du soir, dans la salle paroissiale. Tous sont cordialement invités à y assister.

Don à l'hôpital: Banque Canadienne Nationale — $100.00.

M. Marcel Vandel, de Falher, Alta, est de passage chez ses parents et amis de St-Claude.

RURAL MUNICIPALITY OF RITCHOT

SALE OF LAND FOR ARREARS OF TAXES

By virtue of a warrant issued by the Reeve of the Rural Municipality of Ritchot, in the Province of Manitoba, under his hands and seal of the Corporation, to me directed and bearing date the 7th day November 1955, commanding me to levy on the several parcels of land hereinafter mentioned and described, for the arrears of taxes due thereon with costs, I do hereby give notice that unless the said arrears of taxes and costs are sooner paid, I will, on Monday the 12th day of December 1955, at two o'clock in the afternoon, at the Council chamber, in the Village of St. Adolphe, in the said Municipality of Ritchot, proceed to sell by public auction, the said land for arrears of taxes and costs:

1.	Pt. East-half of section 20-9-4-E, commencing at point in the eastern limit of said section distant southerly 3960 feet form north-east corner; thence northerly along said eastern limit to said north-east corner; thence westerly along northern limit of said section to a point distant easterly thereon 3.393 feet from north-west corner of said section; thence south at right angles to said northern limit 2.752 feet; thence south-easterly in straight line to commencement. 144.07 acres	$485.26	.50	$485.76
2.	The southerly 6.5 chains of northerly 14.5 chs. of L.S.7 and 8, east of Seine River, sec. 30-9-4-E. 16.55 acres	317.76	.50	318.26
3.	Part of the outer two miles lot 195 St. Norbert, plan 3910 all east of eastern limit St. Anne's road. 4.6 acres	34.62	.50	35.12
4.	Part Lot 227 St. Norbert, southerly 2 chains of northerly 5 chains west of western limit of main highway. 5.8 acres	82.02	.50	82.52
5.	Lot 18 Plan 4930, Village of Ile de Chenes	66.52	.50	67.02
6.	Lot 29 Plan 4930, Village of Ile de Chenes	107.03	.50	107.53
7.	Part south-west quarter 15-7-3-east; Legal Subdivisions 3 and 6, except westerly 5 chains. 60 acres	204.10	.50	204.60
8.	South-half of north-east quarter 6-8-4-E. 80 acres	330.31	.50	330.81
9.	River Lot 582 St. Agathe. 213.02 acres	859.37	.50	859.87
10.	Pt. River Lots 38 and 39 St. Norbert (plan 3761). The north-half of R.L. 38 and River Lot 39 west of western limit of road plan 3699. 30.87 acres	250.08	.50	250.58

All above lands are patented and subject to existing right-of-ways.

Dated at St. Adolphe, Manitoba, this 7th day of November 1955.

E. BRODEUR,
Clerk.

CARNET DE L'Institut Collégial

RESPONSABLES — Norma Tétreault, Claire Chénier, Joanne L'Heureux, Monique Boily, Marie Benoist, Louise Dufresne et Florence Dubreuil.

Le Sou de l'Ecolier

Le samedi après-midi 29 octobre, les membres de l'Association d'Education recevaient à un thé les gagnants des trophées du Sou de l'Ecolier. A ce thé assistaient des représentants de l'Institut Collégial Lorette Centre, de l'école Beaudry de La Salle, de l'école de St-Laurent et de l'Institut Collégial St-Joseph.

Le R. P. L. Guy, S.J., félicita les élèves franco-manitobains de leur généreux concours à l'oeuvre de l'Association, puis il questionna adroitement chacun des groupes sur leurs moyens particuliers de perception.

Pour rehausser la fête, le R. P. C.-L. Lafrenière, O.M.I., accepta d'adresser quelques mots d'encouragement aux jeunes Manitobains.

Mlle Gendron, aidée d'aimables auxiliaires, offrit une tasse de thé et de délicieuses friandises aux invités.

La fête n'aurait pas été complète sans M. Gene Gauthier et son perpétuel "sourissez!"

Un mot de remerciement des élèves termina cette heureuse réunion si aimablement pensée, si gracieusement organisée.

Voici en résumé les questions posées par le R. P. Guy aux élèves du grade XI commercial de l'Institut Collégial St-Joseph, ainsi que leurs réponses.

1) Votre nom?

Marie Châtain, Claire Chénier, Anita Collette, Patricia d'Avignon et Marie De Cruyenaere.

2) Combien d'élèves au cours de commerce en 1954-55?

Le cours de commerce est divisé en trois classes, grades X, XI et XII. En l'année 1954-55, il y avait 40 élèves au grade X, 24 au grade XI et 13 au grade XII. Ce qui fait un total de 77 élèves. Cette année nous en comptons 84.

3) Combien avez-vous contribué au Sou de l'Ecolier?

Un total de $66.50 ce qui fait une moyenne de $3.50 chaque élève.

4) Croyez-vous que c'est plus facile de donner au Sou de l'Ecolier dans les plus hauts grades? Si oui, pourquoi?

Il est certainement plus facile de donner aux oeuvres de charité dans les plus hauts grades que chez les plus jeunes. La majorité des élèves travaillent le samedi ou gardent les enfants et peuvent ainsi disposer de leur argent plus librement. Dans une classe, quand il s'agit d'organiser une vente au profit du Sou de l'Ecolier, il est plus facile de confier des charges aux élèves des grades supérieurs qu'aux plus petits.

5) Est-ce la première fois que le cours de commerce de l'Institut Collégial St-Joseph gagne le trophée?

Le cours commercial s'est vu décerner le trophée l'an dernier et cette année. Nous serait-il permis d'ajouter que notre groupe a remporté la palme quatre années consécutives. Nous redoublerons d'efforts cette année pour ne pas rompre ce chaînon de succès.

Claire CHENIER, no 18.

• • •

On vous regarde . . .

Ce que vous faites, ce que vous dites, où vous allez, tout est important. Ce sont vos actions, vos paroles qui décideront de votre succès dans le monde commercial tout aussi bien que dans votre cercle intime d'amis.

Avoir de bonnes manières est aussi essentiel que d'être en bonne santé, et voilà une qualité qui n'est pas bien difficile à acquérir. Suivez les règles de l'étiquette, ceci est important, mais ce qui prime dans la vie, c'est encore la belle charité que prêchait saint Paul dans ses épitres: "... si je n'ai pas la charité, je suis comme une cymbale retentissante".

Question: Lorsqu'une jeune fille est assise, doit-elle se lever quand une autre personne plus âgée qu'elle entre dans la chambre?

Réponse: Une jeune fille devrait se lever pour une dame d'âge moyen et pour les personnes âgées, hommes ou femmes. Elle doit aussi se lever pour les membres du clergé: prêtres ou ministres, pour son hôte ou son hôtesse lorsqu'ils entrent dans la pièce pour la première fois.

Question: Que faut-il faire lorsque l'on rencontre les parents de nos amis ou amies pour la première fois?

Réponse: Laissez l'initiative aux parents pour vous donner la main et pour entamer la conversation. Levez-vous pour la présentation. Soyez naturelles et aimables et tout ira pour le mieux.

S.-CLAIR?

• • •

Un peu de tout . . .

Au no 14, les leçons sont parfois divertissantes. Par exemple, pendant la récitation de l'histoire de l'Eglise: l'institutrice interroge Mlle X...

— Ben... Que l'ennemi d'un seul soit l'oppresseur de tous...

Vous devinez l'éclat de rire général!

Béatrice TELLIER

Saviez-vous qu'une plante peut sortir de terre et parvenir à maturité en quelques heures? Tel est le champignon dont le mycélium, se nourrissant de substance non-vivante ou pourrie, peut prendre des jours ou des semaines à ramasser les éléments d'une tige qui s'élèvera ensuite au cours d'une seule nuit. Cette tige a même un toit en forme de parasol. Ah! les merveilles du bon Dieu!... et ce champignon peut, en plus, devenir un mets très recherché. Qui n'aime pas les champignons?

Jeannette d'AVIGNON

• • •

A propos d'histoire de l'Eglise et profane.

"Quelle sorte de maladie est-ce, l'anathème?" me demande Jeannette. "C'est Henri IV, empereur d'Allemagne, qui en fut frappé vers l'an 1077..."

Maitresse: "Quel fut l'un des actes les plus remarquables du règne de Ferdinand et d'Isabelle d'Espagne?"

Marie: "D'avoir chassé les Maures du pays".

Un éclat de rire souligna cette réponse. Sans doute voyait-on l'homonyme "les morts" formant une procession hors de l'Espagne...

Annette DUBREUIL

• • •

Notre 3ème concours

Nous vous proposons dès aujourd'hui notre concours de Noël 1) parce que nous vous accordons plus de temps que de coutume pour le faire, 2) parce que nous voudrions en faire publier le résultat dans le numéro spécial de Noël. Si les réponses sont assez nombreuses, deux prix seront accordés à chaque catégorie, et ce sera quelque chose d'assez joli pour servir de cadeau de Noël à votre maman.

Catégorie A: Imaginez un conte de Noël qui pourrait se passer au Manitoba, ou même à St-Boniface.

Catégorie B: Si St-Jean-Baptiste revenait sur la terre en 1955 pour vous aider à vous préparer à la venue du Christ, que pensez-vous qu'il vous dirait de faire et de ne pas faire avant la fête de Noël?

Catégorie C: Ecrivez une lettre au petit Jésus, lui demandant la chose que vous désirez le plus pour Noël, et lui disant pourquoi cette chose vous ferait plaisir. (Il n'est pas nécessaire que ce soit des joujoux...)

Il faudra remettre votre composition à votre maitresse le 25 novembre ou avant. Bonne chance!

Les responsables du concours



Ces deux jeunes Américaines, membres de l'organisme d'apostolat laïque Grail, ont quitté leur pays pour exercer leur dévouement en Ecosse. Elles travailleront auprès des étudiants d'universités, dans les manufactures, ainsi qu'avec le personnel de la "caravane" de Grail qui parcourt l'Ecosse par monts et par vaux. **Mlle Logan** (à gauche) et **Mlle Quinn**, de Prior Lake, Minn., et Clifton, N.-J., respectivement, donneront des cours en vue de préparer les jeunes filles à l'apostolat laïque. (NC)

Pour nos écoles et nos collèges

Cours abrégé de diction et de phonétique française

La huitième émission "Sur les ondes de CKSB" sera radiodiffusée le samedi 19 novembre, à 5 h. 30 p.m.

L'intonation: les 3 registres de la voix.

Phrases à répéter sur 3 intonations différentes:

— Qui vous l'a dit? Il me l'a dit lui-même.

— Comment, c'est vous? C'est bien vous?

— Quel enfant! Vous l'avez entendu?

Hauteur des inflexions:

Bien que cette affaire ne soit pas encore classée, vous avez fait du bon travail.

Tout le petit bois conspire, pour l'empêcher de composer son discours. (Le sous-préf. aux Ch., Daudet.)

Commandement: Allons, venez ici, et tout de suite encore.

Prière: De grâce, je vous supplie de m'écouter.

Orgueil: Je suis le maitre, le maitre absolu.

Humilité: Qui sommes-nous, comparés à de tels hommes?

Affection: Maman, je vous aime de tout mon coeur.

Haine: Je l'exécrais vivant, j'exècre sa mémoire.

Colère: Mille tonnerres! Allez-vous me laisser la paix.

Réflexion: Examinons bien le pour et le contre.

Franchise: Je vous dis carrément ce que je pense.

Hypocrisie: Pour tout l'or au monde, je ne voudrais vous déplaire.

Menace: Si vous continuez, gare à vous.

Promesse: Tiens, tout ce que j'ai, je te le donnerai.

Excitation: Hé! la grise! Hardi! Encore un coup de collier!

Apaisement: Chut, chut! tenez-vous tranquilles!

Inquiétude: Oh! voyez-vous, c'est pour moi une obsession.

Insouciance: Oh! là là, ce que je m'en moque!

Lecture-texte: "Le chien déchainé" (extrait des Bucoliques, J. Renard). Lectures littéraires, page 107.

Lasse d'avoir tant marché, la famille Piccolin décide qu'elle va se rafraichir dans cette ferme, et M. Piccolin, du pied, pousse la barrière. Il recule, parce qu'un chien attaché aboie, furieux, et se précipite vers lui d'une longueur de chaine.

— On voit que tu ne m'as jamais vu, dit M. Piccolin; tu ne me connais pas.

Il demande à la fermière, qui regarde ces visiteurs de sa porte, sans se déranger:

— Est-ce qu'il mord, votre chien, ma brave femme?

— Il mordrait s'il pouvait, dit la fermière, et quand on le lâche la nuit, je vous promets qu'il ne fait guère bon rôder autour d'ici.

— Oh! je sais, dit M. Piccolin, qu'on les apprivoise avec du fromage de Gruyère.

— Ne vous y fiez point, dit la fermière, si vous tenez à vos mollets.

— J'y tiens, dit M. Piccolin. En attendant, je vous prie de nous donner quatre tasses de lait, pour moi et ma famille.

La fermière ne se presse pas de les servir. Elle les sort pourtant et, comme elle a autre chose à faire, elle ne s'inquiète plus d'eux.

Les Piccolin, tenant du bout des doigts leurs tasses de lait, qu'ils boivent par petites gorgées, se promènent dans la cour. Ils regardent les volailles et les instruments "aratoires". Mais une inquiétude limite leur plaisir, et ils jettent fréquemment un coup d'oeil au chien, qui continue d'aboyer derrière eux.

— Te tairas-tu? lui dit M. Piccolin; ne sommes-nous pas encore amis?

— Le chien, tout noir, montre ses dents si blanches, qu'une femme en serait fière, dit Mme Piccolin, et semble un nègre révolté.

— La belle bête! dit M. Piccolin, Quoi qu'on ait du courage, elle impressionne.

Ils en oublient de visiter les étables, et ils viennent finir leurs tasses de lait devant le chien.

— A propos, comment t'appelles-tu? dit M. Piccolin.

Personne ne répond. M. Piccolin passe en revue des noms de chiens célèbres. Aucun ne produit d'effet à ce chien, et sa fureur augmente. M. Piccolin, qui n'ose approcher, le flatte vainement de loin sur ses propres cuisses.

— Mon gaillard, lui dit-il, tu en fais un vacarme! Tais-toi donc, tu vas t'étrangler. C'est heureux que ta chaine soit solide.

Elle parait si solide qu'ils deviennent familiers. Ne pouvant calmer le chien, ils l'excitent, lui jettent du sable, aboient avec lui, ou, dédaigneux, attendent qu'il finisse.

— Quand tu voudras, lui dit M. Piccolin.

Et le chien hurle et bave, la gueule en feu comme un enfer, et il tord si violemment sa chaine que, tout à coup, elle se casse et tombe par terre.

Il est libre!

Instantanément, les Piccolin se figent. Mme Piccolin dit:

— Mon Dieu! Mon Dieu!

M. Piccolin, qui riait, reste bouche ouverte, comme s'il riait toujours. Les petits Piccolin oublient de se sauver. Une tasse s'échappe et se brise, et la fermière, les bras levés, accourt, moins vite, elle le sent, que le malheur!

Mais le plus stupide, c'est encore le chien.

Le bond, dont il allait s'élancer, il ne le fait pas. Il tourne sur place. Il flaire sa chaine qui ne le retient plus.

Comme pris en faute, penaud, avec un grognement sourd, il rentre dans sa niche.

MUNICH — S. E. le cardinal Joseph Wendel, archevêque de Munich, a donné une obédience spéciale à 5 prêtres qui travailleront parmi les ouvriers industriels. Les prêtres exerceront leur apostolat avec le concours des laïcs et des curés.

ÉCHO NORMALIEN

Dernièrement, à notre grand plaisir, Mlle Comte, une maitresse comptant de longues années d'expérience dans l'enseignement, nous expliqua une méthode d'enseigner la lecture à nos jeunes Manitobains. Aussi elle nous donna la liste de livres requis pour enseigner le français aux élèves des grades primaires.

Nous saurons apprécier ses conseils bien pratiques lorsque nous débuterons dans notre carrière. Nous remercions Mlle Comte de ses avis et souhaitons qu'elle nous revienne encore.

ODETTE

• • •

Ciné-Club

Le 16 octobre dernier, le Ciné-Club nous a présenté son deuxième film "Johnny Belinda". Ce film, que nous avons classifié "film humain", a rendu la discussion vive et intéressante. C'est bon voir autant de nos jeunes intéressés à venir étudier ensemble la pièce, sasser et ressasser les questions posées — tout ceci en notre belle langue française.

Encourageons-les en venant plus nombreux à la prochaine réunion qui aura lieu à 7 h. 15, le dimanche soir 13 novembre, à la salle académique du collège St-Boniface.

CLAUDETTE

• • •

Soirée accueillante

Le mardi 25 octobre, la plupart des Normaliens canadiens-français se rendirent au Cercle Ouvrier St-Joseph pour une soirée des plus intéressante organisée par l'Association d'Education.

Honneur tout d'abord à M. Fournier qui est professeur au Manitoba français depuis plus de 35 ans. Ce vieux maitre encore plein d'énergie et de verve nous fit un chaleureux petit discours d'encouragement à la relève et aussi d'adieux, puisque bientôt il doit prendre sa retraite. Signalons surtout le vrai patriotisme et les fortes convictions religieuses chez M. Fournier. De telles paroles venant d'un ancien nous stimulent, nous, les jeunes.

M. l'abbé H. Perron présenta et remercia M. Fournier, puis dirigea la soirée en attendant M. Miron. Ce dernier a su nous faire chanter et danser à notre goût.

Le R. P. L. Guy, S.J., agent intermédiaire, représentait l'Association d'Education. L'on remarquait aussi M. Bélanger (avec son excellent punch), Mme Bélanger, Mme Miron, M. et Mme Corriveau, ainsi que nos deux charmants visiteurs de la Faculté d'Education de l'université du Manitoba, M. Gérard Desrosiers et Mlle Lanoie.

Ce fut une soirée pleine d'entrain. La musique pétillante de Marcien et la voix soulevante de M. Miron, enfin la joie de tous firent de cette réunion une vraie partie de plaisir.

N'oublions pas le concours de beauté. Les belles jambes de Léon, la chevelure élégante de Guy, l'autre Léon et ses oreilles moulées, les petits yeux de Jeannette et le charmant petit nez de Rose, tous des spécimens parfaits de la nature normalienne.

Pour terminer, nous avons eu un succulent goûter préparé par la pâtisserie Pelland, de St-Boniface.

Merci beaucoup à l'Association d'Education pour nous avoir si gentiment offert l'occasion de se rencontrer tous et de s'amuser ensemble. Merci à nos musiciens si charmants, Marcien Ferland, Jos. Comeau et Onile Tétreault, ainsi qu'à l'animateur, M. Maurice Miron. J'allais oublier de remercier Odette pour ses beaux morceaux de piano, Lucien pour son discours, Léon pour sa chanson qui nous mit tous à bout de souffle et M. Corriveau pour la chanson qu'il a failli chanter...

Enfin, nous nous sommes bien amusés. Epérons que nous aurons encore des réunions de ce genre qui nous permettrons de mieux se connaitre et de mieux se comprendre.

JOS.

• • •

L'autre jour après une classe de science naturelle, Jos me dit: "Moi, c'est curieux mais j'ai toujours eu un penchant pour les roses 'Rose'."

Vous vous direz bien, chers lecteurs, que notre correspondant a une âme de poète. Certes, vous ne vous trompez pas beaucoup.

Pour ce qui est du physique, Jos n'est plus un jeune blanc bec, car depuis qu'il est normalien, une jolie petite moustache orne sa lèvre supérieure.

Celui-là, inutile de lui souhaiter bonne chance dans sa profession, car avec une telle vivacité, il ira loin. Mais en passant, bonne chance, Jos!

• • •

Mais quel est donc ce petit bout d'homme qui s'en vient?

Ah! ça c'est notre Léo.

En voilà un qui a de fameux yeux pétillants... Sa présence d'esprit peut vous faire rire même si vous vous êtes levé du pied gauche.

Voilà pour l'aspect comique du caractère mais en classe, Léo est toujours attentif et empressé à répondre aux questions du professeur.

Ceci, bien chers normaliens, ne résume qu'une infime partie du caractère de Léo.

AUGUSTE

Vol. 7 no 5 12-11-55

La Maison Saint-Joseph

OTTERBURNE, MAN.

Pensionnat – Ecole Supérieure

dirigés par les Clercs de St-Viateur

COURS GÉNÉRAL (High School)

Grades 9 à 12 inclusivement

La St-Viateur

Le 21 octobre est la fête patronale de nos maitres. Nous sommes heureux de nous associer à eux pour rendre hommage au jeune saint qui doit nous servir de modèle à tous.

Ce matin, à la messe, cantiques appropriés et communion générale. Les sacristains avaient décoré le maitre-autel et la statue de saint Viateur avec un art exquis.

A midi, grand banquet, fort apprécié de tous. Grâce à une délicate attention du R. P. Albert Denis, curé de la paroisse, nous avons le privilège de faire gras, ce qui rend le poulet plus appétissant vu que c'est aujourd'hui vendredi.

A 3 h. 30, nous assistons à un film très intéressant et qui, de l'avis de tous, remplace l'étude avec avantage. A 7 h. 45, bingo agrémenté de musique et de chant, au profit de nos diverses organisations religieuses et patriotiques. Nos félicitations aux organisateurs et aux heureux gagnants.

N.P., grade XII.

• • •

Nos boursiers

Grâce aux informations et à l'assistance de l'un de nos dévoués professeurs, le R. F. Fernand Marion, C.S.V., six élèves de la Maison St-Joseph ont reçu du Département de l'Education une réponse favorable à la requête qu'ils lui avaient adressée vers la fin de l'année scolaire, bénéficiant ainsi de la bourse Roger Goulet. Ce sont: Denis Lussier, grade XI, $25; Roger Duprey, grade X, $25; Richard Vincent, grade X, $25; Gabriel Bazin, grade X, $50; Gilles Marion, grade X, $50; Sylvio Lachance, grade X, $75.

Les heureux boursiers se font un devoir d'exprimer ici leurs sentiments respectueux de gratitude à l'égard de MM. les officiers du Département et du R. F. Marion qui leur a été d'un si grand secours en l'occurrence.

D.L., grade XII.

• • •

Cercle français

Rapport de la séance tenue dans la salle d'étude le dimanche 2 octobre 1955.

A 7 h. 45, nous nous trouvons tous dans la salle d'étude. M. le président, Marcel Pelletier, prend la parole et déclare que la séance est ouverte. Il nous prononce alors un discours bien tourné qui démontre bien son esprit patriotique.

Sa tenue est excellente, sa diction ne laisse à désirer que pour les mots tels que "français" et "anglais" qu'il a tendance à prononcer trop ouverts.

Nous passons ensuite à la description de trois villages manitobains: Otterburne, St-Joseph et Fannystelle. Nous n'avons que des félicitations à adresser à Antonio Roy pour le premier travail.

Quant à Jean-Guy Fillion, ce qu'il nous dit du village de St-Joseph est tout à fait charmant. Jean-Guy nous donne l'envie d'aller visiter son village natal.

C'est Laurent Godin qui nous décrit Fannystelle. Son style est bien approprié au sujet, mais sa prononciation marque un manque de souplesse des commissures.

Edmond Jamault nous fait un discours qu'il a intitulé: "Le français au Manitoba". On remarque dès le début qu'il nous présente un travail bien documenté et bien agencé. Malheureusement, la gêne lui rend un mauvais service: il nous lit donc son discours avec beaucoup d'hésitation.

Roger Phaneuf nous lit un rapport sur le français à St-Boniface. Il nous dit, dès le début, qu'il tentera de nous donner un aperçu de la situation du français dans sa ville natale. Son travail est très réaliste, et Roger est bien secondé par sa bonne tenue, ses gestes appropriés et son expression claire.

Normand Hébert nous déclame "Le savetier et le financier", fable de La Fontaine. Normand a une mémoire très fidèle, mais ses gestes brillent par leur absence. Il a fait quand même un bel effort.

Raymond Beaulieu nous fait alors une excellente lecture d'un texte d'Alexandre Dumas, "Le pont du diable". Raymond prononce bien, mais, dès le début, il semble avoir hâte de finir. Disons-lui que, dans une lecture, la rapidité n'est jamais une qualité.

M. l'abbé Lefebvre, l'invité d'honneur, nous parle des missions de l'Ouest et, en terminant, il nous donne une magnifique démonstration de l'art de bien dire avec "Les animaux malades de la peste". Nos plus sincères remerciements et toutes nos félicitations à M. l'abbé Lefebvre.

E. PELOQUIN, sec., grade XII.

• • •

Nos anciens nous écrivent

Montréal, le 16 octobre.

Révérend Père Supérieur,

Le temps passe très vite lorsqu'on enseigne; voilà peut-être la raison pour laquelle ma réponse est si tardive. N'ayant pas non plus trop de facilité à m'exprimer, j'attends l'inspiration et elle ne vient pas toujours à mon gré.

Vous avez été pris par la besogne, et ça se comprend. Un groupe d'élèves comme celui de cette année vous a causé bien des soucis, surtout au début. Mais le personnel de la Maison St-Joseph devait être heureux d'accueillir un groupe aussi nombreux, même si les locaux devenaient insuffisants; raison de plus pour agrandir au plus tôt.

Pour parler de Montréal, j'avoue qu'une année d'enseignement ici est une expérience intéressante; cependant je préférerais la campagne à la ville.

Quant aux instincts musicaux, ils sont parfois réveillés par les annonces de concerts, mais pas pour longtemps, puisque ce genre de sorties n'est pas trop recommandé aux religieux, particulièrement aux jeunes. C'est peut-être aussi bien à plusieurs points de vues et pour plusieurs raisons. "Le coeur a des raisons que la raison ne connait pas".

Vous avez hâte de connaitre mes impressions sur les premiers jours de classe. Tout ce que je puis vous dire, c'est qu'ils ne m'ont pas enthousiasmé. Je sortais de la classe chaque soir à moitié mort. Heureusement qu'on s'habitue et que cette fatigue disparait comme par enchantement. Je me dis parfois que si j'avais à recommencer mon temps d'école, je serais un petit ange avec deux ailes et une auréole. Mais il ne faut pas trop se surprendre de l'agitation des enfants; après tout nous avons été comme eux. Enfin, même s'ils nous tapent un peu sur les nerfs, nous avons la consolation de nous rendre compte que nous faisons un peu de bien. Les communistes s'accaparent des enfants pour en faire des athées; pourquoi n'en ferions-nous pas autant pour en faire des soldats du Christ? Aussi est-il regrettable qu'un si petit nombre se vouent à l'enseignement de la doctrine chrétienne, seule capable d'assurer le vrai progrès des individus et des peuples.

Nous avons commencé nos cours de latin et de français depuis un mois. Je vous avoue que je n'en mène pas large. Je ne me décourage pas: "Labor improbus omnia vincit".

La température du Manitoba est idéale. Comme celle de Montréal. C'est un vrai bel automne; nous en avons profité davantage à Rigaud, grâce au voisinage de la montagne.

Mes cordiales salutations à tous, maitres et élèves.

Fr. Camille LEGARE, C.S.V.,

Les Oblats forment une communauté missionnaire à Bologne

BOLOGNE, Italie — Répondant aux voeux de S. E. le cardinal Lercaro, archevêque de Bologne, grand apôtre des ouvriers, les Oblats de Marie Immaculée de la province italienne ont accepté de former une communauté missionnaire à Bologne.

Le groupe travaillera selon les principes de l'évangélisation la plus moderne, selon les exigences immédiates du moment et des circonstances, les plus variées, dans des zones les plus déchristianisées de cette ville.

Geste de Margaret admiré au Canada

OTTAWA — Le gouvernement canadien n'a fait aucun commentaire sur la décision de la princesse Margaret de ne pas épouser le capitaine de groupe Peter Townsend, mais les autorités fédérales ne cachent pas l'admiration et la sympathie qu'elles éprouvent pour la princesse.

La décision de Margaret a tiré une épine du pied au gouvernement. Si le mariage avait eu lieu, il est possible qu'une loi ait été adoptée par le Parlement pour enlever à la princesse son droit de succession comme reine du Canada.

Au Juniorat de la Ste-Famille

Examens d'octobre

La lecture des notes eut lieu au lendemain du retour des élèves, le 2 novembre, et les élèves suivants furent à l'honneur:

Méthode: Maurice Emond 80.5, André Gélinas 77.5, Benoit Rémillard 77.3.

Syntaxe: André de Rocquigny 84.7, Guy Grégoire 75.4, Hervé Gagné 74.4.

Eléments latins: Robert Sherstone 83, Albert Vermette 81, Armand McCarthy 80.6.

Eléments français: Edouard McCarthy 73.1, André Girard 72.7, Raymond Labelle 70.6.

• • •

Ventilateur pour les classes

Très prochainement, la compagnie Lafrenière et Fils installera un système moderne de ventilation pour les salles de classes situées dans l'annexe. Les élèves comme les professeurs en bénéficieront. Un appareil de ce genre fut installé pour la salle d'étude, il y a cinq ans, et les résultats furent appréciables.

• • •

Bingo

Dans la soirée du 6 novembre, tous les élèves participèrent à un bingo dans le but d'aider les Indiens malades et hospitalisés. Plusieurs élèves se dévouèrent pour la préparation et la vente du maïs, friandise toujours appréciée des jeunes.

• • •

La sainte Catherine

La fête de la sainte Catherine se prépare activement. Les équipes de volontaires organisées par le Comité des jeux ont sollicité les marchands de la ville, et les prix pour le tournoi seront beaux et nombreux. Une liste des généreux donateurs sera publiée prochainement.

• • •

Les patinoires

Les deux patinoires sont prêtes. Peintes à neuf aux couleurs blanc, bleu et rouge, les bandes font bonne figure dans la cour. Déjà la température a permis de jeter les premières couches de glace, et les patineurs sont prêts pour la belle saison de gouret. Grâce au savoir-faire de M. Marcien Emond, un système de lumières très à point éclairera la grande patinoire, et les joutes du soir n'en seront que plus intéressantes.

• • •

"Wiener roast"

Du nouveau pour la saison! Dans la soirée du 3 novembre, les élèves, groupés autour d'un immense brasier, faisaient rôtir les saucissons en regardant flamber les bûches. Depuis plusieurs semaines, une équipe de volontaires émondaient les nombreux arbres de la propriété et entassaient les branches au milieu du jardin; il ne fallait pas manquer une si belle occasion d'organiser un magistral "wiener roast" avant l'arrivée de l'hiver.

• • •

Arbres fruitiers

Plusieurs élèves aidèrent, le 29 octobre dernier, à la plantation d'arbres fruitiers dans un coin inoccupé du jardin. Les Junioristes de l'an 1960 auront donc une nouvelle tentation à combattre durant les récréations. Jusqu'ici les carottes et la rhubarbe étaient les deux grands tentateurs.

• • •

Accident

Nous apprenions avec peine, le 5 novembre, que le père d'un Junioriste, M. Antonio Roy, d'Otterburne, avait été hospitalisé à la suite d'un accident d'auto. Les Junioristes offrent leurs prières pour le prompt rétablissement de M. Roy.

• • •

Caisse Populaire

Le Comité de la Caisse Populaire du Juniorat organise une semaine de propagande et de recrutement parmi les élèves, et le 20 novembre cette campagne se terminera par une grande soirée. Des invités très distingués seront présents.



Conservez votre héritage pour le faire fructifier

"Halte-là! halte-là! les Canadiens, les Canadiens sont là... comme un seul homme". C'est ce que nous chanterons les 12, 13, 14 et 15 novembre à Gravelbourg. Eh oui! il y a un grand ralliement de tous les soldats de la cause catholique et française en Saskatchewan... état-major en tête. C'est une réunion très importante, c'est évident! Les trois corps principaux de notre défense nationale, l'A.C.F.C., l'A.C.E.F.C. et l'A.F.C.I.S. seront là.

Que ce passe-t-il donc? Y aura-t-il une déclaration de guerre? Oui et non... ça fait plus de quarante ans que ça dure... ou devrais-je dire 300 ans. La lutte et les difficultés, ça nous connait. Nos pères ont défriché et construit leurs maisons, l'épée au côté et le fusil sur le dos.

Vous l'avez deviné, il s'agit du grand congrès de l'A.C.F.C... Un congrès c'est chose nécessaire, même s'il nous en coûte quelque chose. Comme toujours l'ennemi nous entoure de toutes parts. Autrefois, c'était la nature sauvage et les Iroquois... Aujourd'hui, c'est l'ambiance païenne et l'atmosphère anglicisante. L'une s'attaque à notre foi et à nos traditions chrétiennes; l'autre, à notre langue.

Si nous organisons la défense, ce n'est pas pour le plaisir de nous battre ou de nous chicaner. C'est que nous avons quelque chose de très précieux à garder et à développer. Ce n'est pas un don ordinaire, pas même celui d'un ami ou d'un parent. C'est un trésor qui nous a été donné en héritage par le bon Dieu Lui-même. C'est le coffre-fort qui conserve la perle précieuse dont parle l'Evangile: notre foi catholique.

Si nous organisons la défense et la protection de nos traditions et de notre langue, ce n'est pas encore pour l'égoïste plaisir de conserver et d'amasser à la façon de Séraphin. Comme de bons serviteurs nous avons la mission de faire fructifier et de faire grandir les talents et l'héritage venus de Dieu par nos pères. Ce sera-là le mérite de notre congrès si, d'une part, nous savons organiser la défense et la protection de notre héritage et si, d'autre part, nous nous traçons un programme pour le développer et le faire fructifier.

Nous étudierons donc non seulement nos droits, mais nous chercherons à connaitre nos obligations et à découvrir les moyens à prendre pour perpétuer nos traditions en les adaptant sagement à notre temps. Nous chercherons les moyens de propager l'usage de notre langue et ceux de la perfectionner. L'école, prolongement de la vie et de l'éducation familiales, recevra naturellement une attention spéciale. Il importerait aussi d'étudier les vertus qui ont fait la force de notre peuple depuis toujours, la vie familiale, la vie paroissiale et son attachement à la terre. L'enseignement des principes et de la pratique d'une saine économie sera également un sujet d'étude pour l'avenir.

A. MARCHILDON,
visiteur des écoles
pour le nord de
la Saskatchewan.

Meadow Lake

Le R. P. Jules St-Pierre, O.M.I., est parti à Montréal, appelé auprès de sa mère qui est dangereusement malade.

Mme Gilles Forcier, de Saskatoon, vint en promenade à Meadow Lake. Elle visita son fils et sa famille, M. et Mme E. Forcier, ainsi que son frère, M. Félix Lehoux.

Etaient récemment en visite chez MM. Léo et Maurice Lussier: leur soeur, Mme Louise Picard, et M. et Mme Aimé Leboeuf et leurs filles, de Cut Knife, frère et belle-soeur de Mmes Léo Lussier et Algers.

Les mères des Scouts et Louveteaux ont donné une partie de cartes, le dimanche 30 octobre, au profit des Scouts et Louveteaux.

St-Brieux

Le vendredi 28 octobre avait lieu une soirée, à la salle paroissiale, en l'honneur de M. et Mme Simillen Ferré, nouvellement mariés. De nombreux parents et amis vinrent les féliciter et leur offrir de jolis cadeaux.

M. et Mme Charles Jullion (Agnès Gallays) et leurs trois garçons, de St-Hippolyte, sont en visite chez leurs parents, M. et Mme Honoré Gallays.

Mme Marcel Godart et ses deux filles, Elaine et Lois, M. Joseph Cadieux, M. Albert Rowe, sa soeur et ses deux enfants sont partis en Colombie Britannique.

Mme Garnet Martin a fait un séjour à l'hôpital Ste-Elisabeth de Humboldt.

Les Dames de Ste-Anne désirent remercier tous ceux qui ont contribué au succès du bazar paroissial, soit par leurs dons, soit par leur présence.

Baptêmes

Yvette-Joséphine-Marie-Louise, fille de M. et Mme Olivier Perrot (Marie-Louise Chamberlain), née le 16 septembre. Parrain et marraine, M. Yves Perrot et Mme Joséphine Perrot.

Bernard-Joseph-Marie, fils de M. et Mme Théophane Ferré (Olive Perrault), né le 2 octobre. Parrain et marraine, M. Antoine Ferré et Mlle Jeanne Perrault.

Bernard-Joseph-Louis, fils de M. et Mme Wilfrid Dubé (Thérèse Grimard), né le 9 octobre. Parrain et marraine, M. Louis Dubé et Mlle Béatrice Dubé.

Patricia-Marie, fille de M. et Mme Lucien Blandin (Nellie Piatt), née le 5 octobre. Parrain et marraine, M. et Mme Alain Rohel.

M. R. Archambault, de Duck Lake, est décédé à l'âge de 48 ans

DUCK LAKE — Un autre décès plonge les familles Archambault et Courchesne dans le deuil. M. Rodolphe Archambault est décédé le 31 octobre à la suite de deux interventions chirurgicales dans un hôpital de Prince-Albert, à l'âge de 48 ans et quelques mois. La mort enlève ainsi à l'affection de sa famille et de la paroisse ce dévoué et bon chrétien qui avait conscience de bien servir. Doué par la Providence d'une nature riche, ses qualités de coeur et d'esprit l'ont fait reconnaître comme un précieux auxiliaire dans plusieurs postes de confiance et de responsabilités de la localité.

M. Archambault laisse dans le deuil, outre son épouse, née Honora Courchesne, 4 filles et 4 fils: la Rév. Sr Ste-Marie de la Croix (Jeannine), religieuse de la Présentation, du Pas, Man., Mme Clément Gaudet (Doris), de Victoria, C.B., Dolorès, religieuse de la Présentation à St-Hyacinthe, P.Q., Omer, étudiant en Belles-Lettres au collège de Gravelbourg, Gérard, étudiant en Syntaxe au collège Notre-Dame de Prince-Albert, René, Lucien et Anne-Marie, en bas âge; ses parents, M. et Mme Georges Archambault, de Port Alberni, C.B., et 10 frères et soeurs, dont une religieuse, la Rév. Sr Louise-Marie, soeur de la Providence, en obédience à McLennan, Alta.

Funérailles

Au service funèbre solennel dans l'église paroissiale, M. l'abbé G.-E. Touchet, curé, était l'officiant et les RR. PP. L. Houde et A. Campagna, O.M.I., remplissaient les fonctions de diacre et de sous-diacre. MM. les abbés Arthur Marchildon, visiteur des écoles, et E. Ouellette, prêtre des Missions étrangères et professeur au collège Notre-Dame de Prince-Albert, assistaient au sanctuaire. Le R. F. Louis-Gérard, recteur du collège Notre-Dame, et Me J.-G. Crépeau, avocat de Prince-Albert, étaient au choeur de chant, avec un groupe de collégiens, amis de la famille Archambault.

Parmi les nombreux parents et amis qui assistèrent au service, on remarquait le père du défunt, M. Georges Archambault: deux de ses soeurs et beaux-frères, MM. et Mmes Valmore Racicot, de Prince-Albert, et Clayton Walls, de Kelowna, C.B.; 3 frères, MM Adélard, Camille et Roger Archambault, de Nelson, Trail et Castlegar, C.B.; Mme Jules Forseille, de Prince-Albert; M. Alfred Courchesne, de Wakaw; M. et Mme Félix Pelletier, de St-Isidore de Bellevue; Mme R. V. Brecknell, de Saskatoon; M. et Mme Clément Gaudet, de Victoria, C.B., et M. Walter Tucker, M.P., de Rosthern.

Les porteurs furent MM. Alexandre Baribeau, Valmore Racicot, Ferdinand Lanovaz, Carl Farwell, Eugène Tournier et Marcel Lanovaz. Les Chevaliers de Colomb formaient la garde d'honneur durant le service et sur le parcours au cimetière. La maison MacKenzie avait charge des funérailles.

Remerciements

La famille Archambault désire exprimer toute sa reconnaissance et ses remerciements, dans cette lourde épreuve, à toutes les personnes qui lui ont témoigné du dévouement et de la sympathie et qui ont offert des fleurs, des prières et des messes à l'occasion de ce deuil récent.

Thé au profit de l'Ecole des Sourds, à Saskatoon

SASKATOON — Le vendredi 21 octobre, en l'auditorium de la Baie d'Hudson, eut lieu un thé donné en faveur de l'école des sourds-muets. Mme T. Préfontaine agit comme convocatrice générale. Elle était aidée de Mme A. Altrogge. Mme A. Couture, présidente de la L.F.C., accueillait les visiteurs. Elle était assistée de Mmes J.-R. Deschamps et Louis Assié. Mme C. Vernerey était en charge de la décoration des tables qu'elle avait ornées d'attrayants articles donnés par les élèves de l'école des sourds-muets. Mmes A. Cyr, Girardin, R. Robert, Forcier et A.-Y. Legars dirigeaient le programme récréatif; Mmes R. Marcotte et R. Georget étaient au registre. Mmes J. D. McAskill, J. D. Kettler et B. Hoeschen et Mlle Josephine O'Brien versaient le thé. Agissaient comme serveuses: Mmes R. Dupuis, A. Anderson, P. Détillieux, L. Benoit et E. Bourgault. Le tout fut un succès.


Mme T. Préfontaine

Nos malades

Prompt rétablissement à nos malades: Mmes R. Beaulac, Caillé, L. Aubert et Ernest Marcotte.

Çà et là

M. Gérald Couture est allé rejoindre son équipe, les "Calgary Stampeders", pour la saison.

Mme Aimé Loiselle et sa fille, Rita, sont parties en voyage dans la province de Québec. Elles visiteront leur fille et soeur, Mme Paul Piché. M. Loiselle partira un peu plus tard.

Mme Robert Ayotte, de St-Vital, Man., visitait M. le Dr et Mme Pierre Ayotte, ainsi que d'autres parents et amis de Saskatoon.

M. et Mme P. Benjamin et Mme G. Forcier étaient de passage à Meadow Lake, en fin de semaine.

M. et Mme Roland Marcotte, de North Battleford, firent un séjour chez leurs parents.

Le drame de la "Passion", qui fut présenté pendant trois jours ici, laissa une bonne impression chez nos gens.

Saint-Hubert

La retraite paroissiale prêchée par le R. P. P. Vrigneaud commença le dimanche 30 octobre, mais fut interrompue et remise à une date ultérieure à cause de la tempête de neige et du mauvais état des routes.

Nos malades

Mme J. Brûlé fut hospitalisée à Whitewood pour quelques jours.

Mme Emile Gatin a passé dix jours à l'hôpital de Kipling.

Mlle Anne-Marie Istace, institutrice à Ste-Marthe, a été victime d'un accident de route, le vendredi 21 octobre, et fut hospitalisée à Russell, Man., pour deux semaines. Elle a maintenant repris sa classe. Sa soeur, Rose-Alma, est allée passer quelques jours avec elle.

Çà et là

Mme G. de Laforest est allée se promener à Wolseley et Régina, récemment.

M. et Mme A. Dunand passent un mois chez leurs fille et gendre, M. et Mme P. Mansière, de Meskanaw.

M. et Mme P. Le Dressay, de Régina, étaient ici la semaine dernière. Le père de Mme Le Dressay, M. M. Cottin, est retourné avec eux pour l'hiver.

M. et Mme Edmond Dunand sont retournés chez eux, à Victoria, C.B., après avoir passé les mois d'été parmi nous.

M. Emile Gatin a été élu par acclamation au poste de conseiller municipal pour la division no 6 de la municipalité de Silverwood.

Bazar paroissial de Laventure

LAVENTURE — Notre bazar annuel eut lieu au sous-sol de l'église paroissiale le lundi soir 24 octobre. Il y eut grande assistance: près de 225 personnes se sont rendues pour le souper organisé par les Dames de la Ligue Catholique.

Nous remarquions de distingués visiteurs, entre autres, M. l'abbé G. Timmermans, curé de Spiritwood, M. l'abbé A. Marchildon, de Prince-Albert, et le R. P. A. Dumas, O.P., de Léoville, et autres personnalités de Léoville et Spiritwood.

Après le souper, il y eut divertissements de toutes sortes, tant pour les jeunes que pour les adultes: bingo, roue de fortune, pêche, etc.

Les gagnants furent comme suit: loterie — 1er prix, une valise de nuit, Mme L. Fréchette; 2ème prix, une horloge, Mlle Elsie Marchildon; prix d'entrée — 1er prix, Mme Edgar Laventure; 2ème prix, Mme Philias Turgeon; 3ème prix, Mme Paul-Emile Turgeon.

Tous retournèrent enchantés de leur soirée.

Noces d'or de M. et Mme S. Gibeau, de Régina, autrefois de Béchard

REGINA — M. et Mme Siméon Gibeau, de Régina, ont célébré leurs noces d'or, le dimanche 2 octobre.

Nés à Sherrington, P.Q., ils contractèrent mariage à Sherrington en 1905. Après 4 ans passés à Montréal, ils allèrent s'établir à Cluny, Alta. En 1925, ils déménagèrent à Béchard, Sask. C'est de là qu'en 1948 ils vinrent demeurer à Régina.

M. et Mme S. Gibeau ont 8 enfants: Mme Thérèse Desautels, de Lajord, Paul, de Béchard, Mme H. Robert, de Yellow Grass, Sask., Laurent, de Régina, Raoul, de Béchard, Mme P. Ouellette, de Cold Lake, Alta, Aurèle, de Kelowna, C.B., et Mme T. Getz, de Régina. Ils ont aussi 23 petits-enfants et 2 arrière-petits-enfants.

Le souper de famille et la réception ont eu lieu chez Mme T. Desautels. Dans la veillée, on lut des messages de félicitations de la part de M. et Mme Wilfrid Gibeau, de Cluny, Alta, M. et Mme Joseph et Francis Corbeil, de Cluny, Mme Léa Gibeau, de Cluny, Mme A. Marcil, de St-Albert, Alta, M. et Mme Omer Gagné, de Montréal, M. et Mme Josaphat Gibeau, de Montréal, M. et Mme V. Thibert, de St-Jean, P.Q.

Les jubilaires reçurent en outre des messages de bénédictions de leurs deux neveux, M. l'abbé François Marcotte, curé de Redvers, et M. l'abbé Paul-E. Béchard, curé de Bellegarde.

Mlle Yvette Desautels lut l'adresse de circonstance, tandis que la petite N. Desautels présenta une bourse dorée. Les jubilaires remercièrent chaleureusement les parents et amis.

A M. et Mme S. Gibeau, nos voeux de longue et heureuse vie.

Sedley

Mlle Laurence Gagné, de Montréal, et Mme Wilfrid Cirée, de St-Jean, P.Q., soeurs de Mme Gibeau, sont retournées dans l'Est après avoir avoir assisté aux fêtes des noces d'or de M. et Mme Gibeau.

Le 8 octobre, M. et Mme John Abello et leur famille ont assisté au mariage de leur fille, Hyacinthe, avec M. A. Ausser. La bénédiction nuptiale leur fut donnée en l'église du Sacré-Coeur de Régina.

M. et Mme Josias Lefebvre ont eu la visite de leurs fils et belle-fille, M. et Mme André Lefebvre, de Montréal. Ces derniers, qui étaient en voyage de noces, continuèrent jusqu'à Banff et Jasper, Alta. Quelques jours plus tard, leur 2ème fils, René, d'Ottawa, vint passer ses vacances avec ses parents, tandis que leur fils cadet, Jean-Guy, revenait en vacances après son année d'étude en génie électronique à Toronto. Nos félicitations à Jean-Guy qui remporta les plus hauts points de sa classe, ce qui lui donne l'avantage de continuer gratuitement des études du soir sur le radar pendant un an à Montréal. Il est retourné à Montréal où il a accepté un nouvel emploi.

M. et Mme Albert Gibeau sont partis pour Castor, Alta, où M Gibeau cherche une terre à louer. Mme T. Desautels a fait le voyage avec eux.

Mme Paul Gervais a passé quelques jours à Winnipeg, Man., où elle a visité ses enfants.

Mlle Paula Dupuis et M. et Mme M. Wolbaum ont assisté aux fêtes de leur Alma Mater, le 16 octobre, à Gravelbourg. M. Alfred Béchard a aussi fait le voyage avec eux.

Le souper paroissial, qui eut lieu le 16 octobre, sous la direction de la L.F.C., remporta un beau succès, de même que le bazar qui eut lieu les 2 et 3 novembre.

M. et Mme A. Ouellette ont fait un court voyage à Brosseau, Alta.

M. Raymond Dupuis est à l'hôpital des Soeurs Grises de Régina. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Shower

Le vendredi 28 octobre, à la demeure de M. et Mme Jérôme Béchard, un shower fut organisé en l'honneur de Mlle Evelyne Hall, dont le mariage avec M. Léonard Béchard aura lieu le 12 novembre. Mme Florence Baker s'occupa du programme des jeux. Les cadeaux consistaient en des articles de cuisine, de nuance jaune. Après la présentation, l'héroïne de la fête remercia aimablement les dames et demoiselles présentes.

Décès

C'est avec regret que nous apprenons la mort de Mme Rose Von Cheltinza, survenue le 2 novembre à sa résidence au village.

Mme Charlemagne Béchard a été appelée au chevet de son père, M. J.-C. Morchard, de Lebret. Il est décédé le 1er novembre.

Jackfish

Le sergent Léonard Gagné est venu de l'Allemagne en congé pour une semaine chez ses parents.

Mme Naud et ses enfants et Mme White, d'Olds, Alta, accompagnés de leur mère, Mme F. Belland, d'Edam, étaient en visite chez leur grand-mère, Mme E. Gérard, ces jours derniers.

Mlle Fernande L'Heureux, de Régina, est venue en visite chez ses parents pour la fin de semaine.

M. H. Gertz, de Régina, passa la fin de semaine ici, chez des amis.

Le samedi 29 octobre, M. et Mme Louis Blanchette partaient en visite à Prud'homme pour quelques jours.

Chronique du Collège de Gravelbourg

Saskatchewan

Disparu!

Quelque chose d'une beauté sans égale manque au premier! Les élèves d'une certaine classe s'en inquiètent au point que certaines têtes grisonnent à vue d'oeil! Ils avaient pourtant mignonnes frimousses l'an dernier. Mais il y a de quoi: le cadre du conventum de l'an dernier est introuvable! Quel malheur si l'on ne pouvait prendre place dans la galerie des illustres anciens! Courage, tout de même: le R. P. Supérieur a promis qu'il (s) serait (ent) pendu (s) la semaine prochaine...

• • •

Nouveauté

Les ventes d'un sou, genre "Rexall", en sont responsables. Deux Pavillonnistes s'étant ainsi, à bonne aubaine, procuré deux pipes déclenchèrent l'épidémie. Dès le lendemain, pris de contagion, leurs confrères se promenaient pipe au bec. Le malheur de la nouveauté est que ceux qui ne fument pas étouffent, quoi qu'en disent les amateurs du tabac "canadien"!

• • •

Personnes alitées

A MM. Guy Bouliane, Léon Jacques et André Phaneuf, détenus à l'hôpital de Gravelbourg, ainsi qu'au R. P. N. Massé, O.M.I., nous souhaitons un prompt rétablissement.

• • •

Cité étudiante

Le retour au collège ne veut pas simplement dire la reprise des cours; il ramène l'organisation des diverses activités collégiales. Les nominations et élections de la Cité étudiante ont conduit au résultat suivant:

Académie St-Pierre: l'académie française s'est choisi M. Emile Carrière comme président. Il sera secondé par M. François Simonot, vice-président, et M. Maurice Denis, secrétaire.

Académie St-Edouard: la présidence de l'académie anglaise échut à M. Georges Beauregard. L'assisteront: le vice-président, M. Edouard Parent, et le secrétaire, M. Maurice Bauche.

Comité des Loisirs: à M. Jean-Vianney Audette, on donne comme conseillers MM. Alphonse Martine, André Poilièvre et Georges Martine.

Comité des Jeux: président, M. Claude Crozon, qui se recommande autant par sa bonne humeu que par son adresse. Il aura comme aides MM. Jacques Fafar vice-président, André Nogue, se crétaire, Lucien Boulet et Donal Sirois, conseillers.

Congrégation de la Ste Vierg préfet, M. Camille Piché; assis tants, MM. Aurèle Bleau et Char les-Henri Gaudet; secrétaire, M Jean Tourigny, qui est aussi l responsable pour la collecte e faveur de la Propagation de l Foi.

Comité du Bon Parler França (CBF): les responsables du mou vement sont MM. François Simo not, Marcel Crozon et Aurèle Du fault. Une tâche connexe à cett excellente cause, le sou de l'éco lier, relèvera de M. Maurice Du pasquier.

Sacristains: MM. Gérard Hau degand, Conrad Bussière et Bria Finnigan.

Nous savons que nous pouvor compter sur nos nouveaux res ponsables. A tous et à chacu félicitations et bonne chance!

Omer ARCHAMBAULT,
Arts I.

• • •

Bingo!

Quel branle-bas! Quelle acti vité fébrile! Des volontaires em pressés placent tables et banc tout autour on s'empresse à l recherche du nécessaire au suc cès de l'entreprise. Curieux, le non mobilisés cherchent le pour quoi de l'énigme. Mais voici: ur pancarte nous éclaire. C'est c soir le fameux bingo qui do assurer les recettes requises pou les abonnements à notre journa **La Liberté et le Patriote.** Malgr des préparatifs de toute une lon gue semaine il reste beaucoup faire. A la dernière minute — e sans malice, il y a bien une bon ne demi-heure qu'elle est arrivé la dernière minute — tant de pe tites complications bravent notr jeune inexpérience! Enfin, tou est prêt, et de juste, car l'impa tience des plus ardents joueur menace de faire irruption. Deu petits discours ouvrent la soiré Louis Lepage rappelle l'impor tance de tout mettre en oeuvr pour notre culture française l'apport du bon journal en ce do maine: Aurèle Dufault esquiss la tâche du Comité du Bon Pa ler Français.

Puis, attention! B-33! Le bing commence. Grâce à la générosi des Pères, de beaux prix s'al gnent sur la table. Et jusqu'à n petites soeurs cuisinières qui nou tentent par trois délicieux ga teaux. L'espoir s'allume au coeu des joueurs. Les heureux gagnan sont W. Croteau, L. Cyrenne, St-Jacques, D. Hilgarth, L. Le chasseur, R. Piédalue, R. Blouin M. Douville, H. Piché, C. Bussie re et G. Tourigny. La soirée s couronne d'un encan chinois. Tourigny décroche une raquet de badminton en frappant la n te: quatorze dollars!

Nos remerciements aux gén reux donateurs, ainsi qu'à tou ceux qui contribuèrent à serv la cause française, tout en nou assurant une agréable soirée.

Georges MARTINE,
Arts I.

• • •

Fidélité à notre pays et à notre langue

Quel sens précis donnons-no à ce titre de "Canadien français" Devrions-nous nous appeler sin plement Canadiens, ou Françai ou Canadiens français?

Nous voulons bien rester Fra çais, mais nous voulons surto être Canadiens, parce que citoyen de la grande confédération c nadienne. Nous faisons partie in tégrante d'un peuple composé d deux grandes races: celle qui fondé la patrie canadienne, c'e la nôtre; celle à qui elle fut u jour cédée, et qui est notre a sociée politique, l'anglaise. C sont deux races qui doivent c opérer à l'édification de la p trie commune et qui doivent collaborer dans le respect mutu de leurs droits.

Mais il y a aussi, dans un pay comme le nôtre, des nationau d'autres origines, qui ont d droits à leur survie, qui tienne ces droits de leur histoire et d leurs traditions, et qui sont l maîtres de leur personnalité. C immigrants doivent toutefois leur patrie d'adoption la pl loyable et la plus franche coll boration.

Des compatriotes anglais no reprochent parfois de persister nous définir ainsi: "Canadie français". Pourquoi ne pas no appeler Canadiens tout cou puisque le Canada est notre p trie?

Nous voulons bien être fra chement Canadiens. Ce fut not premier nom d'ailleurs. Assur ment, personne n'est plus Can dien, chez nous, que nous-même qui avons les premiers occup le pays, qui avons posé ses ass ses dans le sang et les sacrific de notre race. Mais nous ne vo lons pas être dupes, ni des hon mes ni des mots. Et si un term s'avère nécessaire pour défin une situation, pour maintenir u droit, un idéal, ce terme nous d vons le garder, et l'arborer com me un trait distinctif. Ce titr opposera sa flamme et sa for à toute tentative d'assimilation

Ainsi, tout en développant a Canada un type français bien di tinct, nous garderons dans n pensées, dans nos sentiments, su nos lèvres, tout ce qui est néce saire à la survivance de la ra française en notre pays: son âm sa conscience et sa langue!

Raymond LANGLOIS,
Arts II.

Collège Notre-Dame de Prince-Albert

Réorganisation des cours

Avec l'arrivée du Frère Henri-Paul, la faculté enseignante a réorganisé la distribution des cours. Cette nouvelle organisation des cours a surtout l'avantage de favoriser l'enseignement du français; les collégiens ont été divisés en quatre groupes homogènes, selon leur degré de connaissance de notre belle langue. Un arrangement semblable a été fait pour l'enseignement du latin.

• • •

Fête du Christ-Roi

La fête du Christ-Roi a été préparée par une neuvaine. Tous les jours, à l'occasion d'une visite à la chapelle, nous récitions une prière au Christ-Roi. Plusieurs collégiens furent fidèles à inscrire tous les jours leurs bonnes oeuvres pour les offrir à la gloire du Roi des rois. Nous nous proposions d'avoir l'intronisation solennelle du Sacré-Coeur au collège à cette occasion, mais comme la statue achetée dans ce but n'est pas encore arrivée, cette cérémonie a été remise à plus tard.

Il y eut congé spécial ce jour-là. Après avoir assisté à la messe à la cathédrale, nous avions la liberté d'aller diner chez des parents et de ne revenir que pour 5 heures. Ce congé très apprécié s'ensevelit sous un beau linceul de neige.

Raymond-G. LEPAGE,
Méthode.

• • •

Ciné-Club

Le 30 octobre au soir, nous avons eu le plaisir de voir au collège un film bien captivant: "La montagne du danger". Il s'agissait d'une course de plusieurs jours dans les splendides montagnes d'Italie. Ces montagnes avec leurs routes étroites et serpentantes deviennent pour nos alpinistes un rêve terrible. Malgré leurs ennemis qui cherchent à leur causer des ennuis, Wilfrid Browning et ses enfants remportent une difficile mais glorieuse victoire.

Denis PREFONTAINE,
Versification.

• • •

Sports

Nos matelas de gymnastique sont recouverts à neuf, grâce à la générosité du Club Canadien. On nous a même dit que les membres de ce club essaieront, tout prochainement, de nous procurer des costumes. Nos plus sincères remerciements à ces encourageants patriotes.

Le jour de la fête de la Toussaint, nous avons joué à l'aréna de la ville une grande partie de gouret: les professeurs du collège contre les étoiles des collégiens. Nos professeurs ont eu la gentillesse de ne pas éclipser "nos étoiles". C'est vrai qu'ils n'étaient que six... Enfin, ils se reprendront...

Le Frère Elphège, préfet de discipline, aidé des étudiants, est à monter la patinoire sur le terrain nouvellement nivelé. On s'en promet pour cet hiver.

Georges DANSEREAU,
Méthode.

• • •

Condoléances

Tous les collégiens et les professeurs sympathisent avec leur confrère, Gérard Archambault, à l'occasion de la mort de son père. Les funérailles ont eu lieu à Duck Lake, le 3 novembre, et quatre collégiens y ont assisté avec le Frère Recteur. Nous réitérons ici nos sympathies à Gérard et à sa famille.

J.-M. BOUTIN, sec.,
Versification.

Val Marie

Va-et-vient

M. et Mme George MacAuley (Henriette Lebel) et leur fils, Arnold, de Burmis, Alta, sont en vacances de deux semaines chez leurs parents, M. et Mme Ephrem Lebel, et chez M. et Mme MacAuley.

Le vendredi 4 novembre, premier vendredi du mois, à 9 h. du soir, M. l'abbé O. Lemay, curé, a chanté une grand-messe.

Samedi dernier, 5 novembre, M. et Mme Olivier Pinel, accompagnés de leurs deux fils, René et Raymond, partaient pour un voyage d'un mois. Ils visiteront leurs frère et belle-soeur et famille, M. et Mme Napoléon Demontigny, de Voxall, Alta, et leurs soeur, et beau-frère et famille, M. et Mme Alex. Vadeboncoeur, de Calgary, Alta. De là, ils se rendront à Mission, C.B., visiter leurs père et mère et famille, M. et Mme François Pinel.

Bellegarde

Shower

Le jeudi 3 novembre avait lieu, chez Mme Alex. Wolensky, un shower en l'honneur de Mlle Thérèse Poirier. Vingt-quatre dames et demoiselles étaient présentes. Quelques jeux et des chants par Mlles Marie-Anna, Priscille et Elisabeth Poirier furent exécutés.

On présenta à l'élue du jour un fer à repasser à vapeur et un panier-surprise de boites de conserves dont les étiquettes étaient enlevées. Un délicieux goûter fut servi.

Çà et là

Mme Péricard, de St-Boniface, est en visite pour quelques semaines chez M. et Mme Paul George.

Nous souhaitons un prompt rétablissement à Mme Marie-Anne George, patiente à l'hôpital de Gainsborough, et à Mlle Juliette Petit, malade à l'hôpital de Redvers.

Assurons par notre présence le succès de notre Congrès général des 13, 14 et 15 novembre, à Gravelbourg

Succès du concours organisé à Gravelbourg en vue des congrès

GRAVELBOURG — Voici les noms des gagnants du concours de pancartes pour annoncer nos congrès, lancé par le cercle paroissial de l'A.C.F.C. en collaboration avec le poste CFRG:

1ers prix: grades supérieurs — Françoise Lussier, de Sedley, au couvent de Gravelbourg ($5.00); grades intermédiaires — Thérèse Paquin, de St-Hubert ($3.00); grades primaires — les grades 2, 3 et 4, école de St-Hubert ($2.00).

2èmes prix ($1.00): grades supérieurs — Michelle Préfontaine, de Lisieux, au couvent de Gravelbourg; grades intermédiaires — Rosabelle Croisetière, de Laflèche; Jean Probe, de Forget; Madeleine Préfontaine, de Lisieux; Solange Hardy, de Wauchope; Noëlla Prévost, de Willow-Bunch, au couvent de Gravelbourg.

Prix spécial de $2.00: note des juges: "simplicité frappante, signification profonde, travail abondant, soigné" — Jeannine O'Reilly, de St-Victor, au couvent de Gravelbourg.

Prix spéciaux de $1.00: le couvent du Sacré-Coeur, de Montmartre, "Prix de travail, d'application"; Rose-Marie Desmarais, de Laflèche, "Esprit d'observation, perspective"; Marianne Fournier, de Ferland, "Beaucoup d'imagination, propreté"; Diane Marchand, de Gravelbourg, "Finesse des sentiments exprimés"; Cécile Moquin, de Gravelbourg, "Esprit d'initiative, sobriété"; Lucille Sabourin, de Lisieux, "Originalité, justesse"; Madeleine Spronken, de St-Vital, Man., au couvent de Gravelbourg, "Thème religieux sobre, significatif"; Lise Tourigny, de Ponteix, "Illustration originale de 'Montez toujours'"; Roch Prévost, Léo Cadrain, du Jardin de l'Enfance de Gravelbourg.

Juges

Les juges de ce concours étaient: M. Henri Lepage, président du cercle local de l'A.C.F.C., M. Allyre Sirois, secrétaire du cercle local, Mlle Jeanne Beauregard, membre du cercle local, M. l'abbé R. Ducharme, visiteur des écoles, Mme Joséphine Longault, réalisatrice au poste CFRG, M. Guy Pariseau, annonceur en chef à CFRG.

Ils fondèrent leur jugement sur les cinq points suivants: réclame, symbole, disposition, art, travail.

Remerciements

Grand merci aux donateurs suivants: le cercle paroissial de l'A.C.F.C., M. Dumont Lepage, M. l'abbé Roger Ducharme, Mme Joséphine Longault, M. Henri Lepage, M. Allyre Sirois, Mlle Jeanne Beauregard, M. l'abbé T.-B. Roy, vicaire à la cathédrale.

Félicitations aux heureux gagnants, aux écoles qui ont pris part au concours, aux institutrices qui ont donné leur collaboration, au cercle local pour son initiative, au poste CFRG pour sa bienveillante publicité.

Succès du bazar annuel de Batoche

BATOCHE — Le dimanche 23 octobre, un souper suivi de bingo attira beaucoup de visiteurs à Batoche et fut un réel succès clôturant notre bazar. Nous devons les excuses aux derniers arrivés qui constatèrent qu'il ne nous restait plus un morceau de poulet, ni même une tasse de café... Notre enthousiasme avait été dépassé par celui de nos nombreux amis des paroisses avoisinantes, même de Prince-Albert et Saskatoon.

Le tirage de la rafle fut le numéro important de la soirée et presque tous les huit prix furent gagnés par des paroissiens. La montre-bracelet a été gagnée par M. Jérémie Azure, de Batoche.

Nous tenons à féliciter Mlle Annabelle Venne qui a vendu près de 750 billets à elle seule.

Mariages

Le mardi 25 octobre, Mlle Marie-Ange Pilon, fille de M. et Mme Georges Pilon, de Batoche, unissait sa destinée à celle de M. Edouard Bruce, fils de M. et Mme John Bruce, de St-Isidore de Bellevue. Agissaient comme garçons et filles d'honneur: MM. Alain Lépine, Fernand Ranger et Félix Parenteau et Mlles Marie Bruce, McDougall et Parenteau.

Le 4 octobre, M. Henry-Dave Dumais, de Victoire, Sask., épousait en l'église de Batoche Mlle Ruth Blackman, de la réserve One Arrow.

Baptême

Le 6 novembre: Marie Marlene Linda, fille de M. et Mme Bill Hryciuk (Bérénice St-Germain). Parrain et marraine, M. et Mme Roy St-Germain.

Visiteurs

1,355 noms, soit plus que le double des dernières années, ont été inscrits au livre des visiteurs du site historique. En considérant la petite proportion des visiteurs qui s'inscrivent, il faut porter à environ 8,000 le nombre de visiteurs pour l'année. Nous comptions parmi ces visiteurs: M. Richardson, chef de la Société historique nationale des Sites et Monuments, d'Ottawa; M. Richard Mayson, nouveau représentant pour la Saskatchewan; M. McFarlane, surintendant des Parcs, et plusieurs autres personnalités officielles venues étudier les travaux d'aménagement d'un musée.

Nombreux accidents

M. Patrice Azure n'est pas encore bien rétabli d'une fracture à un pied subie en juin dernier. Plus tard, M. Roméo Lafontaine avait été hospitalisé à la suite de blessures occasionnées par une décharge de fusil à plomb reçue par accident. M. Armand Nogier souffrit d'une fracture du nez par la manivelle de son chargeur à grain. Le même jour, son père, M. Clovis Nogier, se fit tailler un doigt dans la même machine. Le jeune Nicolas Gaudet subit une fracture de la clavicule dans une chute. Mme Eugène Caron se brisa une cheville. Le jeune Maurice Nogier subit une coupure profonde à une cuisse, qui nécessita une suture.

Le dernier accident plus grave et de conséquences non encore déterminées se produisit lorsque le cabestan se brisa alors qu'on était à retirer le bac de la rivière. Le cable d'acier frappa deux hommes à la tête et leur causa des coupures assez graves. Il s'agit de MM. Emile Parenteau et Patrice Champagne. Il est possible que dans le cas de ce dernier il y ait une fracture au cou. Les deux sont hospitalisés à Prince-Albert.

M. Jean-Baptiste Ranger est assez sérieusement malade à sa demeure.

M. Edgar Fidler nous est revenu après deux mois de traitements.

Çà et là

A la fin d'août, le gouvernement fédéral a conclu le marché au sujet du vieux presbytère et remis un chèque de $5,000 à notre curé. Ce dernier a pris possession de son nouveau presbytère en septembre.

M. Hector Chénier est maintenant entré dans sa nouvelle et spacieuse maison qui comprend un beau grand magasin et le bureau de poste.

En octobre, notre chemin Batoche-Domremy était enfin gravelé. Commencé en juin, notre ligne de téléphone n'est pas encore terminée; on nous dit que ce sera notre cadeau de Noël!

30ème anniversaire de mariage de M. et Mme Carrier, de Prince-Albert

PRINCE-ALBERT — A l'occasion de leur 30ème anniversaire de mariage, les enfants de M. et Mme Gustave Carrier leur faisaient une agréable surprise récemment à leur demeure.

Parmi les invités on remarquait les enfants des jubilaires: M. et Mme Johnny Carrier et leurs enfants, Ricky et Sharon; M. et Mme Eugène Carrier et leur bébé, Marcel; Mlles Blanche et Rose-Anna, à la maison; Mme Aristide Guillet et son fils, Edmond; M. et Mme Hercule Dansereau et leurs fils, Raymond et Paul; M. et Mme Simon Habetler; M. et Mme Alex. Boehn, ainsi que MM. Edward Vonsil, Jos. Habetler et Mlles Irène Fairfield et Denise Bernard.

Après le goûter, un superbe cadeau fut présenté aux jubilaires.

M. et Mme G. Carrier surent trouver des paroles appropriées pour remercier tous ceux et celles qui, en quelque sorte, avaient contribué au succès de cette fête mémorable.

Au Club Canadien

L'assemblée de l'exécutif du Club Canadien fut tenue dimanche dernier, à 2 h. p.m., à la salle du Club. Me J.-G. Crépeau présidait.

On ouvrit la séance par la prière récitée par M. l'abbé G.-H. Dauphin. Après la lecture des minutes qui furent approuvées, plusieurs comités furent formés, à savoir: le comité d'éducation française, de la radio et de contact; le comité d'organisation pour la fête de la Ste-Catherine — qui sera fêtée le dimanche 27 novembre à la salle du Club. Des jolies jeunes filles seront costumées pour la circonstance. Il y aura programme de chant et de musique, sans oublier la tire traditionnelle que tous auront hâte de déguster. Il fut décidé que nous aurons des films français ce soir-là.

On nous fait remarquer qu'il est absolument nécessaire que chacun présente sa carte de membre à toutes nos réunions sociales. Ceci est très important, et en conformité avec nos lois provinciales et les règlements du Club Canadien. Donc, n'oubliez pas votre carte chez vous.

Une autre chose qui fut décidée par le comité, c'est que dorénavant, les portes seront fermées à 10 h. 30 p.m.

Nos commis de langue française qui travaillent dans les magasins porteront à l'avenir un médaillon blanc avec l'initiale "F" bleue au centre pour indiquer au public qu'ils (ou elles) parlent le français.

Me J.-G. Crépeau a été nommé comme délégué pour nous représenter au prochain congrès de l'A.C.F.C. et de l'A.C.E.F.C., qui se tiendra à Gravelbourg les 13, 14 et 15 novembre.

L'assemblée se termina par la prière.

La prochaine assemblée mensuelle aura lieu le 2ème dimanche de décembre.

Soirée du Club Canadien

Voici les noms des gagnants à la dernière partie de cartes et de bingo: Mlles Paula Théoret et Thérèse Fontaine; MM. Ronald Goddue et Joseph Ilg. Le prix d'entrée échoua à Mme Adolphe Lemieux.

Nos malades

Sont à l'hôpital de la Ste-Famille: M. l'abbé Roland Gaudet, qui a été opéré d'urgence ces jours dernier, et se remet assez bien; M. R. Neefs, dont l'état est toujours le même.

Elections municipales

Un peu plus d'un tiers (33.7 p. 100) des électeurs s'acquittèrent de leur devoir de citoyen, le mercredi 2 novembre. Le vote fut pris pour 4 échevins, 3 commissaires pour nos écoles séparées; un statut (no 35) pour la construction d'un canal d'égout, et l'autre (no 37), principal conduit d'eau. Ces derniers furent votés par une forte majorité.

M. Allan Bersky l'emporta haut la main sur ses adversaires, avec 3208 votes à son crédit, suivi de G. A. Jordan, 2201; W. Dier, 2059, et Henry Hogeweide, 1907.

Ecoles séparées: MM. A. R. Brown, 505, L.-P. Fournier, 461, (réélus), et Mme Irène Switzer, 415.

Le projet de fluoridation fut défait.

Cadillac

Mme Nadeau, de Swift Current, a rendu visite à son oncle, M. Ovila Deschamps.

Nous sommes heureux de revoir parmi nous Mme Maria Defontaine, qui a fait un long stage à l'hôpital de Gravelbourg et qui va très bien maintenant.

M. Henri Antoine est parti pour Vancouver où il passera l'hiver.

Mlle Mignonne Lambert est employée au téléphone, à Shaunavon.

Nous souhaitons la bienvenue à M. et Mme Léon Laverdière et famille qui demeurent parmi nous. M. Laverdière est employé au garage de M. Bégin.

M. et Mlle Sylvain, qui ont passé tout l'été sur leur ferme, au Lac Pelletier, sont maintenant parmi nous pour l'hiver.

Mlle Madeleine Guy est de retour chez ses parents après avoir travaillé plusieurs mois à Kincaid.

La Rév. Sr Marie-Angélique, de France, en promenade ici pour quelques mois, a visité sa soeur et son beau-frère, M. et Mme Emile Chenard, et famille. Elle a aussi rendu visite à Mme Marguerite Bailleul.

M. et Mme Réo Fleury et famille, de Dollard, ont rendu visite à leurs oncle et tante, M. et Mme François Labbé.

Le R. P. A. Lacelle, O.M.I., est retourné à Kenora après avoir assisté aux funérailles de son père, M. Joseph Lacelle.



Ci-dessus apparaissent les vingt et une jeunes étudiantes de l'école des aides-infirmières de St-Boniface qui reçurent tout récemment leurs certificats. Ce sont: **Lois Allan**, de Welwyn, Sask., **Joyce Armishaw**, de Portage-la-Prairie, **Dina Abbas**, d'Ochre River, **Helen Beauchemin**, de Deer Horn, **Simone Brichon**, de Toutes-Aides, **Merle Chamberlain**, de Flin Flon, **Angela Chernovas**, de Winnipegosis, **Louise Donnelly**, de Gladstone, **Lucia Goring**, de St-Alphonse, **Ruth Korman**, de Roblin, **Geraldine Minor**, de Kenora, **Phyllis Paterson**, de Moosomin, Sask., **Betty Percy**, de Pine River, **Irene Perepeluk**, de Kelvington, Sask., **Irène Pinette**, de Ste-Amélie, **Cécile Potvin**, de Somerset, **Elizabeth Reimer**, de Steinbach, **Helen Smith**, de Kenora, Ont., **Marie Strebly**, de Ste-Rose du Lac, **Léonne Turenne**, de St-Pierre-Jolys, et **Bernice Wolfe**, de Kenora, Ont.

(Photo Gene Gauthier)

Mlle Marcelle Richard épouse M. William Guinan, à Delmas

DELMAS — Le samedi 29 octobre fut béni, dans l'église de Delmas, le mariage de M. William Guinan avec Mlle Marcelle Richard, tous deux de cette paroisse. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par le R. P. Jules Bidault, O.M.I. Les servants furent le R. F. Omer Lafrance, O.M.I., cousin de la mariée, et Alain Michaud.

Accompagnée de son père, la mariée fit son entrée à l'église revêtue d'une robe mi-longue de dentelle de nylon sur satin blanc. Son voile de tulle était retenu par un bandeau de muguets et son bouquet était composé de roses rouges et de muguets.

La soeur de la mariée, Mme Gaétane Noden, agissait comme dame d'honneur et Mlle Annette Schiller, comme fille d'honneur. La petite Paulette Foisy était bouquetière.

M. John Guinan assistait le marié et M. Russell Guinan était garçon d'honneur. MM. Roger Richard et Ralph Noden agissaient comme huissiers.

Durant la messe, plusieurs cantiques furent chantés. MM. Germain Audette, Conrad et Gilbert Richard interprétèrent "Blessed by this Day", "Marie, ô douce Madone" et "Sancta Maria" de J. Faure. Mme Eugène Foisy était à l'orgue.

La réception eut lieu chez M. et Mme Antoine Richard, parents de la mariée. Un grand nombre de parents et d'amis y assistèrent.

Le nouveau couple, après un voyage à Calgary, à Banff et aux Etats-Unis, résidera à Delmas.

Incendie

Le mercredi 2 novembre, à la clôture des Quarante Heures, vers 7 h. 30 du soir, un incendie d'origine inconnue détruisit notre salle paroissiale. Heureusement, les pertes sont couvertes par l'assurance.

Çà et là

M. et Mme Jim Whitmore (Claire Lacoursière), dont le mariage eut lieu le 29 octobre à Vancouver, étaient en voyage ici, récemment, chez des parents et amis. Le nouveau couple résidera à Vancouver.

M. et Mme Emile Michaud se sont rendus à St-Paul où ils ont visité Mme G. Michaud, malade à l'hôpital depuis quelque temps.

M. Jos. Lacoursière est en voyage aux Etats-Unis.

Baptême

Paul-Russell-Joseph, fils de M. et Mme René Héon. Parrain et marraine, M. et Mme Jos. Rainault.

Malades

M. Robert Lacoursière et le bébé Michel Michaud sont hospitalisés depuis quelque temps. Nous leur souhaitons un prompt rétablissement.

Journée d'actions de grâces à Willow-Bunch

WILLOW-BUNCH — En la fête de la Toussaint, le 1er novembre, journée spéciale d'Actions de grâces, à l'occasion du cinquantenaire de la province. Un bon nombre de paroissiens reçurent la sainte communion, en reconnaissance des bienfaits reçus durant ce temps et pour nos chers pionniers, à qui nous devons beaucoup. Le soir, à 7 h. 30, eut lieu la récitation du chapelet suivie de la bénédiction du S. Sacrement.

Le lendemain, 2 novembre, jour des morts, l'assistance fut nombreuse aux messes du matin et surtout à celle de 9 h. 30, le soir, qui fut le service paroissial pour tous les défunts.

A.C.F.C.

Le dimanche 6 novembre, après la grand-messe, eut lieu une assemblée très importante de l'A.C.F.C. pour nommer de nouveaux membres de l'exécutif. Voici les noms de ceux qui furent choisis: M. Wilfrid Benoît, M. Clovis Beaudry et Mme Albert Martin. Le R. F. Justinien, f.e.c., dans une allocution fort appropriée, nous expliqua ce qu'est l'A.C.F.C. Un bon nombre de paroissiens assistèrent à l'assemblée qui fut très intéressante et instructive.

Nos malades

Sont actuellement à l'hôpital: M. J. Pulfer, M. Georges Campagne, Mlle Anita Beauregard, Mme P. Duperreault, Mme Médéric Gareau, Mme R. McGillis, Mme D. Savoie (à qui est née une fille) et Mme Eugène Benoît, de Readlyn (mère d'une fillette).

Ont quitté l'hôpital, la semaine dernière: Mme L. Therrien, Mme F. Therrien, Mme Jim Desautels, MM. Roger Duperreault et Guy Balaux.

Décès

Le vendredi 4 novembre eurent lieu, à 10 h., les funérailles de M. Jack M. Foley, décédé subitement le lundi soir 31 octobre, à sa demeure. Le service fut chanté par M. le curé, assisté de MM. les abbés F. Blanchard et A. Guénette, comme diacre et sous-diacre. Bon nombre de parents et d'amis du défunt assistèrent aux funérailles.

Remerciements

La famille Foley remercie tous ceux et celles qui lui ont témoigné de la sympathie et qui l'ont assistée de quelque manière que ce soit dans le deuil qui vient de la frapper.

→ 50e anniversaire de l'arrivée des . . .

(Suite de la première page)

tin par leur ministère, vinrent s'unir au clergé pour cette séance. On remarquait aussi parmi les assistants M. Ross McArthy, député libéral, et Mme McArthy, le surintendant de l'Unité d'Oxbow, M. Bergstrom, et M. Dumigan, président de la Commission de l'Unité.

Voici le programme de la soirée:

Chant à S. Exc. Mgr O'Neill.

Pièce, en 10 tableaux: "L'inoubliable pris sur le vif"; 4 tableaux.

Chant: "J'aime St-Maurice", par les garçons de l'école.

"L'inoubliable pris . . .", 6 tableaux.

Adresse et présentation du bouquet spirituel.

Remerciements au nom des religieuses par M. l'abbé D. Dugas.

Hymne au Christ-Roi.

Il convient de commenter un peu cette pièce "L'inoubliable pris sur le vif", composée pour la circonstance. C'était un commentaire de l'historique du couvent depuis sa fondation en 1905, agrémenté de tableaux les plus pittoresques. Chacun de ces tableaux avait son cachet d'originalité. Enfin, le récit se termina par la représentation du feu de camp jéciste au Lac Kenosee l'été dernier. On avait vraiment l'illusion d'assister à un réel feu de camp.

Mlle Nathalie Paulhus lut, au nom des paroissiens, une magnifique adresse enluminée. Mme Stanislas Paulhus, première pensionnaire du couvent, présenta un superbe bouquet de chrysanthèmes blancs et dorés. Puis la petite Adèle Revêt offrit aux religieuses une bourse substantielle. M. l'abbé D. Dugas, au nom des religieuses, remercia les paroissiens. Avec la verve spirituelle qu'on lui connaît, il intéressa beaucoup son auditoire en rappelant divers épisodes de sa vie d'écolier à Bellegarde.

Les religieuses avaient bien eu quelques échos des préparatifs qui se faisaient en vue de leur fête, mais elles ne s'attendaient pas à de pareils témoignages de reconnaissance, car on peut dire que tous les paroissiens y avaient plus ou moins mis la main. Mentionnons en particulier M. l'abbé P. Béchard, curé, et les Rév. Frères du Sacré-Coeur, qui furent l'âme de toute cette organisation. Une fois de plus nous pouvons dire qu'à Bellegarde on fait toujours bien les choses.

Les 23 procès du "Devoir" remis au 4 décembre

MONTREAL — Par l'intermédiaire de son avocat, Me Gérard Laganière, l'Imprimerie Populaire Limitée a comparu devant le juge Willie Proulx, sous l'accusation d'avoir illégalement congédié vingt-trois de ses typographes, en avril dernier, à cause de leurs activités syndicales.

Me Laganière a nié la culpabilité de la compagnie qui imprime le quotidien "Le Devoir" et les vingt-trois procès, avec le consentement de Me Phil Cutler, qui représentait la poursuite, ont été ajournés au 4 décembre prochain.

Communauté de M. l'abbé Pierre inaugurée à Sèvres

SEVRES, France — L'abbé Pierre a inauguré à Sèvres, près de Nantes, une nouvelle communauté; il a ensuite pris la parole sur la place Neptune, devant plusieurs milliers de personnes.

Une "cité de l'abbé Pierre", comprenant 51 logements, était terminée non loin de là, au Plessis-Gautron, le 1er novembre.

Alors qu'au début de 1954, deux cents personnes étaient groupées autour de l'abbé Pierre, les communautés d'Emmaüs comptent maintenant plus de mille "hommes frappés par le malheur", qui non seulement gagnent leur vie en travaillant mais bâtissent des maisons pour les sans-logis.

Au Manitoba

Mlle Lucille Gousseau épouse M. Pierre Courcelles à La Salle

LA SALLE — Le samedi 29 octobre, à 10 h., en l'église paroissiale, avait lieu une cérémonie d'échange mutuel d'anneaux lorsque Mlle Lucille Gousseau, fille de M. et Mme Henri Gousseau, de La Salle, unit sa destinée à celle de M. Pierre Courcelles, fils de M. et Mme Joseph Courcelles, de Ste-Agathe. Le R. P. Bernard, o.f.m., cap., de Blenheim, Ont., oncle de la mariée, leur donna la bénédiction nuptiale et célébra la messe.

La mariée fit son entrée dans l'église au bras de son père aux accords d'une marche nuptiale. Elle était ravissante dans sa longue robe blanche de tulle de nylon sur satin, avec empiècement de dentelle garni de paillettes. Son boléro était de dentelle Chantilly, de même que le corsage, et les manches se terminaient en pointes de lys. Un diadème orné de pierres du Rhin retenait son voile trois-quarts et elle tenait un bouquet de petites roses roses et de fleurs blanches retenues par un ruban de velours blanc.

Les deux demoiselles d'honneur, Mlles Yvette Dupuis et Jacqueline Sherwood, portaient respectivement des toilettes rose et bleue en tulle de nylon sur taffetas, avec boléros de taffetas et de dentelle Chantilly, coiffures assorties et bouquets de fleurs naturelles composés principalement d'oeillets blancs. Quant à la gracieuse petite bouquetière, Diane Leclair, elle était revêtue d'une longue robe bleu pâle et portait un petit panier de fleurs.

MM. Emmanuel Courcelles et Robert Gousseau agissaient comme garçons d'honneur et MM. Ovide Gousseau et Albert Courcelles, comme huissiers. Deux cousins des mariés, MM. Lapalisse et Richard Dorge, servirent au choeur durant la cérémonie religieuse.

Durant la messe, Mlle Yolande Sherwood, cousine de la mariée, exécuta l'"Ave Maria" de Gounod, le "Panis Angelicus" de César Franck et le cantique "Devant Jésus". Après la célébration de la messe, elle fit entendre "Because", accompagnée à l'orgue par Mme Raymond Rochon.

A l'issue de la cérémonie religieuse, il y eut réception à la salle paroissiale. Le R. P. Bernard porta le toast aux mariés, puis M. l'abbé Gustave Couture prononça quelques mots de félicitations. Les nouveaux mariés adressèrent chacun des mots aimables de remerciement. Ils prirent le souper au restaurant "Blackstone" de Winnipeg, puis se réunirent de nouveau à la salle paroissiale de La Salle pour y passer une agréable veillée en compagnie de nombreux parents et amis.

M. et Mme Pierre Courcelles firent un voyage de noces aux Etats-Unis. Pour la circonstance, la mariée portait un riche manteau de fourrure en rat musqué, cadeau de ses parents.

Les nouveaux époux résideront à Ste-Agathe.

Çà et là

M. et Mme Moïse Cormier partaient le jeudi 27 octobre, en compagnie de M. et Mme Gabriel Bernuy, de Keewatin, Ont., pour un voyage de plus d'une semaine à Detroit, Mich., et Windsor, Ont., où ils visiteront des parents.

A l'occasion de la fête du Christ-Roi, le R. P. Bernard, o.f.m., cap., de Blenheim, Ont., frère de Mme Henri Gousseau, de notre paroisse, célébra la grand-messe solennelle du jour. M. le curé prononça le sermon approprié à la fête. Il y eut, à l'issue de la messe, exposition du S. Sacrement et adoration des fidèles au cours de l'après-midi.

M. et Mme Eugène Turcotte, de Kenora, Ont., furent victimes d'un pénible accident d'automobile, le dimanche soir 23 octobre, alors qu'ils venaient de rendre visite à Mme Stanislas Lagacé, de La Salle, de même qu'à M. et Mme René Lagacé.

Mme Charles Neault, de St-Malo, est décédée

ST-MALO — Le jeudi 3 novembre s'éteignait, à l'hôpital St-Boniface, Mme Charles Neault, née Angèle Lafournaise, âgée de 64 ans. Elle avait passé sa vie à St-Malo.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, 2 fils, Yves et Charlemagne, et 4 filles, Bernadette (Mme Victor Feuillâtre), Rita (Mme Léo Trudel), Suzanne et Colette. Lui survivent aussi 3 frères, Napoléon, Amédée et Charles, et 5 petits-enfants.

Le service fut chanté le samedi 5 novembre, à 10 h., par M. l'abbé G. Poitras, curé. Mme Neault étant dame de Ste-Anne, la bannière de la congrégation accompagna le cercueil. Mmes Joseph Labelle, Georges Barnabé, Narcisse Hérie, Phillias Préteau et P. Lambert tenait les rubans. Mmes Joseph Arpin et Albert Malo firent la quête. Une petite-fille de la défunte, Jeannette Trudel, portait les fleurs.

Les porteurs étaient MM. Léo et Antoine Neault, Ovide Lafournaise, Maxime Ladéroute, Edouard et Wilfrid Neault.

Remerciements

Les familles Neault, Feuillâtre et Trudel remercient sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, soit par messages, prières, etc.

Powerview

Du 9 au 15 octobre, les paroissiens de Notre-Dame du Laus furent favorisés d'une retraite prêchée par le R. P. A. Parent, O.M.I. Les exercices furent régulièrement suivis et l'on espère beaucoup de bien de cette semaine de prières et de sacrifices.

Sur le lot voisin de l'église, acheté de M. Maurice Mousseau, l'on a commencé les fondations d'un presbytère. Nous ne savons pas encore combien de travail pourra être fait cet automne, mais c'est un commencement.

Le dimanche 23 octobre, sous l'habile direction de Mme E. Kemball, les dames de la paroisse servaient un souper à la dinde. Il y eut une assistance nombreuse. Le souper, la rafle d'une jolie couverture de laine (gagnée par M. Louis Huhn) et un peu de bingo remportèrent la somme de $305.00.

Mme Louis Lavallée est revenue d'un voyage d'un mois au cours duquel elle visita sa fille, Rita, et d'autres parents et amis dans différents centres de l'Ontario.

Mme Yvonne Coulombe est revenue de l'hôpital de St-Boniface où elle a subi une sérieuse opération. Nos meilleurs souhaits pour un prompt et complet rétablissement.

Mariage Malo-Chèvrefils

Le samedi 22 octobre, à 10 h. 30, dans l'église Notre-Dame du Laus, M. l'abbé O. Valcourt bénissait le mariage de M. Henri Malo avec Mlle Lilliane Chèvrefils. Les mariés avaient pour témoins MM. Paul Malo et Hervé Chèvrefils, leurs pères.

Les filles d'honneur étaient Mlles Alice Cass, Annette Malo et Alice Chèvrefils; les garçons d'honneur, MM. Albert Chèvrefils, Lionel Chèvrefils et Louis Malo.

Baptêmes

Le 16 octobre: Maria-Alma-Linda, fille d'Eugène Lévesque et d'Alma Catellier, née le 5 octobre. Parrain et marraine, M. et Mme Frank Courchaine.

Le 16 octobre: Ramona-Thérèse-Marie, fille d'Emile Lavoie et de Patricia Derry, née le 2 octobre. Parrain et marraine, M. et Mme Normand Trudel.

Le 22 octobre: Jacqueline-Odette-Marie, fille de Lucien Dupont et de Denise Rey, née le 26 septembre. Parrain et marraine, Roméo et Odette Jobin.

Le 23 octobre: Julie-Michèle, fille d'Alfred Rousseau et de Norma Newsom, née le 23 septembre. Parrain et marraine, Normand et Marie-Eva Rousseau.

Le 6 novembre: Thérésa-Ann, fille d'Edouard Lavallée et d'Anne-Marie Lafrance, née le 20 octobre. Parrain, Arthur-Marc Lavallée; marraine, Joan Lavallée.

Unité Sanitaire de la rivière Rouge

DATE	ENDROIT	LIEU	HEURE
Mar. 15 nov.	Dufrost	Résidence — bureau de poste	1.30— 3.00 p.m.
Mer. 16 nov.	Steinbach	Local de l'Unité	1.30— 3.30 p.m.
Jeu. 17 nov.	Ste-Anne	Local de l'Unité	1.30— 3.00 p.m.
Ven. 18 nov.	Otterburne	Presbytère	10.00—11.30 a.m.
Ven. 18 nov.	St-Pierre	Local de l'Unité	1.30— 3.00 p.m.

EN COLOMBIE BRITANNIQUE

Maillardville

Baptême

Le 6 novembre: Michel-Joseph, fils de Paul-Joseph Bouthillier et de Bernadette Gauthier. Parrain et marraine, M. et Mme Gérard Grimard.

Visiteurs

Le dimanche 30 octobre, nous recevions la visite du R. P. G. Paré, O.P., petit cousin du R. P. Philibert Paré, O.F.M., et ancien provincial des RR. PP. Dominicains de Québec, en compagnie du R. P. Z. Bélanger, S.S.S., de la paroisse St-Sacrement, et du R. F. Marie-François, de la même communauté, de Vancouver.

Sympathies

Mme Délia Lafrance, de St-Boniface, est décédée le 23 octobre à l'âge de 87 ans. Elle était la soeur de M. Siméon Lafrance, âgé de 85 ans, de cette paroisse. Nos sympathies à M. Lafrance.

→ La Colombie aura un festival de la . . .

(Suite de la première page)

voire même des rondes accompagnées de chants.

Date du festival

Quant à la date du festival, on a proposé de préférence une fin de semaine du début de février. Il semble qu'une cinquantaine d'enfants de chacune de nos écoles (Lourdes, Fatima et St-Sacrement) pourront participer à notre premier festival du printemps prochain. Nous aurons vraisemblablement trois représentations: une première, le vendredi soir, dans une de nos deux paroisses de Maillardville; une seconde, le samedi soir, dans l'autre paroisse; une troisième, le dimanche soir, à St-Sacrement de Vancouver. Toutes les recettes, faites à ces soirées de festival, iront au fonds scolaire de la paroisse qui recevra.

Quant à Port Alberni et à nos autres centres organisés, nous espérons qu'ils pourront eux aussi, au moins par quelques-uns de leurs enfants, participer à notre festival, que nous voudrions vraiment interscolaire et provincial. Lors du récent congrès annuel de la Fédération, tous nos cercles, tant de l'île que du continent, se sont déclarés, par leurs délégués, très sympathiques à cette idée d'un festival de la Bonne chanson.

Film de M. l'abbé Gadbois

La Rév. Sr St-Eucharistе suggéra, pour terminer, qu'on demande à M. l'abbé Gadbois de bien vouloir nous passer le film en couleurs qui a été tourné, à Québec, lors du festival de la Bonne chanson dont il a été question plus haut. Ce film pourrait être projeté gratuitement dans chacune de nos salles paroissiales et nos autres cercles, comme propagande et publicité en vue de notre festival du printemps prochain.

Nous sommes grandement reconnaissants aux RR. SS. Ursulines de leur si aimable hospitalité et pour le goûter qu'elles ont eu la délicatesse de nous servir à l'issue de la réunion.

60 ans de vie religieuse de la dernière soeur survivante de Ste Thérèse

LISIEUX — Les Carmélites de Lisieux, France, vont fêter, le 24 février 1956, le 60ème anniversaire de vie religieuse de la dernière soeur vivante de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, la Rév. Sr Geneviève de la Ste-Face.

On sait que quatre filles de M. et Mme Martin entrèrent au Carmel: Pauline, devenue Mère Agnès de Jésus et "petite mère" de Thérèse; Marie, devenue Sr Marie du Sacré-Coeur; Thérèse, et enfin Céline, devenue Sr Geneviève de la Ste-Face. Leur soeur, Léonie, entra à la Visitation de Caën.

Soirée, à Lisieux, en l'honneur de M. et Mme Bouvier et de leur fils

LISIEUX — Le lundi 24 octobre eut lieu une soirée récréative en l'honneur du mariage de M. Léopold Bouvier, fils de M. et Mme Henri Bouvier, avec Mlle Claire Marchand, ainsi que du 30ème anniversaire de mariage de M. et Mme H. Bouvier. La soirée se tint chez M. et Mme Henri Bouvier. Environ 150 personnes assistèrent au souper et à la réunion.

Parmi les invités on remarquait la Rév. Sr Marie-Thérèse, fille aînée de M. et Mme Bouvier, accompagnée de la Rév. Sr Marie-Anne-Alphonse, de la Maison-Mère de Forget; le neveu de M. Bouvier, M. l'abbé Gérard Régnier, de Dunrea, Man.; M. et Mme Marc Régnier, de St-François-Xavier, Man.; Mme Florette Leclerc, de St-Eustache, Man.; Mlle Laure Morin, de St-François-Xavier, et les familles Marchand, Lagacé, Arguin et Fournier, de Gravelbourg, et Ferland, de Meyronne.

M. et Mme Bouvier remercient en particulier Mgr Lussier qui voulut bien présider au souper; la Rév. Mère Marie-Ludovic, du couvent de Forget, qui a accordé une permission spéciale à leur fille, la Rév. Sr Marie-Thérèse, pour assister à cette réunion familiale. Ils remercient aussi M. l'abbé J. Bertrand, curé de Dunrea, Man., qui a permis à leur neveu, M. l'abbé G. Régnier, d'assister à cette belle fête de famille.

Prud'homme

Va-et-vient

Mme Robert Ayotte, de St-Boniface, était récemment en visite chez MM. et Mmes Victorien et J.-B. Grimard.

M. et Mme Ernest Préfontaine, de Montréal, sont en promenade chez leurs fils et bru, M. et Mme Alcide Préfontaine.

Mme Rose Préfontaine, de Domremy, visita M. et Mme Henri Marcotte.

M. et Mme Jos. Baril, de St-Front, visitèrent leurs nombreux parents.

MM. et Mmes Eugène et Louis Blanchette, de Jackfish Lake, étaient récemment en visite chez M. et Mme Ludger Painchaud.

Mme Michel, de Big River, vint en vacances chez M. et Mme Eddy Lafrenière.

M. Maurice Painchaud visita ses parents, M. et Mme Arthur Painchaud.

M. le Dr et Mme Lionel Préfontaine, de Montmartre, étaient en visite chez leurs parents, M. et Mme Emile Préfontaine, dernièrement.

A.C.F.C.

Le jeudi 27 octobre avait lieu une réunion paroissiale à l'occasion du passage de M. l'abbé A. Marchildon, visiteur des écoles. M. l'abbé Marchildon donna une intéressante causerie sur nos devoirs de Canadiens français. Puis, il y eut élection d'un nouveau comité paroissial de l'A.C.F.C. Le résultat fut comme suit: président, M. Jos. Poilièvre; vice-président, M. Hervé Loiselle; secrétaire, Mme Annette Loiselle.

Naissance

M. et Mme Gilles Leroy sont les heureux parents d'un fils né le 1er novembre et baptisé le 6 sous les noms de Gilbert-Gérard-Toussaint. Parrain et marraine, M. et Mme Gérard Beaudry, oncle et tante de l'enfant.

Va-et-vient

M. l'abbé Laurent Folk, curé de Rockglen, était de passage chez M. et Mme Henri Bouvier pour visiter M. l'abbé G. Régnier, un de ses confrères de classe à Saskatoon.

M. et Mme William Miller et leur fils, Wallace, sont allés à Bemidji, E.-U., pour y visiter leur fille, Mme John Garvin.

M. Wilmer Miller est le nouveau conseiller élu dans notre comté.

M. et Mme Reynold Panzer et leurs enfants se sont rendus à Melaval pour y visiter M. et Mme John Bociu.

M. et Mme Walter Gibbs ont avec eux, pour les mois d'hiver, la grand-mère de Mme Gibbs, Mme John Thody, de Mather, Sask.

M. et Mme Matt, d'Assiniboia, étaient de passage chez M. et Mme Philippe Préfontaine.

Mme Albert Préfontaine passe quelque temps avec ses enfants, Omer, Emilien, Philippe et Mme Gustave Tessier.

Mme Léo Delorme et M. et Mme Robert Côté étaient de passage chez M. et Mme Lionel Lamontagne et M. et Mme Cléophas Chrétien.

M. Donat Emond, de Cantal, Sask., a assisté au mariage Lamontagne-Delorme le 26 octobre dernier.

Etaient de passage au presbytère: les Rév. Srs Marie-Thérèse et Marie-Anne-Joseph et M. l'abbé Gérard Régnier.

Naissances

Né à M. et Mme Grégoire Faucher, le 26 octobre, un fils à l'hôpital de Rockglen.

Né à M. et Mme Télesphore Hubert, le 1er novembre, un fils à l'hôpital d'Assiniboia.

Mariage Labrecque-Kaller béni en l'église de St-Denis

ST-DENIS — Le lundi 10 octobre, M. Denis Labrecque, fils de M. et Mme Louis Labrecque, de cette paroisse, et Mlle Celeste Kaller, fille de M. et Mme Frank Kaller, de Humboldt, s'unissaient en mariage dans l'église St-Augustin de Humboldt. Le R. P. Aloysius Herriges, O.S.B., célébra la sainte messe.

La mariée, au bras de son père, portait une longue robe blanche de tulle de nylon et de dentelle sur satin. Le corsage de dentelle avait une encolure haute garnie de perles et de paillettes, ainsi que des longues manches se terminant en pointes de lys. Son voile trois-quarts de dentelle et de tulle était retenu par une mignonne petite couronne de fleurs d'orangers garnie de perles iridescentes. Son bouquet se composait d'une orchidée et de stéphanotis.

Les filles d'honneur, Mlles Muriel Labrecque et Bernadette Kaller, soeurs des mariés, portaient respectivement des robes identiques de nuances or et verte. Leurs couronnes et gants étaient de mêmes teintes que leurs robes. Toutes deux tenaient des bouquets de chrysanthèmes jaunes.

Les garçons d'honneur étaient MM. Cecil Kaller, frère de la mariée, et Laurent Dinelle, cousin du marié. MM. Roland Labrecque et Joseph Hinz agissaient comme huissiers.

Le chant de la grand-messe fut exécuté par les anciens élèves de l'Académie de Bruno, accompagnés à l'orgue par Mlle Dolores Klassen.

La cérémonie religieuse terminée, les proches parents des nouveaux époux se rendirent chez M. F. Kaller où un succulent dîner fut servi. Le soir, le souper fut servi chez M. L. Labrecque. La soirée se tint au Club "400", où s'étaient réunis tous les parents et amis de la famille.

Le jeune couple partit en voyage à Banff et Yellowstone Park. Pour la circonstance, la mariée était revêtue d'un deux pièces bleu pâle avec accessoires noirs.

A leur retour, M. et Mme Labrecque feront leur résidence à Saskatoon.

Çà et là

Le R. P. G. Kuchartz, O.M.I., prêcha un triduum du 20 au 23 octobre. Ses conférences furent bien appréciées des paroissiens.

M. et Mme Louis Boivin, de la Colombie Britannique, ont visité les familles Bénard.

M. et Mme Léo Joanis ont eu la visite de leurs enfants: M. et Mme C. MacDonald, de Lloydminster, M. et Mme Kusch, de Domremy, Mlles Liliane et Louise, de Saskatoon.

Ferland

Le R. P. B. Paris, O.M.I., du Collège de Gravelbourg, ainsi que M. l'abbé Roger Ducharme, visiteur des écoles, ont su nous intéresser par leur conférence "L'école des parents", qui eut lieu le jeudi 3 novembre. On se propose d'être encore plus nombreux la prochaine fois, ce qui sera dans trois ou quatre semaines; qu'on se le dise, et que l'on vienne en grand nombre. On ne le regrettera pas!

Va-et-vient

En visite: M. l'abbé Adrien Chabot, curé de Vanguard, et M. et Mme Raymond Chabot et leurs enfants, de Ponteix, chez M. et Mme Avila Chabot; Mlle Pauline Morin, à Laflèche; M. Edmond Chabot, chez ses soeurs et beaux-frères à Régina et Wolseley; MM. et Mmes Rosaire et Avila Chabot et leurs enfants, chez M. l'abbé Adrien Chabot, de Vanguard; M. et Mme Gérard Desharnais et leur fillette, chez leurs parents à Ponteix; M. et Mme Raymond Girardin et leurs enfants, de Ponteix, chez M. et Mme Jos. Chabot.

Mme Thomas Fauchon a passé quelques jours à l'hôpital de Mankota.

M. et Mme Gaston Fournier sont allés à Régina voir leur bébé à l'hôpital.

Nos religieuses sont allées à leur couvent de Ponteix saluer leur Mère Générale de France avant son départ.

SASKATOON

Au collège St. Thomas More

Déjeuner-communion

Le professeur K. D. Gowie, directeur de l'instruction physique à l'université de la Saskatchewan et entraîneur de natation bien connu, était le conférencier invité au déjeuner-communion du cercle Newman, récemment.

Parlant du football, il déclara que ce sport, comme tout autre d'ailleurs, ne doit exister que dans le but d'assurer le bien-être des étudiants universitaires. Dans la réalisation d'un tel but, continua-t-il, l'entraîneur joue un rôle de prime importance; il doit être d'une intégrité irréprochable, capable non seulement d'entraîner ces jeunes gens, mais aussi de les guider. Tout en les encourageant à participer à ces activités sportives, il doit, par sa propre attitude, les convaincre que leurs succès académiques tiennent la première place dans leur vie d'étudiants. Comme conclusion, le professeur Gowie souligna la nécessité de réagir contre la tendance qu'ont certains intéressés à exploiter nos athlètes universitaires.

Le conférencier, qui avait été présenté par Windy Hudson, étudiant en droit, troisième année, fut remercié par Mlle Grace Jasper.

Après cette causerie, le président du cercle, Bill Lambert, souhaita la bienvenue, au nom de tous, aux étudiants du collège de l'agriculture qui, désormais, feront partie du cercle.

Le programme spécial sur le pays de Trinidad — sa vie, ses chants, sa musique — présenté par Rudy Gittens et ses amis (tous natifs de Trinidad) fut un véritable régal pour tous. Laurie Roach agissait comme commentateur. La soirée se termina par quelques danses.

Un cercle photographique (Camera Club) fut organisé pendant la soirée par les personnes intéressées.

Auléa ARSENEAULT

Collation des diplômes

Lors de sa séance du 10 novembre, le sénat de l'université de Saskatchewan décerna des diplômes aux étudiants catholiques suivants:

Bachelière ès Arts

Sheila Mary Murphy, de Moose Jaw.

Bacheliers en Pédagogie

Frances Mary Berscheid, B.A., de Humboldt; Marianne Margaret Flory, B.A., de Humboldt; Kathleen Ellen Philion, B.A., de Saskatoon; Mathilda Alma Schreiner, B.A., de Humboldt; la Rév. Sr John Adrian, de North Battleford; la Rév. Sr Marie-Alphonsine de Sion, B.A. (Kan. City), de Moose Jaw (avec distinction); la Rév. Sr Sebastia, B.A., de Yorkton (avec distinction); William Krynowsky, B.A., de Krydor; Nick Patola, de Saskatoon; Joseph Martin Schmidt, B.A., de Liebenthal; Louis Joseph Stephen Vizer, B.A., de Saskatoon; Alex Stephen Yachyshen, de Rama.

Bachelier ès Sciences en génie

(génie civil)

Frederick Harvey Lepine, de Naicam.

Technique clinique de laboratoire

Stella Dziubalo, B.A., de Margo.

Diplômes de l'Ecole des sciences hospitalières

(enseignement et surveillance)

Rita-Marie-Germaine Bienvenue, de Carlton; Bernice Mary Engel, de Lemberg.

(santé publique)

Sophia Jean Capusten, de Prince-Albert; Helen Anna Marie Oxman, de North Battleford; Mary Yelich, de Kenaston.

Certificat en musique

Alberta-Alice Dupuis, de Prince-Albert.



Le R. P. Armand Proulx, S.J., de Lowell, Mass., était du nombre des quatre Américains récemment expulsés de Chine par le régime communiste. Le père Proulx, missionnaire en Chine depuis 1933, avait été emprisonné par les rouges en 1952, sous l'accusation d'espionnage. La photo ci-dessus reproduite fut fut prise à l'arrivée du missionnaire à Hong-kong. (NC)

(NC)

Chronique de CFRG

1230 Kilocycles

Tableau d'honneur

Nous sommes au mardi soir, à "Gravelbourg sur nos ondes". Nos commanditaires de cette demi-heure sont des amis de la première heure, et nous savons que nous pouvons compter sur leur généreux appui: l'hôpital des Soeurs Grises, la compagnie Beaver Lumber, l'imprimerie Star, André Duprat et ses chapeaux "western", la Western Oil. Voilà autant de noms qui reviennent sur les ondes chaque semaine et vous rappellent qu'en tout temps vous pouvez compter sur les services de nombreuses personnes pour vous tirer d'embarras de toutes sortes. Ne l'oubliez pas: les maisons d'affaires de nos villages vous aident le plus souvent à maintenir votre budget en équilibre. Les vrais amis sont toujours plus près qu'on ne le croit.

L'as du flageolet

A force de jouer du flageolet, l'oncle Marc a finalement réussi à faire sortir toutes les sirènes du fond de la mer. Elles l'ont transporté au pays des rêves et la dernière fois que nous l'avons vu, il avait perdu la parole... d'admiration et de dormition. On dit même que les jalouses lui ont coupé un bout de la langue pour l'empêcher de faire des déclarations "bonbon caramel" aux fées de l'air. Qui l'emportera? Devra-t-il payer cette aventure par la perte de son sourire et de sa voix veloutée? En tout cas, une nymphe au coeur tendre s'efforce de lui réapprendre les syllabes humaines. Pourvu que l'épreuve ne le fasse pas grandir

Recul du mystère

Notre ami Arthur a réussi à faire avancer la science d'un pas. Par un secret qui lui est personnel, il peut maintenant transmettre un programme, sans micro, sans consolette et sans électricité (ça c'est moins sûr). Si vous êtes à parler, à faire une émission, tant pis pour vous. Ce sont les exigences de la science qui veulent qu'on vous coupe l'éloquence alors qu'elle vous donnait la taille d'un boeuf. Quelqu'oiseau, "emmanché d'un long cou", fait le reste. Arthur a tout un code secret qui lui permet de communiquer avec la gent ailée. On dit qu'il a même un contrat avec elle pour très bientôt. C'est toujours mieux de se tenir en bons termes avec ces êtres, qui, paraît-il, déposent un orphelin à votre porte, en pleine nuit. Souviens-toi, Arthur, que la saison de chasse se termine avec le mois de novembre. Ce serait plus prudent de renouveler ton permis.

Bonne fête

M. Lepage. S'il était possible que votre anniversaire revienne plus souvent, nous apprendrions à connaître tous les talents de notre personnel féminin. Ah! si les gars de vingt ans savaient ce que nous savons! Après tout, la radio est un moyen de propagande

Mesdames et messieurs, CFRG vous présente un bulletin de nouvelles de Joseph Dégagné. Il est allé à la rencontre du Père Noël et vous promet de revenir chargé de cadeaux. Si vous voulez que Santa s'arrête chez vous, vous feriez mieux de lui communiquer vos invitations par l'entremise de notre routier.

Chronique de CFNS

1170 Kilocycles

La semaine dernière, la neige nous a empêchés de nous rendre à Zenon Park et à St-Brieux pour les enregistrements scolaires, mais nous nous reprendrons les 16 et 17 novembre, si les chemins sont beaux. Au moment de rédiger ce texte, la température semblait favorable et nous nous préparions à partir vers Léoville, Spiritwood et les autres écoles de la région de Prince-Albert. Ces émissions seront diffusées le samedi, à 10 h. 30 du matin. Nous encourageons tous les écoliers à être aux écoutes pour entendre leurs émissions et celles de leurs jeunes compatriotes des autres écoles.

Le concours CFNS

Notre grand concours du 3ème anniversaire est lancé dans la plupart des paroisses du nord de la province. Nous vous suggérons d'acheter vos billets sans retard, afin que la comptabilité ne soit pas toute à faire à la dernière minute. Chaque famille canadienne d'origine française devrait se faire un devoir d'acheter au moins un ou deux billets. Les prix en valent la peine: un congélateur d'une valeur de $450, un certificat de $200 du magasin "Blue Chain" et un certificat de $100 de la bijouterie Strohan, de Prince-Albert. En même temps, vous aiderez votre poste français à diminuer ses dettes pour lui permettre de vous procurer de meilleures émissions.

Congrès de l'A.C.F.C.

A l'occasion du congrès de l'A.C.F.C., nous vous présenterons plusieurs reportages, afin de vous tenir au courant des délibérations de vos délégués. Soyez aux écoutes pour ne manquer aucune de ces émissions importantes, qui seront diffusées la semaine prochaine. Le congrès de l'A.C.F.C. est un événement qui devrait intéresser chacun de nos auditeurs. On y prendra des décisions importantes pour la vie française et catholique en Saskatchewan. Vous vous devez à vous-mêmes et à vos enfants de savoir ce qui s'y passera.

"Sunny Boy"

Les lettres en réponse au concours "Sunny Boy" ne sont pas encore assez nombreuses. Nous voudrions bien que nos jeunes auditeurs de Zenon Park, St-Brieux, Albertville, Debden, Léoville, etc., soient moins gênés. Ce concours vous fournit l'occasion de gagner $5.00 deux fois par mois. Alors, écrivez, n'est-ce pas?

Nouvelles

Nous croyons que certains de nos auditeurs n'ont pas encore pensé à CFNS au sujet des nouvelles. Nous payons les frais de téléphone et vous avez la chance de gagner un prix de $5.00 si la nouvelle que vous nous envoyez est choisie comme la meilleure de la semaine. Nous invitons aussi nos auditeurs de la région de Prince-Albert à communiquer avec M. Richard Rémillard, au Centre Catholique, pour lui donner les nouvelles de mariages, baptêmes, etc., et même pour les nouvelles plus spéciales comme les accidents, etc. Il est maintenant notre correspondant officiel à Prince-Albert.

Ponteix

M. et Mme Karl Schlageter et famille, d'Arbuthnot, étaient en visite chez MM. Philippe et Wilfrid Douville.

Mme Robert Bleau, accompagnée de ses deux enfants, Michel et Rosemarie, partait samedi dernier pour un voyage de quelques semaines à Vancouver, chez son père, M. Burns. De retour, ils résideront à Moose Jaw où M. R. Bleau, du C.A.R.C., a été transféré.

Les familles Guy et Raymond Girardin étaient en visite chez M. Louis Girardin, à Meyronne, dimanche dernier.

M. Marcel Meloche, de Moose Jaw, a passé la fin de semaine chez ses parents, M. et Mme Philippe Meloche.

Mlle Marguerite Binette, de Régina, est venue passer quelques jours chez sa mère, Mme G.-A. Binette.

M. et Mme Joseph Dorval et leurs fils, Alain et Denis, ainsi que Mme Albertine Mercier et ses deux filles, Irène et Gilberte Bonneville, partaient en auto, samedi dernier, pour un voyage dans la province de Québec.

M. et Mme Hector Bellefeuille étaient en visite chez Mme M.-A. Cyrenne.

Le mercredi 2 novembre eut lieu un carnaval. Le premier prix de $100.00 fut gagné par Mme Jean Dureault et le 2ème prix, une montre-bracelet pour dame, fut remporté par M. Jean Dureault. Nos félicitations à M. et Mme Jean Dureault.

M. et Mme Fernand Goddu et famille, de Frenchville, étaient en visite chez M. et Mme Albert Auger, dimanche dernier.

Marcelin

Naissance

Une petite fille est née à M. et Mme Kenneth Sabin. Elle fut baptisée le dimanche 23 octobre et reçut le nom de Marlene. Les parrain et marraine furent M. et Mme Ernest Boyer, grands-parents de l'enfant.

Va-et-vient

M. et Mme Paul Casavant et famille sont venus passer la fin de semaine du 29 octobre chez leurs parents, M. et Mme Joseph Casavant.

M. et Mme Josaphat Beauchamp et famille, de Wakaw, étaient récemment en visite chez leurs parents, M. et Mme Joseph Beauchamp, et chez leurs beau-frère et soeur, M. et Mme Charles Ranger.

Mme W. Murray, de North Battleford, était en visite chez M. et Mme Hendrick Despins, récemment.

Mme E. Choquette, de Leask, a rendu visite à M. et Mme Pierre Philibert.

Elections municipales

Nous avons eu des élections pour un conseiller du village, le mercredi 2 novembre. M. Emmanuel Goueffic a été réélu avec 64 voix. Son rival, M. Mike Kalin, n'a eu que 42 voix. Des 115 personnes ayant droit de vote, seulement 9 se sont abstenues de voter (et de ce petit nombre, quelques-uns étaient absents).

Mariage Laverdière-Perron béni au Lac Pelletier le 25 octobre

LAC PELLETIER — Le mardi 25 octobre, en l'église Ste-Anne du Lac Pelletier, Mlle Pauline Perron, fille de M. et Mme Victor Perron, unissait sa destinée à celle de M. André Laverdière, fils de M. et Mme Narcisse Laverdière.

La mariée entra au bras de son père, revêtue d'une robe de satin blanc recouvert de tulle et de dentelle de nylon. Son bouquet était de roses rouges. Son voile trois-quarts était retenu par un diadème de perles et de pierres brillantes.

Les filles d'honneur étaient Mlles Yvette et Yvonne Perron, toutes deux soeurs de la mariée. La première portait une robe de taffetas mauve avec jupe de marquisette de nylon de même nuance et boléro en satin broché. La deuxième avait une toilette semblable d'une nuance pêche avec une petite cape de dentelle et son bouquet était de roses. Elles avaient toutes deux des petits voiles avec couronnes.

La petite bouquetière, Lucille Perron, soeur de la mariée, portait une longue robe de taffetas rose recouverte de dentelle blanche avec ruban rose à la taille. Elle tenait un petit panier de fleurs.

Denis Perron, petit frère de la mariée, portait les anneaux.

Mme Fred Métivier touchait l'orgue, tandis que Mlles Claire et Simone Monette, et Mmes Albert Létourneau et Jake Rediger exécutèrent des cantiques.

Les garçons d'honneur étaient M. Raymond Daniel, cousin du marié, et M. Edouard Lacroix, cousin de la mariée.

MM. Georges et Marcel Perron, tous deux frères de la mariée, plaçaient les invités. M. l'abbé Georges Laprise, curé, officia à la cérémonie, et André et Raymond Perron, frères de la mariée, servaient la messe.

La réception eut lieu à la salle de Neville. M. l'abbé Laprise proposa le toast auquel le marié répondit. M. Irwin Studer, ainsi que M. J. Bonneau agissaient comme maîtres de cérémonies.

Les nouveaux époux partirent en voyage aux Etats-Unis. La mariée portait, pour l'occasion, un costume tailleur bleu marine avec accessoires roses.

A leur retour, ils feront leur demeure au Lac Pelletier.

Parmi les invités de l'extérieur, on remarquait M. Victor Cardinal, d'Edmonton, cousin de la mariée, Mme Alexis Daoust, de Winnipeg, tante de la mariée, M. Emilien Laverdière, M. et Mme N. Laverdière, M. et Mme Emile Dureault, tous de Wolseley.

Remerciements

M. et Mme Victor Perron et M. et Mme Narcisse Laverdière désirent remercier tous les parents et amis qui ont aidé, d'une manière ou d'une autre, en cette journée de mariage.

Va-et-vient

M. Paul Alary est allé à Régina pour un examen médical. De là, il se rendit à Winnipeg visiter ses parents et amis.

M. Philippe Nolin est allé faire un voyage à Edmonton où il visitera des amis.

Mme Paul Alary est allée visiter sa fille, Mme B. Morgan, qui vient de donner naissance à un petit garçon à l'hôpital de Moose Jaw.

M. et Mme Victor Perron sont allés à Gravelbourg.

M. et Mme A. St-Pierre sont allés à Ponteix, la semaine dernière.

M. et Mme E. Ouellette, de Mallaig, Alberta, célèbrent leurs noces d'or

MALLAIG, Alta — Le lundi 10 octobre dernier, M. et Mme Euclide Ouellette célébraient leur cinquantième anniversaire de mariage. La fête débuta par une messe d'actions de grâces chantée par M. l'abbé G.-H. Primeau, curé. Il était assisté à l'autel par quatre petits-fils des jubilaires: Ernest Chartrand, Hervé, Roger et Cyrille Ouellette. La chorale exécuta du beau chant.

Tous les enfants de M. et Mme Euclide Ouellette étaient présents avec leurs familles excepté l'aîné, Paul-Emile, qui ne pouvait quitter son emploi à Whitehorse avant Noël. Cependant, son épouse était présente avec plusieurs membres de sa famille.

La soeur de M. Ouellette, qui était fille d'honneur au mariage de ce dernier, en 1905, assistait à ses noces d'or avec son mari, M. G. Albin, de Winnipeg. M. et Mme Arthur Beauchêne, nièce et neveu des jubilaires, et la petite Alice Ann, de Minneapolis, étaient venus aussi pour la circonstance. Une autre soeur du jubilaire, Mme Carrière, de Storthoaks, ne put se rendre à cause de maladie.

Au cours du banquet familial qui eut lieu à la demeure de la fille aînée des jubilaires, Mme Jos. Chartrand, le petit Marcel Chartrand offrit à ses grands-parents un joli bouquet de roses rouges naturelles parmi lesquelles se trouvaient cinq billets de dix dollars artistiquement pliés pour représenter des papillons.

Après le toast offert par M. l'abbé Primeau, Elie Ouellette, fils des jubilaires, lut une adresse toute imprégnée de reconnaissance. Ernest Chartrand, petit-fils des héros du jour, lut à son tour une adresse au nom de leurs 43 petits-enfants.

M. Chartrand, sr, Hervé et Léona Ouellette égayèrent ensuite l'assistance avec des chants appropriés.

Pour clore la fête, les petits-enfants déployèrent leurs talents d'artistes en herbe durant la soirée.

Hervé Ouellette chanta une chanson qu'il avait composée sur l'air des "Souvenirs", rappelant quelques souvenirs des années passées. Un autre chant composé sur l'air de "Youpe youpe sur la rivière" résumait les cinquante ans de vie conjugale des jubilaires. Des pièces musicales furent offertes par Hervé et Léona Ouellette, Simone et Denise Chartrand, Raymond Malo et Monique Mahé invitèrent très gentiment leurs grands-parents à danser par la charmante chansonnette "Voulez-vous danser grand-mère?" Les héros de la fête firent quelques pas, au grand plaisir des petits-enfants qui voulaient prendre une photo.

Ce fut une fête très intime et toute familiale, car M. et Mme Ouellette n'ont jamais aimé faire grand bruit. Cependant, un tel événement doit être souligné: et c'est avec un esprit de reconnaissance et d'amour filial que la famille s'est réunie pour fêter ses bons parents. Nous souhaitons à M. et Mme Ouellette encore de nombreuses années heureuses et paisibles auprès de leurs enfants.

Saskatoon

Elections civiques

Les élections civiques de la ville de Saskatoon se sont déroulées avec grand calme. Il n'y eut pas d'élection au poste de maire cette année, M. J. McAskill ayant été élu l'année dernière pour un terme de 2 ans.

Les échevins suivants furent élus: M. J. Cairns, Bob Manning, George Nesbitt, Bob Heggie et Mme Anna McIntosh. Cette dernière est bien connue dans cette ville; elle fut conseillère pour le village de Sutherland pendant 7 ans. Mme McIntosh, une fervente catholique, est le seul membre de notre religion sur le Conseil de Ville de Saskatoon.

Pour les écoles spéarées, il n'y a pas eu d'élection. Les quatre commissaires qui finissaient leur terme ont été réélus par acclamation; ce sont: le Dr F. Becker, M. C. Grady, M. W. Reid et Mme Adrien-Y. Legars. Mme Legars a siégé durant un terme de huit ans sur la commission scolaire catholique de Saskatoon.

Duck Lake

Instruction religieuse

Excellent: Yvonne Lechasseur, Raymonde Doucette, Jeannette Pelletier, Pauline et Rita Beaulac, Martha Kuppenbender, Cécile Duquette.

Très bien: Rosemonde Doucette, Lorraine Dumont, Denise Piché, Félicie Ouellette, Yvette Pelletier, Lorraine Pelletier, Eva Fiolleau, Lucille Pelletier, Jeannine Fiolleau.

Bien: Delphine Dumont, André Bienvenue, Gérald Fisher.

Assez bien: Yolande Pelletier, Cécile Arcand, Jackie Fisher.

Français

Grade XII: Jacqueline Perrin 92, Lorraine Bazylak 83, Benoit Pelletier 67.

Grade XI: Denise Piché 82, Cécile Duquette 78, Eva Fiolleau 68, Lorraine Dumont 61.

Grade X: Raymonde Doucette 89, Jeannine Fiolleau 81, Jeannette Pelletier 81, Mercèdes Forestier (absente).

Grade IX: Hélène Pelletier 90, Félicie Ouellette 86, Yvonne Lechasseur 85, Martha Kuppenbender 84, Yvette Pelletier 80, Thelma Dumont 76, Rosemonde Doucette 76, Denise Boutin 70, Delphine Dumont 68, Lucille Pelletier 69, Lorraine Pelletier 65, Yvonne Périllat 64.

Wolseley

M. Jules DeDecker, Mme Hamelin et Mlle Adeline Pitre, tous de Régina, vinrent en fin de semaine chez M. et Mme A. Pitre récemment.

M. et Mme Lloyd Anderson, de Régina, visitèrent leurs parents M. et Mme A. Bonneville, la semaine dernière.

M. et Mme Jack Thomas et Mlle Mae Garden sont de retour de leur voyage au Mexique, dans l'Arizona et en Oregon.

Etaient en visite dimanche dernier: M. et Mme Jean Lévesque et famille, de Montmartre, chez M. et Mme Lucien Dureau; M. et Mme Aurèle Legrand et leur fillette, de Régina, chez M. et Mme Eloi Tourigny; M. et Mme Mike Malach et famille, de Candiac, chez M. et Mme S. Wrobel; M. Georges Dureault, de Régina, chez ses parents, M. et Mme Emile Dureault.

A une assemblée tenue dimanche dernier, il fut décidé que M. l'abbé L. Savoie, M. Pierre L.B. et la Rév. Sr Marie-Denise représenteraient Wolseley au congrès à Gravelbourg.

RADIO GRAVELBOURG

1230 Kilocycles

Légende

L—Local
R—Radio-Canada
T—Transcription locale
E—Emissions différées

DIMANCHE

10.55L-Ouverture
11.00R-La Revue des Hebdos
11.15R-Radio-journal
11.20L-Intermède
11.30R-L'art et la vie
12.00R-Concert populaire
12.30R-Claves et Maracas
1.00R-Chefs-d'oeuvre de la musique
2.00R-Tableaux d'opéras
3.00R-L'avenir de la Cité
3.30R-L'enfant et ses problèmes
4.00R-Radio-journal
4.10L-Intermède
4.15R-Fantaisies
4.30R-Récital de Québec
5.00R-Match intercités
5.30R-Connaissance de Mozart
6.00R-Nouveautés dramatiques
6.30R-Billet de faveur
7.00R-Festival de Berkshire
7.45R La voix du Cap
8.00R-Radio-journal
8.15R-Présence de l'Eglise
8.30R-Petites symphonies
9.00E-Quart d'heure de sainte Anne
9.15L-Chansons canadiennes
9.30L-La fin du jour

Du lundi au vendredi inclusivement

7.00R-Radio-journal
7.05L-Soleil levant
7.30E-Radio S.-C.
7.35R-Les ailes de la liberté
7.45L-Swift-Current
8.00L-Prière du matin
8.15L-Nouvelles
8.20L-Laflèche
8.30L-Willow-Bunch
9.00L-La Sask. agricole
9.15R-Vies de femmes
9.30R-Fémina
9.45E-Visages de l'amour
10.00R-Jeunesse dorée
10.15R-Rue principale
10.30EEntre-nous, mesdames
10.45E-Je vous ai tant aimé
11.00R-Métropole
11.15R-Radio-journal
11.25L-Intermède
11.58L-L'angélus
11.30E-Réveil rural
11.50L-Supplément au réveil rural
12.00R-Face à la vie
12.15R-Maman Jeanne
12.45R-Lettre à une Canadienne
1.00R-M. Chapdelaine
1.15R-Chansonnettes
1.30R-Radio-journal
1.33L-Nos malades
1.45L-Carnet mondain
2.00L-Requêtes et refrains
2.30L-Assiniboia
3.00L-Au hasard
3.45R-Radio S.-C.
4.00R-Radio-journal
4.10L-Intermède
4.15R-En dînant
4.30E-Testament de l'excentrique
4.45R-Un homme et son péché
5.00R-Revue de l'actualité
5.15R-Garde à vous
5.30L-Coin des T.-p'tits
6.00L-Gravelbourg (1)
6.30L-Nouvelles
6.35L-Gravelbourg (2)
6.45L-Chapelet en fam
8.00R-Radio-journal
10.00L-Nouvelles

LUNDI

A.M.
9.30E-Fémina
P.M.
12.30L-Divers
7.00E-En trois-quatre
7.30E-Variétés
8.15R-Hors-série
9.00E-Orchestre R.-C.

MARDI

P.M.
12.30L-Quart d'heure de détente
7.00E-Chasse à l'homme
7.30R-Revue des Arts et des Lettres
8.15R-Les écrivains vous parlent
8.30R-Chacun sa vérité
9.00E-Concert intern.

MERCREDI

P.M.
12.30L-Divers
7.00L-Un artiste
7.30L-Petit concert
8.15R-M. Omnibus
8.30E-Sur toutes les scènes du monde

JEUDI

P.M.
12.30L-Quart d'heure de détente
7.00E-Contes
7.30E-Au bord de la rivière
8.15R-Le vrai Japon
8.30R-Chronique de la vie chrétienne
9.00E-Théâtre de R.-C

VENDREDI

P.M.
12.30L-Intermède
7.00E-Reportages
7.30R-Journal d'une mère de famille
8.15R-Causerie
8.30R-Ces gens qu'on dit sauvages
9.00E-Concert de Londres

SAMEDI

7.00L-Nouvelles
7.05L-Soleil levant
7.30E-Radio S.-C.
7.35L-Nouvelles
7.45L-Swift-Current
8.00L-Prière du matin
8.15L-Nouvelles
8.20L-Laflèche
8.30L-Willow-Bunch
9.00L-Les plus belles mélodies
9.30L-Musique de danse
10.00E-Ondes enfantines
10.30L-Chansonnettes
11.00E-Tante Lucille
11.15R-Radio-journal
11.25L-Intermède
11.30E-Réveil rural
11.55L-Supplément au réveil rural
12.00R-Heure de l'opéra
3.00L-Ponteix
3.30L-Assiniboia
4.00R-Radio-journal
4.10L-Intermède
4.15R-La langue bien pendue
4.30R-Album des as
5.00L-Pot-pourri
5.30L-Période des jeunes
6.00L-Gravelbourg
6.45L-Chap. en famille
7.00R-Radio-journal
7.05L-Intermède
7.15L-Nos succès de la semaine
8.00E-Histoires extraordinaires
8.30E-Magazine des sports
8.45E-Chansonniers
9.00E-Trio de Québec
9.30E-Sérénade
10.00L-Nouvelles
10.05L-Commentaire
10.15L-Fin des émission

RADIO PRAIRIES-NORD

1170 Kilocycles

DIMANCHE

11.00—Radio S.-C
11.15—Radio-journal
11.30—L'art et la vie
12.00—Concert populaire
12.30—Orch. New-York
2.00—Centre catholique
2.30—Prog. polonais
3.00—L'avenir de la cité
3.30—Refrains de France
4.00—Radio-journal
4.15—Fantaisie
4.30—Prog. russe
5.00—Match intercités
5.30—Mozart
6.00—Nouveautés dramatiques
6.30—Festival de France
8.00—Radio-journal
8.15—Présence de l'Eglise
8.30—Petites symphonies
9.00—Musique pour toi
9.30—Fin du jour et radio-journal
10.00—Prévisions et fin

Du lundi au vendredi inclusivement

7.00—Radio-journal
7.05—Bonjour
7.45—Radio S.-C.
8.00—Nouvelles
8.10—Bonjour
8.50—Rapport des routes
9.00—Nouvelles
9.15—Vie des femmes
9.30—Au fil de l'heure
10.00—Jeunesse dorée
10.15—Rue principale
10.30—Entre-nous mesdames
10.45—Je vous ai tant aimé
11.00—Quelles nouvelles
11.15—Radio-journal
11.30—Réveil rural
12.00—Face à la vie
12.15—Maman Jeanne
12.30—Nouvelles
12.40—Communiqués
12.45—Lettre à une Canadienne
1.00—Maria Chapdelaine
1.16—Chansonnettes - Quart d'heure de détente (mar. et jeudi)
1.30—Radio-journal
1.33—Boîte à surprises
2.00—Isabeau s'y promène
2.30—Aux malades
2.45—Prince-Albert
3.15—Bienvenue Sask
3.45—Sur nos ondes
4.00—Radio-journal
4.15—Clinique du coeur
4.30—Jules Verne
4.45—Un homme et son péché
5.00—Revue
5.45—Confidentiel (lun., mar., mer.)
6.00—Nouvelles
6.10—Nouv sportives
6.15—Chapelet (ven - prog allemand)
6.30—Boulevards Paris
6.45—Les bambins

LUNDI

5.15—Quelques tangos
7.00—En trois quatre
7.30—Variétés
8.00—Radio-journal
8.15—Petit bal
8.30—Conférence de presse
9.00—Orchestre R.-C.
10.00—Nouvelles et fin

MARDI

5.15—Orc. Kostelanetz
7.00—Petit théâtre de Radio-Canada
7.30—Revue des Arts et des Lettres
8.00—Radio-journal
8.15—Les écrivains
8.30—Chacun sa vérité
9.00—Concert
10.00—Nouvelles et fin

MERCREDI

5.15—Orc. Mantovani
7.00—Musique sud-américaine
7.30—Petit concert
8.00—Radio-journal
8.15—Petit bal
8.30—Sur toutes les scènes
10.00—Nouvelles et fin

JEUDI

5.15—Piano populaire
7.00—Contes et légendes
7.30—Idées en marche
8.00—Radio-journal
8.15—Le vrai Japon
8.30—Vie chrétienne
9.00—Orch. de France
10.00—Nouvelles et fin

VENDREDI

5.15—Musique militaire (15 minutes)
7.00—Neil Chotem
7.30—Journal d'une mère
8.00—Radio-journal
8.15—Causerie
8.30—Ces gens qu'on dit sauvages
9.00—Concert
10.00—Nouvelles et fin

SAMEDI

7.00—Radio-journal
7.05—Bonjour
7.45—Radio-S.-C.
8.00—Nouvelles
8.10—Bonjour
8.50—Rapport des routes
9.00—Nouvelles
9.10—Intermède
9.15—Sunny Boy
9.30—Discothèque
10.00—Ondes enfantines
10.30—Quelques valses
11.00—Tante Lucille
11.15—Radio-journal
11.30—Réveil rural
12.00—Opéra
3.00—Rythmes et chansons
3.45—Pot-pourri (1er sam - Conseil Vie française)
4.00—Radio-journal
4.15—Langue bien pendue
4.30—Musique semi-classique
5.00—Bienvenue Sask.
6.00—Nouv. sportives
6.15—Succès de la semaine
6.45—Chapelet
7.00—Radio-journal
7.05—Tout le monde en place
7.30—Orch. Boston
8.15—Le jazz
8.30—Monde du sport
8.45—Chansonniers
9.00—Trio de Québec
9.30—Sérénade pour cordes
10.00—Nouvelles et fin



POUR VOUS, MESDAMES





Biscuits et café vont de pair

Nos petits biscuits voyageurs ont bien nommés, car ils adorent voyager! Ils sont toujours prêts à partir — soit pour prendre sagement le chemin de l'usine ou du bureau le matin, soit pour les aies randonnées du dimanche à la campagne, ou le simple va-et-vient de la cuisine à la cour, après l'école. Ils s'accommodent à merveille de tous les déplacements! Par contre, ils font aussi bonne figure à la maison, avec le café de la matinée ou de l'après-midi.

Garnitures variées

Notre recette vous plaira tout particulièrement parce qu'elle se prête à maintes variations. Vous en obtiendrez cinq bonnes douzaines de biscuits; profitez-en pour essayer tout un assortiment de garnitures... noix hachées, morceaux de chocolat, raisins secs, ou cannelle et sucre. Vous aurez ainsi assez de variété pour contenter tout le monde, et une provision de biscuits pour quelques jours au moins.

Comme tous les bons biscuits, ceux-ci sont à leur mieux lorsqu'ils sont dégustés avec de belles grandes tasses de café fumant. Ce breuvage odorant et savoureux semble fait sur mesure pour servir avec d'aussi délicieuses friandises. Et puisque vous aurez une forte quantité de biscuits, rappelez-vous qu'il vous faudra aussi une bonne provision de café pour les accompagner!

Biscuits voyageurs

1¼ tasse de graisse végétale
1 tasse de sucre
3 oeufs
1 c. à thé de vanille
3¼ tasses de farine enrichie tamisée
Un peu de sel

Défaire en crème la graisse et le sucre. Ajouter les oeufs, un à un, battant bien après chaque addition. Ajouter la vanille. Mélanger et tamiser la farine et le sel; les incorporer graduellement dans le mélange. Déposer par cuillerées à thé sur une plaque graissée. Garnir le dessus avec des petits morceaux de chocolat mi-sucré, des raisins secs, du coco, des noix hachées, ou un mélange de cannelle et sucre; ou encore, faire une douzaine de biscuits de chaque variété. Cuire dix minutes à four chaud, 400°F. Rendement: cinq douzaines de biscuits.

J'accorde mon violon

J'ai gardé le meilleur souvenir de l'une de mes anciennes maîtresses d'école. Elle nous aimait toutes mais savait être ferme.

Un jour, des élèves avaient prolongé une dispute particulièrement vive. Après la classe, la religieuse nous fit conjuguer le verbe **s'accorder.** Avant de quitter l'école, nous étions d'accord avec elle sur l'importance de ce verbe.

Même conjugaison . . .

Les années ont passé. Maintenant, je suis mariée; même si la maîtresse n'est plus là, je ne cesse de conjuguer le même verbe. Cette fois, avec mon mari, mes enfants et même les voisins. J'ai tant conjugué ce verbe que je serais malheureuse si je cessais de temps à autre de m'exercer avec tous ceux que j'aime.

Les petits malentendus sont le lot de tous les humains. Un oui ou un non nous agace. Le ton qu'on y met nous déplait davantage avant même qu'un seul mot soit prononcé, on sent venir la dispute. Nous sommes si sensibles. Comme le roseau, nous plions ou moindre vent.

Richesse de la diversité

N'insistons pas sur les différences — caractère, sexe, tempérament, éducation — qui créent tant de désaccords. Insistons plutôt sur la richesse de la diversité. L'uniformité nous ennuierait. Ne désirons pas que les maris réagissent comme des femmes. Ne désirons pas que les femmes se comportent comme des maris. La nature n'a rien fait en vain.

N'est-il pas normal que des êtres différents réagissent différemment? Pourquoi s'en étonner? Si nous voulons abolir la diversité, nous allons détruire les plus belles unions et rendre impossible un grand amour.

La maîtresse avait raison: accordons-nous. Conjuguons le verbe s'accorder au temps présent, sans oublier le futur.

Rose-A. MIGNEAULT.

Le saviez-vous?

● La ville espagnole de Ronda, près de Gibraltar, est construite de chaque côté d'un précipice de 530 pieds.

● L'index de l'Art Chrétien, qui a vu le jour en 1951, a nécessité trente-sept années de travail. Il mentionne les oeuvres d'art de tous les temps ayant trait à la religion et ne comporte pas moins de 75,000 photographies et reproductions diverses. Il a été réalisé et édité au Vatican.

● La plupart des fleurs dont le nom se termine par "ia" tirent ce nom du patronyme d'une personne que l'on a voulu honorer.

Le begonia a été ainsi appelé pour complaire à M. Bégon, intendant à St-Domingue; le camélia a été ainsi baptisé par Linné, qui voulait honorer un botaniste, Camelli pour lequel il avait une grande admiration; le gardénia a pour parrain l'Ecossais Garden; enfin, le magnolia vient du botaniste français, Magnol, mort en 1715.

EAU DURE

Dans certaines régions de la province, l'eau est dure. Employée avec du savon ordinaire, elle laisse sur l'étoffe un dépôt qu'il est presque impossible d'éliminer. Après plusieurs lavages, ce dépôt s'épaissit et donne aux vêtements une couleur grisâtre. On peut remédier à cet état de choses en employant un détergent synthétique ou un produit qui adoucira l'eau du lavage ou du rinçage.

AU CIMETIÈRE

Chaque année, dans plusieurs paroisses, un dimanche de novembre, on retourne au cimetière, prier pour l'âme des disparus. Cette cérémonie de commémoration des défunts ne dure que quelques instants et pourtant c'est une des plus impressionnantes de l'année. Il ne s'agit plus de paroles souvent répétées et auxquelles on vient à s'habituer un peu par routine. Il s'agit au contraire de souvenirs encore vivaces d'êtres qui ne sont plus.

Mystères de la mort

Si la vie comporte sa grandeur, la mort a bien ses mystères. Ce qui rend encore plus poignante cette cérémonie au cimetière c'est l'incertitude qui pénètre nos vies. Ceux qui reposent sous nos pieds sont morts, ils ont déjà touché leur récompense, car il serait trop affreux de penser qu'ils ont pu être victimes du châtiment. Et pourtant, leur sort est déjà fixé, ils ne peuvent plus s'aider, ils comptent sur nous, les vivants, pour alléger leurs souffrances temporelles.

Au cimetière, pensez un peu à tous ceux qui étaient avec vous dans des circonstances semblables, l'an dernier, il y a deux ans, dix ans. Pensez aussi à ceux qui n'y seront plus l'an prochain. Ce peut être vous, lui, moi. Car la mort vient à l'improviste, comme un voleur, et elle frappe indistinctement. Et c'est alors la fin de tous ces petits plaisirs terrestres auxquels on attachait une telle importance, c'est la disparition des honneurs... le pauvre type est encore en chapelle ardente et ses successeurs se partagent les dépouilles...

Aider les disparus

La commémoration des morts serait infiniment triste si elle ne donnait pas aux vivants l'occasion de constater tout ce qu'ils peuvent faire pour venir au secours de leurs frères disparus et de préparer en même temps leur propre mort. Il est nécessaire que de temps à autre, au cours de la vie, l'on retrouve de ces moments solennels où, loin des bruits de la ville, débarrassés des tracas quotidiens, l'on puisse se placer face à face avec ses responsabilités. C'est alors que l'on constate comme la communion des saints est sacrée, grande, nécessaire. Elle nous permet, à nous les vivants d'aujourd'hui, de prier pour les vivants d'hier; et elle nous assure également que les vivants de demain ne nous oublieront pas non plus. Nous ne serons pas seuls et la terre sera moins froide.

(Joliette Journal)

Le soin du linge

Il est bon de suspendre ses robes sur la corde à linge ou près d'une fenêtre avant de les remiser dans sa garde-robe le soir. Pour suspendre vos robes, choisissez de préférence des cintres rembourrés ou des cintres de bois, plutôt que de métal, afin d'éviter la formation de faux plis ou de marques dans le tissu.

Lorsque vous soulevez un fardeau, pliez les genoux et non le dos. Cette habitude vous empêchera de vous sentir fatiguée, surtout si vous devez répéter ce mouvement plusieurs fois par jour.

Pour éviter de vous pencher trop souvent en vaquant aux soins du ménage, procurez-vous un porte-poussière à long manche. On a fabriqué aussi d'autres accessoires domestiques munis d'une longue tige, comme les brosses et les polisseuses; leur emploi est beaucoup plus facile pour la ménagère.

9305 6-14

by Marian Martin

No du patron: 9305
Grandeur: 6 à 14

Prix du patron: 35c
(Paiement en monnaie seulement; les timbres ne sont pas acceptés.)

Envoyez votre commande à

MARIAN MARTIN DEPT.
La Liberté et le Patriote
60 Front St. West
TORONTO, Ont.
(Non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement le numéro du patron, votre nom et votre adresse.

C'est un défaut?

Tournez-le à votre avantage

Si vous avez quelque défaut sans remède, c'est pour ce défaut-là que vous serez aimée. Oui, il ne vous reste plus qu'à faire admettre ce que vous ne pouvez effacer. Cela demande surtout de l'intelligence, de la psychologie, et un peu de cette ruse féminine dont le ciel nous a heureusement pourvues.

Portez ces défauts avec grâce, avec aisance, avec hardiesse même. Appliquez-vous à ce qu'ils fassent partie de vous-même, de votre personnalité; parez-vous en, et bientôt vous vous apercevrez que vous avez su les imposer comme une originalité, une "note" un peu discordante mais pleine de saveur, qui accentuera l'ensemble harmonieux de votre beauté.

Imperfections admirées

Car il n'est pas d'imperfection qui n'ait eu ses adorateurs. Fault-il vous rappeler Mlle de La Vallière, qui boitait, et Mme de Galliffet, qui louchait? Ignorez-vous l'attrait qu'exercent sur les hommes les bouches trop grandes, les yeux myopes, les nez retroussés, les taches de rousseur?...

Ceci dit, veillons à nos imperfections, puisque nous avons, depuis la faute d'Eve, toutes sortes de feuillages pour les dissimuler.

La chevelure vous a été donnée pour voiler vos tempes, vos oreilles, votre nuque, si celles-ci ne sont pas parfaites. Les vêtements n'ont pas d'autre emploi.

L'art de s'habiller est un habile escamotage. L'art de se coiffer aussi. Si vous n'avez pas de cou, ne laissez jamais flotter vos cheveux; ne les ramassez pas non plus en un chignon bas; ramenez-les au sommet de la tête.

Autres petits secrets

Si vous avez les yeux petits, ne croyez pas les agrandir en les cernant de fard; vous ne feriez qu'accentuer leur étroitesse. Un peu de rimmel sur les cils supérieurs, rien au-dessous. Et gardez-vous de réduire vos sourcils à un fil, à moins de vouloir jouer les beautés célestes.

Une bouche grande n'est plus un défaut, mais elle exige un maquillage discret. Les nez altiers sont le paraphe des grandes coquettes. Les faces larges gagnent à être pâles, ou à porter le rouge assez haut. Les visages maigres peuvent se colorer davantage.

Cultivez votre voix. Si vous avez une bonne prononciation, vous ne parlerez jamais trop bas. Les hommes ont horreur des voix aiguës.

Le rire ne sied qu'aux jolies dents mais, n'en doutez pas, les sourires fermés ont leur prix.

Avez-vous la démarche qui convient à votre corps? Des jambes brèves qui font de grands pas sont aussi ridicules que des échassiers qui marchent sans desserrer les genoux. Si vous êtes petite, n'appuyez pas sur les talons; si vous êtes grande, ne marchez pas sur la pointe des pieds.

Pour votre cou, madame

La perle, douce au toucher, lumineuse et délicatement teintée, reste une de vos favorites. Le collier de perles éclaire le petit chandail noir, fait jouer son brillant sur le strict chemisier, complète l'élégance de la robe habillée. Il est partout à sa place: au bureau, au magasin, dans un cocktail ou au théâtre.

Vous pourriez aisément, selon votre budget, choisir un collier de vraies perles fines si vos moyens vous permettent une grosse dépense; ou bien de belles perles de culture, d'un prix plus abordable; ou enfin, de jolies perles de fantaisie, achat peu coûteux.



603

by Laura Wheeler

No du patron: 603
Prix du patron: 35c
(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)

Envoyez votre commande à:
Laura Wheeler Dept.
La Liberté et le Patriote
60. Front St. West. Toronto
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement: le numéro du patron, la grandeur, votre nom et votre adresse.

LE FOYER, c'est l'âme de la maison

Vous pourriez dire: "L'un c'est l'autre". Non pas, la maison est au foyer ce que le corps est à l'âme ou, si vous préférez, le foyer c'est l'âme de la maison. Les deux sont tellement associés d'ailleurs, que dire "à la maison" ne n'est pas évoquer une construction faite de brique et de pierres, mais le foyer fait d'impondérables.

Le foyer, c'est l'amour

Qu'est-ce que le foyer? C'est le lien profond qui unit les membres d'une famille; si loin que les éparpille la vie, il restera leur point de ralliement. Le foyer, c'est le sourire qui accueille, l'atmosphère de douceur et de compréhension, la confiance réciproque, la mise en commun des espoirs, des projets et des joies; celle des déceptions, des échecs, des souffrances. Le foyer, c'est la communauté de vie. Le foyer, c'est l'amour. Il n'y a pas de foyer là où règnent la discorde, la mésentente, l'incompréhension, l'égoïsme.

L'empreinte du foyer nous marque pour la vie: cahoté, il nous transmet de son instabilité: serein, nous participons à son équilibre.

Voilà pourquoi il est tellement important d'avoir une petite maison à soi, où la famille puisse se fixer, les enfants s'élever et grandir. Quelle idée de foyer peut se rattacher à des logements successifs où l'on ne fait que passer? Impressions d'enfance, souvenirs chers et douloureux, tout cela s'éparpille...

Une maison convenable

Pas de foyer possible non plus dans un taudis. Mais une petite maison, si modeste soit-elle, où l'on se sente "chez soi", où chaque chose nous est tellement connue qu'à des années de distance nous nous souvenons de détails familiers. Un cadre riant, propice à l'épanouissement des âmes et des personnalités.

Un homme et une femme peuvent ensemble bâtir une maison. Ensemble, ils jettent les bases d'un foyer. Mais si le foyer est l'âme de la maison, c'est la femme qui est l'âme du foyer. Il nous appartient à nous, les épouses et les mères, que nos maisons soient des corps sans âme ou, au contraire, des centres rayonnants d'affection, des foyers où il fasse bon vivre. On l'a dit avant moi: "Là où une femme s'oublie pour le bonheur des siens, il y a un foyer heureux".

Marcelle DUCOBU

L'absence salutaire de la maman

La maman malade se reposait à l'hôpital. Un foyer ami hébergeait un enfant, une belle-soeur venait préparer les repas du midi et du soir. Heureusement, c'était la période des vacances et le père pouvait porter une plus grande attention aux enfants bruyants.

Cet ami éprouvé m'a écrit et je vous livre ses confidences. Depuis que j'ai lu sa lettre, j'ai presque souhaité de me retrouver dans sa situation afin d'approfondir davantage ma vie d'époux et de père.

Souvenirs

"Je me rappelle," m'écrivait-il, ces soirées où sur le rivage, les enfants, assis près de moi, regardaient le ciel étoilé, la lune décroissante et les eaux calmes du lac si souvent agité. Nous parlions d'un tas de choses, surtout du retour tant désiré de bonne maman, et nos entretiens se terminaient par une prière.

"Et je revenais au chalet, la plus petite sur le dos et le plus grand dans les bras. Je recevais quelques coups de pieds sur les côtes et les cuisses. Plus l'on se débattait, plus j'accélérais la marche. Enfin, l'heure du silence approchait. Après le coucher, les petites voix faisaient entendre quelques rires et quelques questions: 'Es-tu là, papa?' 'Ne ferme pas la porte'. 'De l'eau, s'il vous plaît'. Peu à peu, c'était le grand silence.

Seul, le soir, je songeais

"Maintenant seul, je prenais mes aises sur la véranda. Ces bons soirs de solitude où je me préparais à accueillir l'épouse convalescente. Le jour, les enfants parlaient d'elle: 'Quand va-t-elle revenir? Est-elle bien malade?' Le soir, c'est moi qui parlais d'elle en moi-même, admirant d'une façon plus consciente son dévouement pour la maisonnée.

"Tout dans la maison me rappelait sa présence: table, lits, planchers, balais. Elle touchait à tout. Je faisais de même. Quelle besogne pour des pères, enfants et mari, qui n'en reconnaissent pas le juste prix. J'apprenais chaque jour que la présence des enfants et l'amour qu'une mère leur porte ne peuvent qu'humaniser le travail quotidien.

Effets salutaires pour moi

"Son absence m'a donc appris beaucoup de choses sur sa vie et celle des enfants. J'attends maintenant son retour pour lui faire part de mes découvertes. Cependant, je ne serais pas surpris qu'elle sache déjà beaucoup de choses de son mari — guéri d'un certain aveuglement. Quand elle était là, je la voyais mais je ne voyais pas le balai et tout le reste. En prenant le balai, j'ai senti que tout dans la maison avait une âme. Elle reviendra bientôt, animera encore la maison et trouvera en moi un coeur agrandi et un esprit plus compréhensif."

Voilà les confidences de mon ami. Si vous aviez à commenter cette lettre, que diriez-vous?...

LA FAMILLE

Automnale

Lentement, un par un, les jours qu'on a vécus
Descendent dans l'oubli, cercueil de toutes choses;
Les yeux se ferment sur les bonheurs entrevus,
Et le coeur parle mieux quand les lèvres sont closes.

La vie a ses douleurs qu'on frôle à tout moment,
Les douleurs ont des mots très durs qu'il faut entendre.
Parfois on se sent las et triste infiniment,
Mais c'est pourtant ainsi que le coeur se fait tendre.

Les amours d'autrefois, ceux qu'on a reniés,
Reviennent nous hanter et frapper à nos portes;
Et l'on pleure, devant leurs attraits oubliés,
Le vide amer et lourd de ces tendresses mortes.

EVA SENECAL.

Feuilleton de "La Liberté et le Patriote"

LES PORTEURS DE MASQUES

par JEAN MIROIR

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 18

Cependant, peu à peu, le banquier voyait se modifier son état d'âme, et, dès qu'il eut compris que l'amour éclos au coeur de Martine n'engendrait pas une félicité totale, il s'indigna. Quoi, ce petit tâcheron de la science avait eu l'audace de repousser l'offre d'une licenciée prête à réviser son travail! Quoi, ce musicomane qui jouait à la lune tenait à distance l'adorable fille qu'était Martine!

A bien y réfléchir, la situation était peut-être moins simple qu'elle ne semblait, puisque, à cet endroit du journal, glissait une allusion assez obscure à la filleule du métayer. Il apparaissait que Martine, bizarrement, défrait pousser en avant cette A-X... au risque de s'en faire une rivale. Pourquoi? Les passages restitués à ce caprice étaient plus que confus... il conviendrait de les relire à tête reposée. Pour l'instant, l'essentiel était de voir si, en fin de compte, les choses s'étaient arrivées entre Martine et la locataire de l'enclave. Ou plutôt enclave! Etait-il donc écrit qu'elle ne serait jamais qu'une source de désagréments pour les propriétaires des Laudes?

sion. Néanmoins, l'importance des révélations qu'elle contient me délie du secret, car j'estime que vous, sa mère, vous êtes en droit d'en avoir votre part.

— Mon ami, vous m'effrayez! De quoi s'agit-il?

— Vous allez le savoir. Rappelez-vous... Dernièrement, vous déploriez que notre fille se contentât d'une sérénité sentimentale en disproportion avec son âge. Vous souhaitiez que son coeur se mît à battre. Eh bien! vous pouvez vous réjouir. Ce beau jour est arrivé...

— Est-ce vrai? Naturellement, je m'en réjouis. Mais, Philippe, quel ton amer! L'heureux élu n'aurait-il pas votre agrément? Ah! voilà bien les pères, tout de suite jaloux de leurs futurs gendres...

— Vous ne me demandez pas le nom de "l'heureux élu", comme vous dites?

— Mon Dieu... Il est si peu probable qu'il soit connu de moi!

— N'en soyez pas trop sûre! Tenez-vous bien, Estelle: ce nom, c'est "Marc La Renaudie".

— Ça, par exemple! Le héros honfleurais? L'homme soigné en ce moment à "La Vigie"?

— Il est tout cela. Mais il est aussi le joueur du casino... le garçon veule qui ne sait pas résister à ses passions... un "aventurier". Estelle! Ne nous parlez pas du sens noble du terme, mais dans ce qu'il a de plus vil. Car Marc La Renaudie s'est paré aux yeux d'une jeune fille crédule de titres qu'il ne possédait en aucune façon. Il s'est fait passer pour un géologue alors qu'il n'a de cette science pas même les notions les plus élémentaires. Il s'est posé en virtuose du violon, ou de je ne sais quel instrument du même ordre, alors qu'il ne sait jouer que du... gramophone! Ah! ah! ce serait risible, si notre pauvre enfant n'était l'enjeu de cette fourberie. Car elle aime ce garçon, la chère petite! Après un bonheur illusoire de courte durée, elle s'est bientôt mise à souffrir. Courageusement, elle a gardé pour elle seule son martyre, se contentant de déverser le trop-plein de son coeur aux pages du journal que voici. Longtemps, elle s'est interdit de me le faire

— Ça... est-ce que je rêve!

Cette exclamation marqua le signal d'un violent désarroi chez le lecteur, qui de ce moment tourna les feuillets rapidement, fébrilement, se contentant de parcourir "grosso modo" chaque page. Son regard demeurait figé sur la dernière lorsque, presque sans bruit, la porte du bureau fut entrebâillée. Le visage d'Estelle de Sylves se montra... ce visage encore charmant dans la pénombre bien que la fraîcheur en fût, à certaines heures, pathétiquement meurtrie.

Le dépit manifesté tout à l'heure n'avait été évidemment, que passager, car la voix d'Estelle se nuançait d'inquiétude tandis qu'elle interrogeait:

— Rien d'ennuyeux, j'espère?

Philippe eut un violent sursaut.

— Entrez; ordonna-t-il.

Elle obéit, alarmée par l'expression de cette physionomie familière et pourtant presque méconnaissable avec son oeil courroucé, sa mâchoire crispée. Sur un signe, elle s'assit face au fauteuil de cuir qu'occupait le maître du lieu.

— Estelle, reprit-il, il est exact que la lettre de Martine est de nature confidentielle... elle équivaut, en somme, à une confes-

parvenir. C'est seulement le jour où, de la bouche même du dévoyé qui, par surcroît, l'insultait, elle a appris qu'elle avait été sa dupe, qu'elle s'est décidée à achever cette confession et à la mettre à la poste. Vous ne dites rien, Estelle. Vous n'êtes pas outrée comme moi?

— Je réfléchis, Philippe. Je suis bien entendu incapable de peser le pour et le contre, jusqu'à nouvel ordre... mais j'entrevois déjà une contradiction. Vous me dites que Martine, juste avant d'expédier cette lettre, avait eu une conversation avec Marc La Renaudie. Comment est-ce possible? A moins d'avoir le don d'ubiquité, ce jeune homme ne saurait être à la fois à Honfleur et en Haute-Savoie...

Une seconde, le comte parut ébranlé par cette observation. Mais, ayant pris en main l'enveloppe qui gisait sur sa table, il se trouva en mesure de fournir l'explication.

— La lettre est partie de Thonon samedi... voyez vous-même le cachet. Et sa dernière page porte la date de vendredi soir. L'entrevue à laquelle vous venez de faire allusion remonte donc à vendredi après-midi. Or, la visite de Marc La Renaudie à Gréard a eu lieu samedi tantôt. Je reconnais que, il y a encore peu de temps, un déplacement aussi rapide eût été matériellement impossible, mais... n'oublions pas que le progrès nous a dotés d'un réseau aérien qui réduit à rien les distances. Vous trouvez que j'exagère? Rien de plus facile que de vérifier... En attendant, vous pouvez lire!

Il mit la longue missive entre les mains d'Estelle puis, sans s'occuper d'elle davantage, consulta l'annuaire téléphonique du département, forma un numéro, parla...

Elle, empoignée par sa lecture dès la première ligne, n'écoutait rien. Le front plissé, comme si cette contraction musculaire lui eut facilité la tâche, elle mettait toute son attention à s'imprégner du sens général des lignes qui parfois manquaient de cohésion... ce qui, en raison de la lucidité d'esprit habituelle à Martine, témoignait d'un immense désarroi...

A l'exemple de son mari, elle n'eut garde de s'appesantir sur chaque mot, en sorte qu'elle arrivait à la fin lorsque une main se posa sur son épaule. La durée de la communication téléphonique ne lui avait nullement paru excessive...

— J'avais raison! annonça Philippe de Sylves avec l'accent du triomphe. La chose est plus que possible, comme le démontrent les horaires qu'on m'a transmis. Vous savez que les Laudes sont très proches de la frontière suisse. En se faisant conduire en taxi jusqu'à l'aérodrome de Genève, notre gaillard a facilement pu prendre, samedi matin, l'avion du service régulier Genève-Paris qui, sur le terrain même d'atterrissage, avait la correspondance pour Deauville. L'avion se pose ici chaque jour à quatorze heures cinquante... vous voyez que Marc La Renaudie aura eu plus de temps qu'il n'en fallait pour se présenter devant Gréard au cours de l'après-midi!

Estelle voulut parler; son mari ne lui en laissa pas le loisir.

— Un mot encore! J'ai profité de ce que j'étais en liaison avec les bureaux d'Air-France pour obtenir des renseignements précis sur les itinéraires en sens inverse. Il résulte de ceci que, à condition de ne pas perdre de temps, je pourrai sauter dans l'avion de onze heures quinze, être à midi au Bourget et, sans quitter l'aérodrome, repartir pour Genève qu'on gagne en moins de deux heures. Un taxi pour les Laudes... et me voici près de Martine au milieu de l'après-midi! N'est-ce pas merveilleux?

— Merveilleux en effet, reconnut la comtesse. Mais... est-ce bien la chose à faire? Il me semblerait à moi que, Marc La Renaudie se trouvant tout près de nous, nous aurions intérêt à l'interroger... à nous assurer...

— Nous assurer de quoi? Des sentiments de ce monsieur pour Martine, peut-être? Grand merci! Dût-il même protester d'un amour éternel — ce qui n'est heureusement pas le cas, étant donnée la conduite qu'il a eue en ce fameux vendredi — jamais je ne donnerais ma fille à un joueur, à une créature indélicate et sans scrupule!

Et, comme Estelle ébauchait un geste d'impuissance, il conclut:

— Non. Croyez-moi, la seule chose urgente est de faire comprendre à Martine... Voyons, Estelle, vous ne voyez pas qu'elle s'aime? Elle lui a donné son pauvre coeur tout neuf; elle lui a fait l'honneur d'être meurtrie par ses paroles blessantes, et maintenant elle se raccroche à un vague espoir qu'elle n'avoue pas, mais que j'ai deviné entre les lignes... Estelle! cet espoir, il s'agit de le combattre, et non pas par lettre. C'est pourquoi je me dois d'accourir vers Martine, de lui ouvrir moi-même les yeux, avec toute la tendresse dont je suis capable... Mais je ne veux pas discuter plus longtemps; je n'ai déjà perdu que trop de minutes. Voulez-vous, pendant que je jetterai en hâte quelques vêtements dans une valise, prier Simon de préparer la voiture? Il me conduira à l'aérodrome et reviendra ensuite à la ville.

Elle ne protesta pas mais, s'étant acquittée de sa mission, revint aider son mari dans les préparatifs de voyage.

— Combien de jours comptez-vous rester absent? demanda-t-elle.

— Aussi longtemps que Marc La Renaudie demeurera dans notre région. Je ne tiens pas, vous le comprenez, à ce que Martine et lui risquent de se trouver nez à nez. Le hasard fait trop bien — ou trop mal — les choses! Pour les mêmes raisons, je me mettrai en route avec Martine le jour même où je saurai qu'il repart pour la Haute-Savoie... et ce renseignement, Estelle, c'est vous qui me le donnerez, par télégramme. Oui, je vous demande de vous tenir en liaison étroite avec "La Vigie"... de suivre au jour le jour la marche des événements. Vous ne m'en voulez pas, j'espère, de disposer ainsi de vous? Je sais que votre rôle sera ingrat, mais comme de toute façon vous ne seriez pas venue aux Laudes...

— Qu'en savez-vous, Philippe? Votre départ est trop précipité pour que je songe à vous accompagner, mais j'avais déjà projeté de vous rejoindre. Martine est ma fille aussi bien que la vôtre... moi aussi, j'ai envie de la voir, de la serrer sur mon coeur, de lui faire comprendre que son bonheur ne me laisse pas indifférente. Vous n'ignorez pas qu'il existe, d'elle à moi, un malentendu qui me peine...

— Je l'ai souvent déploré moi-même, Estelle. Je lui dirai à Martine...

— Non, ne lui dites rien! Je m'expliquerai avec elle plus tard. En attendant, comptez sur moi pour agir au mieux de ses intérêts, dans la mesure de mes moyens...

CHAPITRE XII

Le taxi genevois venait de déposer dans la cour des Laudes son passager encore désorienté par la célérité des moyens de transport successivement employés.

Son sac de voyage en main, Philippe de Sylves regarda autour de lui. Pas une âme... les persiennes closes donnaient à la demeure basse des airs de géant endormi. Comme il s'enfonçait sous la treille embrassant la maison, une voix lui parvint:

— C'est-y vous, mademoiselle Martine?

Presque en même temps, Nana parut sur le seuil. Elle s'arrêta, interloquée, à la vue du maître des Laudes.

— Monsieur... monsieur le comte... balbutia-t-elle. Moi qui croyais que c'était Mlle Martine...

— Et ce n'est que son père!

— Seigneur! Dire que Monsieur et son aîné sont descendus en ville... comme un fait exprès! Heureusement encore qu'ils sais où trouver Madame...

— Ne la dérangez pas, madame Anna! Ce qui me presse le plus, c'est de voir ma fille.

— Mais c'est que, justement... Non, non, monsieur le comte, faut que j'aille chercher Madame!

La servante s'avançait d'un air si résolu que le voyageur s'effaça pour la laisser sortir. Il posa sa valise sur une chaise paillée et considéra d'un oeil songeur le dallage de cette antichambre aussi nette qu'un salon. Il se sentait las. Ses nerfs tombés, il ressentait le contrecoup des changements brutaux de climats, des différentes sautes d'altitude qui, au cours de ces dernières heures, avaient perturbé son organisme sans qu'il en eût conscience.

Sa réaction soudaine venait de ce que, sous les réticences de "madame Anna", il avait deviné que Martine ne se trouvait point aux Laudes. Il en éprouvait une immense déception. C'est que, depuis son départ de Deauville, la pensée de sa fille ne l'avait guère quitté. Une fois, puis deux, il avait relu les multiples pages hâtivement parcourues le matin. Il s'était de ce fait familiarisé avec chacune des phases de la confession écrite en plusieurs fois, avec chacune des contradictions qui dénotaient que Martine s'était laissé, elle si fière de son bel équilibre, balancer au gré d'impressions éphémères. Fallait-il qu'elle fût troublée au plus profond de son être!

Mieux qu'à l'heure où il avait résolu de voler au secours de sa fille, M. de Sylves pouvait à présent faire la part de l'illusion, due à l'inexpérience de Martine en matière de sentiment. A mesure que s'était amenuisée la distance qui le séparait des Laudes, il avait senti croître son impatience d'avoir avec la pauvre petite un long tête-à-tête, afin de la mettre en garde contre son propre coeur... afin de lui démontrer que les griefs accumulés contre Marc La Renaudie n'étaient que peccadilles par rapport à la récente conduite du jeune homme.

Et voici qu'il lui fallait ronger encore son frein! Pourvu au moins qu'elle ne tardât pas trop à rentrer...

Il en était là de ses réflexions lorsque s'encadra dans la chambranle la silhouette discrète de Rose Lugrais, arrivant du dehors.

— Monsieur le comte! J'étais à la basse-cour... Oh! se reprit-elle en ouvrant une porte, on ne vous a pas même fait entrer! Qu'allez-vous penser d'une telle inhospitalité!

(à suivre)

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boite.

VOL. XLII—No 33

Pour téléphoner une petite annonce signalez 74-3372

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez **M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface.** Par la poste: $1.00 franco. 132-T.F.

ETUDIANTE DESIRE CHAMBRE ET PENSION, près Institut Collégial St-Joseph. **Appeler Mona, après 6 h., à 93-1206.** 33-647-33C.

BRIQUETEUR — accepte tout travail de réparation: cheminées, etc. Prix très raisonnables. **Téléphoner, après 6 h. p.m., à 23-3468.** 32-631-35C.

VEUF DESIRE COMPAGNON AGE, seul, aimant la ferme. Logis et nourriture en échange de légers travaux. **Ecrire à Boite 646, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man.** 33-646-33P.

CALENDRIERS MURAUX pour 1956 Pour maisons d'affaires et foyers **Dominion Import, 788, rue Main, Winnipeg 4, Man.** 29-9-T.F.

A LOUER — 2 chambres, avec ou sans pension. L'une immédiatement libre; l'autre, le 1er décembre. **A 283, avenue Provencher. Téléphoner à 23-5268.** 33-650-33C.

A LOUER — Suite de 2 pièces meublées; salle de bains privée. Rue Masson. **Téléphoner à 20-3065.** 33-649-33C.

A LOUER — Maison de 5 pièces, à 430, rue Aulneau, St-Boniface. **Téléphoner à 23-6846.** 33-648-33C.

Comparaison en 1929 et 1955 de plusieurs facteurs canadiens

OTTAWA — Un tableau du **Financial Post** donne une idée de l'accroissement pour le Canada de certains postes, entre 1929 et 1955, en chiffres absolus:

Population	10,029,000	15,637,000
Employés civils féd.	42,790	142,928
Salaires du gouv fédéral	$ 68,861,593	$ 442,324,380
Dépenses du gouv. fédéral	$ 390,301,495	$ 4,255,387,000
Dette nat.	$2,647,033,973	$17,944,100,000
Production nationale brute	$6,166,000,000	$26,248,000,000

A LOUER — Maison de 3 pièces. Pas d'enfants. **Téléphoner à 23-1645.** 33-651-33C.

A LOUER — A St-Norbert — Suite de 8 pièces, près église, école et autobus. Système de chauffage à l'huile. Jardin, garage. Aussi suite de 3 pièces. **Téléphoner à 42-0324.** 33-653-33C.

A LOUER — Avenue Provencher — Petite suite 2 pièces meublées, poêle et réfrigérateur. Rez-de-chaussée. Entrée privée. Près autobus. Préférablement pour jeunes filles qui travaillent ou jeune homme. **Téléphoner à 93-8721.** 33-652-33C.

MAGASIN A VENDRE, avec bon chiffre d'affaires — dans centre catholique de langue française, environ 60 milles de Winnipeg. 15 milles de 2 routes pavées; prêtre résident; religieuses en charge de l'école; 3 classes, grades 1 à 9 inclusivement. Prix raisonnable, conditions de paiement faciles. Quiconque serait intéressé pourrait **écrire à Boite 611, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man.** 30-611-33C.

A VENDRE — Bon manteau de fourrure pour dame, Hudson Seal, grandeur 40-42: $150.00. — Balayeuse électrique "Eatonia", genre cylindre: $35.00. **Ecrire à Boite 645, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man.** 33-645-34C.

AUBAINE EXCEPTIONNELLE—Troupeau complet de chinchillas à vendre: 70 bêtes de race enregistrée. A vendre au couple ou en troupeau. Ne manquez pas cette chance qui vous est offerte de vous ouvrir un commerce profitable à un prix raisonnable. **Ecrire à Boite 644, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man.** 33-644-33C.

A VENDRE — Maison 7 pièces avec lot, village de La Broquerie; près église, couvent. $1,500.00; bonnes conditions. **S'adresser à Edouard Boily, Richer. Tél. 303—11.** 32-636-35C.

A VENDRE — **Ameublement complet** pour suite de 3 pièces, y compris appareil de télévision Phillips 21", réfrigérateur, tapis, coffre en cèdre, vaisselle, tables de bout, etc. **S'adresser à 126, Lyndale Drive, Norwood.** 33-643-33C.

A VENDRE — Table de salle à manger, en noyer, pouvant s'ouvrir et accommoder 8 personnes. Très bon état. Prix raisonnable. **Téléphoner à 20-2660.** 33-642-33C.

A ECHANGER — Ferme avec bons bâtiments, pour maison de ville en partie de paiement. 24 têtes de bétail; 16 vaches; 80 tonnes de foin; instruments aratoires; chevaux. **S'adresser à C.P. 59, St-Claude, Man., téléphone 323—5.** 33-641-34P.

Les journalistes dénoncent le projet 'Monde bilingue'

QUEBEC — C'est dans un climat d'enthousiasme lucide et de fraternel accord que s'est tenue, à l'Université Laval, la dernière séance d'étude du 4ème congrès de l'Association internationale des journalistes de langue française.

L'intérêt primordial de cette réunion a évidemment consisté dans les résolutions que les quelque 100 journalistes présents ont adoptées, résolutions préparées par un comité constitué à cette fin et qui ont été l'occasion d'un captivant débat.

Décisions adoptées

Il faut tout de suite mettre en relief les quatre décisions précises d'allure bien concrète, adoptées par le congrès, décisions qui sont l'expression pour l'immédiat des principes généraux rappelés dans le préambule du texte final et des lignes de conduite retenues pour l'activité de l'association.

1) Création et large diffusion d'un lexique de termes techniques français, afin d'éliminer le recours à des expressions d'origine étrangère;

2) Dénonciation du danger constitué par l'existence et l'activité du "Monde bilingue";

3) Appel à tous les journalistes et directeurs de journaux pour qu'une attention particulière soit apportée à la qualité de la langue, au goût et à la mesure dans la presse pour enfants;

4) Recommandation pour le développement des échanges systématiques de publications entre les pays de langue française.

Disons tout de suite que la proposition d'ensemble du comité des résolutions incluant le préambule, les principes directeurs et les voeux proprement dits, a été adoptée, avec une seule modification, à l'unanimité, mais non sans qu'auparavant, une assez vive discussion ne se soit déroulée.

Pseudo-bilinguisme

Le débat s'est engagé sur la partie des principes généraux et des voeux relative à la condamnation de tout effort vers un bilinguisme qui ne saurait aboutir à la longue qu'à un unilinguisme anglais et à la dénonciation des activités du mouvement dit "monde bilingue". Disons immédiatement que les divergences ne tenaient pas au fond du sujet mais à la formule retenue pour exprimer une inquiétude que tous les délégués et, avec eux, tous les "parlant français" partagent.

M. André Viot

Secrétaire général du Syndicat des journalistes affilié à la CGT — Force Ouvrière, M. André Viot, l'un des membres les plus attachants de la délégation française, a exprimé le souci d'un certain nombre des participants en demandant s'il n'était pas préférable de modifier la formule choisie pour la condamnation du "bilinguisme... unilingue". Affirmant qu'il importe d'éviter une position trop polémique qui pourrait traduire un certain complexe d'infériorité, M. Viot a invité le congrès à atténuer la condamnation du pseudo-bilinguisme et à exprimer celle-ci de telle manière qu'aucune langue ne soit directement visée. Quelques journalistes ont successivement fait de brèves interventions, approuvant ou désavouant l'attitude de M. Viot. C'est notamment un jeune et brillant journaliste suisse, M. Claude Bodinier, qui a défendu la formule retenue par le comité des résolutions en rappelant que, sur le plan international, à l'heure actuelle, le plus grave danger pour la langue française provient d'une expansion de l'anglais qu'encouragent inconsidérément même des "parlant français".

Finalement, M. Roger Mathieu, appuyé par M. Viot, a proposé la suppression de l'épithète "anglais", dans la partie des principes directeurs condamnant le pseudo-bilinguisme. En contre-amendement, M. Bodinier, appuyé par M. Jean-Marc Léger, a proposé la formule "unilinguisme en particulier anglais". Ce compromis l'emporta, recueillant l'adhésion des deux tiers des participants. On se rallia donc à la "condamnation des entreprises qui, sous prétexte de bilinguisme, cherchent à promouvoir un unilinguisme en particulier anglais".

Voici maintenant le texte intégral de l'ensemble des résolutions adoptées par le 4ème congrès, précédées du préambule qui rappelle opportunément les principes directeurs de l'action de l'Association internationale des journalistes de langue française.

Préambule

Le 4ème congrès de l'Association internationale des journalistes de langue française, groupant des représentants de sept pays, soit la Belgique, le Canada, l'Egypte, les Etats-Unis, la France, Haïti et la Suisse, réunis au Canada français, du 22 au 30 octobre 1955; rappelant les objectifs fondamentaux de l'Association; se référant aux résolutions adoptées lors des congrès de Paris, Neuchâtel et Dijon; après avoir adressé un salut fraternel et reconnaissant à la section canadienne de l'Association, organisatrice de cette rencontre, et exprimé sa gratitude aux autorités provinciales, fédérales et municipales;

Résolutions générales

Estimant que la langue française constitue l'instrument par excellence des échanges internationaux; souhaite

1) Qu'elle retrouve sur le plan diplomatique la place qui lui a été traditionnellement reconnue, et invite les adhérents de l'Association à une vigilance accrue pour le respect intégral des droits du français dans les organismes internationaux;

2) Que les agences de presse aient le souci constant, dans leur travail de rédaction aussi bien que de traduction, de lui accorder cette place et, en dépit des servitudes auxquelles les astreignent les impératifs d'une information rapide, s'attachent à sauvegarder sa pureté et sa rigueur;

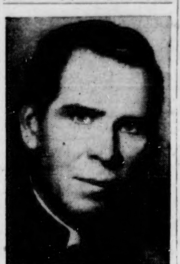
3) Que les rédacteurs des journaux de langue française veillent attentivement à la préserver des infiltrations de vocables étrangers et des tournures impropres résultant des traductions;

En conclusion:

1) Exprime le voeu qu'autant par sa formation technique et ses attitudes que par le relèvement de son niveau de vie et la définition de son statut social, conditions de son indépendance matérielle et de sa dignité morale, le journaliste de langue française, soutenu par la solidarité syndicale ou professionnelle, soit sans cesse davantage mis en mesure de s'acquitter de sa mission;

2) Invite les sections nationales à lutter, par tous les moyens, contre les entreprises qui, sous prétexte de bilinguisme, cherchent en réalité à instaurer un unilinguisme en particulier anglais;

3) Réaffirme son attachement jaloux à la liberté de presse et d'information, en pleine conscience des responsabilités sociales, morales et juridiques du journaliste.



Les directeurs de la télévision CBWT, Radio-Canada, nous informent que le programme "Life is worth living" de **Mgr Fulton Sheen** reprendra l'affiche le lundi 5 décembre à 11 h. du soir.

Décoration des tombes des chefs métis

Le dimanche 20 novembre aura lieu la décoration des tombes des chefs métis, responsables du mouvement 1869-1870 qui amena la création du gouvernement provisoire sous Louis Riel et plus tard l'existence de la province du Manitoba.

Cette année marque en plus le soixante-dixième anniversaire de la condamnation et de l'exécution de Louis Riel à Régina.

L'Union Nationale Métisse s'est chargée, comme depuis nombre d'années, de cette décoration accompagnée de prières, qui aura lieu à 3 h. de l'après-midi. M. Azarie Bruce, président de l'Union Nationale Métisse, et les membres de l'exécutif seront présents, ainsi qu'un bon nombre d'amis et sympathisants. La décoration se fait dans le cimetière de la basilique de St-Boniface.

L'énergie solaire utilisée en divers domaines

PHOENIX, Arizona — A l'issue de la première journée de la conférence de l'énergie solaire, un membre de la délégation française a exprimé l'opinion que l'application pratique de la nouvelle source d'énergie pourrait précéder celle de l'énergie atomique. Le délégué français se déclara parfaitement conscient des réserves faites par les autres délégations, mais il estime que les applications de l'énergie solaire dans le domaine de l'irrigation, de la réfrigération, de la cuisson des aliments, de la distillation de l'eau, et surtout dans le domaine des "fours solaires", donneront dans un délai relativement bref un important complément d'énergie aux pays sous-développés.

Plaque commémorative dévoilée à Trois-Rivières

TROIS-RIVIERES — Une plaque rappelant les activités du régiment de Trois-Rivières, au cours de la seconde guerre mondiale, sera dévoilée à Trois-Rivières, le 13 novembre, lors de la dixième réunion annuelle des anciens combattants de cette unité.

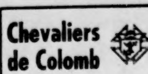
OTTAWA — La fabrication de téléviseurs est devenue une industrie importante au Canada. Il y a six ans, en 1948, la production se réduisait à 4 appareils d'une valeur de $931; en 1954, 611,206 appareils d'une valeur, à la fabrique, de $105,682,141 ont été mis sur le marché.

Extermination par la faim des chrétiens au Vietnam

FRIBOURG — Un frère cistercien du Vietnam qui fait ses études à l'Abbaye de Hauterive, près de Fribourg, apprenait l'hiver dernier que son père, jadis très dévoué à l'Action catholique, était mort de faim, après une détention d'environ deux ans. Dès lors, plusieurs démarches furent faites auprès des autorités compétentes, notamment la Commission de contrôle, pour que les autres membres de la famille aient la possibilité de gagner le Sud-Vietnam, ce qui leur avait été refusé jusqu'alors. Ces démarches restèrent sans résultat. Le départ fut impossible.

Or, dernièrement, ce frère cistercien recevait la très douloureuse nouvelle que sa mère, sa soeur, son beau-frère, ainsi que ses deux neveux, étaient également morts de faim.

Chevaliers de Colomb



Conseil Provencher

Il paraît que notre petite leçon constitutionnelle de la semaine dernière a eu de salutaires résultats. Beaucoup d'innocents se sentent visés individuellement. Bien à tort, n'est-ce pas, s'ils sont innocents! Mais pour ceux à qui ce chapeau conviendrait, qu'ils se l'enfoncent jusqu'au cou, ma foi. Et encore une fois, nous leur conseillons de relire leur constitution avec attention.

Oublis

Et oui, deux oublis pour la dernière chronique. D'abord, aucune mention de nos assemblées du mois. L'une est déjà du passé et l'autre sera pour le 24 novembre prochain. A vous au moins de ne pas oublier cette dernière. Secundo (pour emprunter d'Après-Tout) pas un mot au sujet du chroniqueur de Carillon. Nos humbles excuses à "Dent D'or" et nous lui souhaitons la bienvenue. Il serait même question que Lorette se mette de la partie. Bravo! A ces correspondants nous souhaitons courage et persévérance. Ils en auront besoin et nous en savons quelque chose.

Propagande

Provencher possède encore plusieurs vieux membres fidèles du côté de St-Vital. L'un d'eux nous disait que le Conseil Goulet, renforci en l'occasion par la personne de l'ex-Député d'Etat, avait fait une assemblée de propagande en l'église Ste-Marie. Ils ont eu des résultats, dit-on, sans toutefois décrocher aucun de nos vieux membres en règle. Au dernier rapport reçu, le frère Jos. G. est encore membre de Provencher. Il pourrait devenir un recruteur de premier ordre au Sacré-Coeur où il entrevoit quantité de gens au moins une fois par semaine. Vous savez à quelle occasion? Et c'est là et non ailleurs que notre travail doit se faire.

Sympathies

"Après-Tout" nous apprend que quelques comités de son conseil auraient besoin de nouveau sang. Nous sympathisons, car nous savons ce que c'est que de souffrir du mal du siècle. Il en verra bien d'autres...

Un espion m'apprend à la dernière heure que Rigoletto (faux col bleu tricoté) était à l'assemblée de St-Vital et croit avoir conversé avec moi. En voilà un autre de démasqué.

BISTOURI

Tim Buck hué par des étudiants à Vancouver

VANCOUVER — Tim Buck, chef du parti ouvrier-progressiste canadien, s'est fait lancer des trognons de pommes, des chiffons de papier et des épluchures de fruits par les étudiants de l'université de la Colombie Britannique, au cours d'un discours qu'il a prononcé à l'auditorium de cette institution.

C'est lorsqu'il a déclaré que les tentatives de l'Ouest pour déclencher la guerre avaient avorté que Buck a dû faire face au plus fort barrage de débris de toutes sortes.

"La Grande-Bretagne, les Etats-Unis et la France se sont rendus à Genève avec la conscience que leurs tentatives d'arrêter l'expansion du socialisme par la guerre avaient échoué", a dit Tim Buck aux étudiants.

Transport de 3,000 marins par 25 avions

LONDRES — Pour la première fois dans l'histoire de la Marine britannique, l'équipage d'un croiseur va être renouvelé entièrement par la voie des airs.

Le bâtiment en question, le "Newcastle", se trouve actuellement à Singapour, où son équipage de 1,500 officiers et marins attend d'être rapatrié.

L'Amirauté a confié à une entreprise privée la tâche de transporter par avion le nouvel équipage, de Londres, et de rapatrier le précédent. Vingt-cinq quadrimoteurs "Hastings" seront nécessaires à cet effet.

Ce nouveau procédé présente de nombreux avantages du fait, en particulier, de l'économie de personnel qui en résulte, et ne coûte pas plus cher que si le transport s'effectuait par voie maritime à bord d'un transport de troupe, le voyage durant 8 semaines.



Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le mercredi 14 décembre 1955, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR RAJOUT ET CHANGEMENTS, EDIFICE PUBLIC FEDERAL, BRANDON (MAN.)".

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), de l'architecte régional, pièce 705, édifice Commercial, Winnipeg (Man.) et au bureau de poste de Brandon (Man.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère ou sur son équivalent et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau de l'architecte régional, pièce 705, édifice Commercial, Winnipeg (Man.), les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de $150.00, sous forme d'un chèque bancaire visé ou d'un mandat-poste établi au nom du ministre des Travaux publics. Ce dépôt sera remis au déposant dès que les bleus et le devis seront retournés en bon état pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas retournés dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
directeur des services administratifs et secrétaire.
Ministère des Travaux publics
Ottawa, le 25 octobre 1955.

L'hon. James G. Gardiner ministre depuis 20 ans

OTTAWA — Il y a 20 ans, précisément le 4 novembre 1935, le très hon. J. G. Gardiner, ministre de l'Agriculture, était assermenté et entrait dans le cabinet fédéral. Ce vétéran de la politique, qui a commencé sa carrière il y a plus de 40 ans, ne songe pas à prendre sa retraite. "Je me suis conduit conformément aux désirs de mes électeurs et du parti libéral en général", a-t-il déclaré, au cours d'une entrevue. "J'ai l'intention de continuer ainsi".

Et quand on lui demande s'il se présentera de nouveau, dans le comté de Melville, Saskatchewan, aux prochaines élections, il dit oui, à condition d'être choisi candidat. Il ajoute qu'il n'a jamais sollicité la nomination.

Quant à ses opinions politiques, il déclare: "Aussi longtemps qu'on a foi en un certain nombre de principes, il faut tout faire pour que ses concitoyens les acceptent. Et quand la majorité est d'accord avec vous, c'est votre devoir d'aller de l'avant et de lutter pour cette politique et pour mettre en pratique ces principes."

M. Gardiner et le ministre du Commerce, le très hon. C. D. Howe, sont les seuls membres du cabinet en fonctions depuis 1935.

Né à Farquhar, Ontario, M. Gardiner avait d'abord été élu à l'Assemblée législative de la Saskatchewan, en 1914. Il n'a jamais été défait personnellement, quoique son parti l'ait été, alors qu'il était premier ministre provincial en 1929.

Indéniable efficacité du vaccin Salk

NEW-YORK — Le vaccin Salk a joué un rôle important, cette année, dans la décroissance de l'incidence de la poliomyélite au Canada.

C'est ce qu'affirmait le ministre canadien de la Santé, M. P. Martin, dans une conférence de presse. C'est la première affirmation du genre sur l'efficacité du vaccin Salk de la part des autorités canadiennes.

"On m'a demandé de temps à autre, a dit M. Martin, si le vaccin Salk a réellement contribué à la faible incidence poliomyélitique enregistrée cette année. Je ne crois pas qu'on puisse en douter.

"Cependant, un cinquième seulement des enfants canadiens âgés de moins de 16 ans ont été immunisés; il est évident que d'autres facteurs sont entrés en jeu . . ."